

NATIONS UNIES

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL



A
Distr.
GENERALE

E/CEPAL/SBS.20/G.7
23 février 1984

FRANÇAIS
ORIGINAL: ESPAGNOL/ANGLAIS

C E P A L

Commission économique pour l'Amérique latine

Vingtième session

Lima, Pérou, 29 mars-6 avril 1984

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL DU SYSTEME DE LA CEPAL,
1986-1987

NATIONS UNIES



CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL



Distr.
GENERALE

E/CEPAL/G.1286
E/CEPAL/SES.20/G.7
23 février 1984

FRANÇAIS
ORIGINAL: ESPAGNOL/ANGLAIS

C E P A L

Commission économique pour l'Amérique latine

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL DU SYSTEME DE LA CEPAL,
1986-1987

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION AU PROGRAMME DE TRAVAIL 1986-1987	1
SYNTHESE DES RESSOURCES HUMAINES PAR PROGRAMME	4
DESCRIPTION DES PROGRAMMES 1986-1987	5
Programme 10: Questions et politiques de développement	7
" 11: Energie	20
" 12: Environnement	24
" 13: Alimentation et agriculture	29
" 14: Etablissements humains	34
" 15: Developpement industriel	40
" 16: Commerce international et financement du développement ..	45
" 17: Ressources naturelles	56
" 18: Population	64
" 20: Science et technique	77
" 21: Développement social et affaires humanitaires	80
" 22: Statistique	88
" 23: Sociétés transnationales	96
" 24: Transport	102

INTRODUCTION AU PROGRAMME DE TRAVAIL 1986-1987

Le Secrétariat de la Commission soumet à l'examen de ses Etats membres le Projet de Programme de Travail pour la période 1986-1987, lequel a été élaboré à la lumière des principaux problèmes à long et à moyen terme auxquels se heurtent les sociétés latino-américaines et des Caraïbes, ainsi que des problèmes inhérents à l'économie mondiale.

Etant donné l'évolution de la situation en Amérique latine et dans le monde, ce programme a été conçu dans une optique de flexibilité de façon à pouvoir adapter les priorités à la situation en vigueur au cours de cette période. On y incorporera également les nouveaux mandats qui seront adoptés au cours de la vingtième session de la Commission avant de l'envoyer au Siège à New York accompagné du budget connexe en vue de son adoption finale par l'Assemblée générale.

Pour la seconde fois, le projet de programme de travail biennal est présenté avant l'élaboration du budget correspondant, de façon à ce que le Secrétariat de la CEPAL tienne dûment compte des changements et des priorités signalés par les pays membres en ce qui concerne le programme de travail avant de soumettre les exigences budgétaires au Siège.

Il faut souligner ici que les initiatives de la Commission qui impliquent de nouvelles activités, non envisagées dans ce projet de programme de travail, pourraient avoir des incidences financières que le Secrétariat devra estimer et que leur réalisation dépendra de l'obtention de fonds supplémentaires.

S'il s'avérait possible d'utiliser les ressources techniques existantes pour mener à bien les nouvelles activités grâce au procédé de la redistribution des fonds, le seul obstacle proviendrait de la possibilité d'échanger le personnel technique entre divers objectifs du programme de travail.

Pour mener à bien le programme de travail, le Secrétariat compte sur la collaboration constante de ses différents bureaux sous-régionaux, lesquels entretiennent des liens de collaboration entre eux à cet effet. On travaille également en étroite collaboration et coordination avec d'autres organes du système des Nations Unies, des organismes régionaux, sous-régionaux et nationaux, ainsi que des organisations non gouvernementales.

Les programmes ont été élaborés en fonction des résolutions des pays membres, du Conseil économique et social, de l'Assemblée générale, de conférences régionales et mondiales, et répondent aux objectifs et buts de la Stratégie internationale du développement et, notamment, du Programme d'action régionale pour l'Amérique latine.

En ce qui concerne le paragraphe 4 du dispositif de la résolution 449 (PLEN.16) adoptée par les Etats membres au cours de la seizième session du Comité plénier, ce projet de programme de travail du Système de la CEPAL ne comprend pas le programme de travail du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC) élaboré par le Secrétariat du CDCC, et qui, une fois examiné par ledit Comité à sa huitième session, fera l'objet d'un addendum qui sera annexé au présent document.

Le programme de travail

La structure du programme, dont la définition est en rapport étroit avec le Programme d'action pour la mise en oeuvre de la Stratégie internationale du développement, répond essentiellement aux besoins des gouvernements et des organismes intergouvernementaux de la région.

Les activités de coopération technique et économique entre pays en développement (CTPD/CEPD) sont extrêmement importantes, car elles permettent de

multiplier les ressources professionnelles relativement modestes destinées aux différents domaines du développement économique et social de l'Amérique latine.

En matière de développement économique, la CEPAL poursuivra l'étude des tendances par la publication de l'Estudio Económico de América Latina. Une autre étude similaire est le rapport sur la conjoncture économique qui sera publié vers la fin du troisième trimestre de chaque année et qui sera composé d'une analyse succincte de l'évolution de l'économie latino-américaine au cours du premier semestre de l'année ainsi que de commentaires sur les perspectives prévues pour la fin de l'année. On étudiera également les stratégies de développement et les politiques économiques appliquées en vue de promouvoir la compréhension du développement en tant que processus global et de ses répercussions au niveau des changements sociaux qui se produisent dans la région. Les activités de la Commission en matière de projections économiques comprennent une vision à long et à moyen terme du processus de développement économique et social de la région, notamment en ce qui concerne les problèmes relatifs à la transformation de la production, au dynamisme économique, à la répartition des fruits de la croissance et à l'asymétrie des relations économiques extérieures. Dans le domaine de la documentation économique et sociale, les activités de la CEPAL seront essentiellement orientées vers l'appui octroyé aux gouvernements pour renforcer leur capacité nationale de recueil et d'élaboration de l'information relative au développement économique et social.

Au cours de cette période, l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES) poursuivra l'analyse de la politique économique et la planification dans chaque pays en étudiant l'articulation du processus de prise de décision à long, moyen et court terme. Des indicateurs seront élaborés quant à l'insertion de la région dans l'économie mondiale et les incidences au niveau territorial et social des politiques économiques globales et sectorielles, ainsi que le rôle qui incombe au secteur public, notamment en ce qui concerne ses politiques de développement social.

Le programme d'énergie de la CEPAL aura pour but de prêter assistance aux gouvernements membres dans la formulation de leurs politiques dans ce secteur.

Le programme de l'environnement est devenu le centre principal de réflexion et de génération de propositions visant à incorporer la dimension écologique aux politiques de développement économique et social de la région.

Les activités en matière d'alimentation et agriculture auront pour but d'appuyer et d'encourager à prendre des mesures et à mener des actions en vue de promouvoir leur développement alimentaire, agricole et rural.

Il est indispensable d'améliorer l'utilisation des ressources et de contrôler les transformations de l'environnement et des établissements humains afin de favoriser le développement national et d'améliorer les conditions de vie, notamment des groupes les plus démunis.

Les activités en matière de développement industriel, au cours de cette période, seront orientées vers l'examen des aspects de l'industrialisation latino-américaine les plus gravement atteints par l'intensification de la récession économique du début de la décennie.

Le développement économique et social de l'Amérique latine est étroitement lié à l'évolution et aux perspectives de son commerce international et du financement extérieur qu'elle reçoit. Ce programme s'attachera essentiellement à étudier, évaluer et formuler des propositions visant à promouvoir les échanges, les exportations, le commerce intrarégional et les négociations internationales, y compris les aspects relevant du système monétaire et financier international.

Conformément au programme de travail dans le domaine des ressources naturelles, les gouvernements de la région qui en feront la demande recevront assistance en matière de planification, formulation et exécution de politiques relatives au développement et à la gestion des ressources hydriques et des

ressources minérales. Le programme de travail prévoit également des activités en matière de ressources océaniques et de développement de la région.

Le programme de population, exécuté par le Centre latino-américain de démographie (CELADE), vise à aider les pays membres de la CEPAL à formuler et à mettre en oeuvre des politiques, des plans et des programmes dans ce domaine, en créant les capacités et les connaissances requises à cette fin.

En matière de science et technique, il s'agit de fournir aux gouvernements et à d'autres organismes de la région des informations, des éléments d'appréciation et des recommandations qui leur permettent de prendre des mesures dans ce domaine de façon à contribuer à la solution des problèmes pertinents.

En ce qui concerne le développement social on travaillera, en collaboration avec les gouvernements et les institutions nationales, à l'analyse d'une situation sociale complexe et particulièrement importante pour le cycle de développement de l'Amérique latine dans les années 80.

La CEPAL continuera de consacrer la plupart de ses efforts au renforcement de l'information statistique nécessaire pour élargir les études sur les variables du développement économique et social de l'Amérique latine et à la collaboration avec les gouvernements en vue de l'amélioration de leurs statistiques.

Dans le domaine des sociétés transnationales, la CEPAL aidera les gouvernements à chercher une maximisation des contributions et une minimisation des effets négatifs de la présence des sociétés transnationales dans le processus de développement national.

Le rôle principal de la CEPAL en matière de transport consiste à encourager et à appuyer les activités des pays latino-américains et des Caraïbes de façon à ce qu'ils trouvent des solutions autochtones aux problèmes de transport de personnes et de marchandises.

Chacun des programmes brièvement décrits dans cette introduction et dont la nomenclature obéit à la norme adoptée par les Nations Unies pour tous les organes qui composent le Secrétariat, est précédé d'une présentation sommaire qui en décrit l'orientation générale. On présente ensuite chacun des sous-programmes qui le compose pour enfin subdiviser les sous-programmes en éléments du programme. Cette structure permet de connaître plus en détail les activités spécifiques que le Secrétariat se propose de mener à bien. On fournit en outre une information quantitative qui permet de déterminer les mois de travail professionnel consacrés à chaque programme et sous-programme.

Si l'on tient compte du fait que la rubrique de salaires du personnel technique organique représente un pourcentage substantiel des dépenses du Secrétariat, les données fournies constituent, ne serait-ce qu'en termes physiques, une information approximative valable pour juger de la quantité de ressources affectées à chaque sous-programme. Un tableau de synthèse donne l'image complète et permet une appréciation globale de l'utilisation des ressources destinées à chaque programme.

SYNTHESE DES RESSOURCES HUMAINES PAR PROGRAMME

Programme	Mois de travail professionnel							
	1984-1985				1986-1987			
	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%
10. Questions et politiques de développement	924	288	1 212	27.8	924	288	1 212	27.8
11. Energie	92	48	140	3.2	92	48	140	3.2
12. Environnement	48	48	96	2.2	48	48	96	2.2
13. Alimentation et agriculture	144	144	288	6.6	144	144	288	6.6
14. Etablissements humains	48	72	120	2.8	48	72	120	2.8
15. Développement industriel	160	96	256	5.9	160	96	256	5.9
16. Commerce international et financement du développement	396	162	558	12.8	396	162	558	12.8
17. Ressources naturelles	148	72	220	5.0	148	72	220	5.0
18. Population	144	408	552	12.6	144	408	552	12.6
20. Science et technique	56	-	56	1.3	56	-	56	1.3
21. Développement social et affaires humanitaires	288	24	312	7.1	288	24	312	7.1
22. Statistique	192	96	288	6.6	192	96	288	6.6
23. Sociétés transnationales	96	-	96	2.2	96	-	96	2.2
24. Transport	144	24	168	3.9	144	24	168	3.9
<u>Total des programmes</u>	<u>2 880</u>	<u>1 482</u>	<u>4 362</u>	<u>100.0</u>	<u>2 880</u>	<u>1 482</u>	<u>4 362</u>	<u>100.0</u>
Pourcentage	66.0	34.0	100.0		66.0	34.0	100.0	

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

DESCRIPTION DES PROGRAMMES
1986-1987

PROGRAMME 10: QUESTIONS ET POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT

Présentation

L'analyse des tendances économiques, titre du sous-programme 10.1, et les études de stratégies et processus de développement, et de politiques économiques, matières qui font l'objet du sous-programme 10.2, couvrent certains aspects importants de la problématique du développement économique de l'Amérique latine.

L'analyse de tendances économiques, à court, moyen ou long terme, représente un domaine important de recherche, soit pour un pays en particulier, pour un groupe de pays ou pour l'ensemble de la région, en soulignant les similitudes ou les différences.

L'exemple le plus significatif de ces analyses de tendances est l'Estudio Económico de América Latina publication annuelle de la CEPAL depuis 1948, dans lequel on analyse l'évolution économique de chacun des pays de la région et de l'ensemble de l'Amérique latine au cours de l'année précédente. Une autre étude du même genre est le rapport sur la conjoncture économique de l'Amérique latine, qui sera publié vers la fin du troisième trimestre de chaque année à partir de 1984 et qui comprendra une analyse succincte de l'évolution de l'économie au cours du premier semestre de l'année en cours dans certains pays de la région, à laquelle viendra s'ajouter une appréciation des perspectives prévues pour la fin de l'année. Un troisième travail envisagé dans ce sous-programme concerne les tendances et les changements observés dans la structure des économies latino-américaines à long terme. Cette étude a pour but de montrer l'évolution des principales variables macro-économiques au cours de la période 1970-1985 ainsi que les changements intervenus dans la structure économique et certains indicateurs-clé du développement économique et social des pays latino-américains. Ce sous-programme envisage en outre les analyses du comportement des indicateurs à court terme de l'économie argentine, qui permettent d'envisager des méthodologies alternatives en ce domaine susceptibles d'être appliquées à la réalité d'autres pays de la région.

Un autre aspect du programme 10 concerne les travaux de recherche liés aux différentes stratégies de développement et politiques économiques appliquées dans divers pays latino-américains et leurs résultats respectifs. L'étude des modalités adoptées par ces politiques, leur portée dans certains pays, ainsi que leur succès et échec éventuels, et la comparaison entre ces expériences peuvent constituer une source précieuse de renseignements pour l'institution proprement dite et pour les autorités économiques des pays latino-américains. Les exemples suivants illustrent la variété des thèmes abordés dans ce deuxième sous-programme 10.2: les matières comprises dans l'étude comparative des expériences et des stratégies adoptées dans la région pour faire face aux effets de la récession mondiale; l'analyse de l'évolution du financement extérieur et ses répercussions sur la marche récente de l'économie des pays latino-américains; ou encore l'étude d'aspects plus spécifiques, tels que le développement des marchés de capitaux en Amérique latine et leur importance économique, ou celui des entreprises d'Etat.

Les activités prévues dans les deux sous-programmes suivants consistent essentiellement en l'étude, dans une optique à moyen et à long terme, du processus de développement économique et social de la région, notamment en ce qui concerne les problèmes de transformation de la production, de dynamisme économique, de répartition des fruits de la croissance et de l'asymétrie des relations économiques extérieures. Les évaluations sont réalisées à la lumière de l'aggravation de certaines tendances actuelles des relations économiques internationales, qui affecte la coopération économique internationale et menace les efforts visant à la réalisation des buts et des objectifs de la Stratégie

internationale du développement, et en particulier, du Programme d'action régional pour l'Amérique latine dans les années 80. Dans ce contexte, les activités pertinentes prévoient, d'une part, l'élaboration d'études et d'évaluations des perspectives à moyen et à long terme du processus de développement économique et social de la région, à la lumière de la grave situation économique internationale et des perspectives qu'offrent les conditions actuelles de l'économie mondiale. D'autre part, l'élaboration des projections économique permet de fournir l'information quantitative qui servira de base aux études et aux évaluations en question. Il faut ajouter que les perspectives sont elles-mêmes élaborées grâce à l'utilisation de modèles appliqués à l'analyse des interconnexions multiples entre les aspects économiques et sociaux du processus de développement économique.

Le cinquième sous-programme comprend des activités relatives à l'information et à la documentation au service du développement économique et social. A cet égard, le Centre latino-américain de documentation économique et sociale (CLADES) aidera les pays de la région à mettre sur pied et en marche des systèmes et des réseaux d'information. A cette fin, il mènera également des travaux de recherche en matière d'information et de documentation, d'assistance technique et de formation des ressources humaines. Il prêtera en outre d'autres services en permettant l'utilisation des bases de données de qu'il aura compilé en recueillant et traitant l'information relative au développement économique et social. Il s'attachera également à perfectionner et à utiliser des mécanismes pour élaborer et divulguer l'information en fonction des besoins et de réalités de la région, ce qui favorisera l'échange de données d'information et d'expérience et, par conséquent, la coopération horizontale.

L'ILPES a été conçu comme un institut autonome destiné à appuyer les pays latino-américains et des Caraïbes dans la programmation de leur politique de développement économique et social. Il a mené à bien diverses activités suivant les directives établies par ses organes supérieurs d'orientation, le Comité et le sous-Comité techniques, composés des ministres et directeurs de planification de la région. Au cours de ses 21 ans d'existence, l'Institut s'est spécialisé dans la prestation de services consultatifs, formation et recherche dans les domaines suivants: politique économique et planification; programmation du secteur public; planification régionale et sectorielle, et préinvestissement et projets. En 1986 et 1987, et dans le cadre du sixième sous-programme, on continuera à développer un ensemble de noyaux thématiques qui devront s'ajuster à l'évolution des problèmes auxquels se heurtent la politique économique et la planification dans chaque pays: premièrement, articulation du processus de prise de décision à court, moyen et long terme; deuxièmement, la production d'indicateurs quant à l'insertion de la région au sein de l'économie mondiale dans l'avenir proche; troisièmement, les répercussions au niveau territorial et social des politiques économiques globales et sectorielles; et quatrièmement, le rôle du secteur public dans la région, et notamment en ce qui concerne ses politiques de développement social. L'action catalytique et d'encouragement de la coopération horizontale que mènera l'ILPES dans son domaine de compétence sera particulièrement importante au cours de cette période.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL
PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1984-1985				1986-1987			
	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%
10.1 Analyse des tendances économiques	348	-	348	29	314	-	314	26
10.2 Etudes de stratégies de développement et politiques économiques	240	-	240	20	274	-	274	23
10.3 Evaluation et perspectives à moyen et à long terme du développement latino-américain	84	-	84	7	84	-	84	7
10.4 Projections économiques	60	24	84	7	60	24	84	7
10.5 Information et documentation au service du développement économique et social	48	48	96	8	48	48	96	8
10.6 Services de planification économique et sociale pour les pays latino-américains	144	216	360	30	144	216	360	30
Total programme 10								
Questions et politiques de développement	924	288	1 212	100	924	288	1 212	100

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 10.1: ANALYSE DES TENDANCES ECONOMIQUES

Elément du programme 10.1.1: Analyse de l'évolution de l'économie latino-américaine

Résultats

a) Estudio Económico de América Latina, 1985 (1986).

b) Estudio Económico de América Latina, 1986 (1987).

L'Estudio Económico de América Latina est élaboré chaque année et est essentiellement composé de deux parties. L'une est consacrée à l'examen global de l'évolution économique récente de l'Amérique latine, précédé d'une introduction dans laquelle on analyse les changements intervenus dans le contexte de l'économie internationale. La deuxième partie comprend les rapports correspondants à chacun des pays de la région. On ajoute parfois à l'Estudio Económico une troisième partie contenant l'analyse d'un thème économique important et d'actualité en Amérique latine ou l'examen plus détaillé de l'économie d'un pays en particulier.

Les travaux pour l'Estudio Económico commencent vers la fin de l'année sur laquelle porte le rapport. Néanmoins, tout au long de l'année, on effectue un contrôle des différentes économies de la région et une évaluation globale du comportement des principales variables macro-économiques, qui fait l'objet d'une conférence de presse offerte par le Secrétaire exécutif de la CEPAL à la fin de l'année.

Au mois d'avril, et à titre préliminaire en vue de l'Estudio Económico, on élabore un rapport succinct sur l'évolution économique de l'Amérique latine au cours de l'année précédente, destiné essentiellement à l'ECOSOC.

c) Un rapport sur la conjoncture économique de l'Amérique latine (troisième trimestre de chaque année).

Il s'agira d'une analyse, brève mais systématique, des tendances observées dans l'année en cours, de la croissance, du chômage, du secteur extérieur et de l'inflation, des rémunérations et autres variables économiques principales, dans un groupe de pays de la région. Cette analyse de la conjoncture économique sera complétée par un examen des perspectives à court terme et des résultats probables prévus au niveau de ces variables pour la fin de l'année envisagée.

d) Une étude sur les tendances et changements présentés par la structure des économies latino-américaines, 1970-1985 (premier semestre 1987).

Cette étude a pour but de fournir une vision claire et systématique des tendances suivies par les principales variables macro-économiques et les différentes activités productives sur une période de quinze ans, depuis le début des années 70 jusqu'à la moitié des années 80, ainsi que des changements intervenus dans la structure économique des pays et dans certains indicateurs-clé du développement économique et social.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Tant l'élaboration de l'Estudio Económico que du rapport de conjoncture requerra la collaboration des différents bureaux sous-régionaux de la CEPAL.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs sont les gouvernements, les ministères, les bureaux de planification, ainsi que les instituts de recherche économique et sociale, publics, privés et internationaux, les universités, bibliothèques, chercheurs et professeurs de matières relevant du développement économique et social, notamment de l'Amérique latine, fonctionnaires d'organismes économiques et financiers internationaux, etc.

Ces études seront largement distribuées selon une liste actualisée d'institutions et de personnes, outre leur vente au public.

L'Estudio Económico, qui est élaboré chaque année, est un document très apprécié par les autorités économiques ainsi que par les économistes et les chercheurs des pays respectifs, car il leur permet surtout de comparer la situation économique de leur pays avec celle des autres pays et avec l'Amérique latine dans son ensemble. Il constitue également un matériel précieux pour les études régionales, de pays et de groupes de pays, élaborées par les institutions spécialisées. Le rapport sur la conjoncture et les perspectives à court terme de l'Amérique latine devrait avoir une plus grande diffusion que l'Estudio Económico, étant donné qu'il fournira au lecteur des données et des commentaires actualisés sur l'évolution récente et les perspectives immédiates des principales économies de la région. Cette analyse des changements à court terme sera également d'une grande utilité pour le Secrétariat, car il lui permettra de se maintenir au courant d'une façon actualisée et systématique de l'évolution de chacune des principales économies d'Amérique latine et de la région dans son ensemble.

Elément du programme 10.1.2: Etudes sectorielles et indicateurs de l'économie argentine

1. Résultats
Actualisation et diffusion des principaux indicateurs à court terme de l'économie argentine, systématisés dans une banque de données, et accompagnés de la description méthodologique correspondante (un rapport en 1986 et l'autre en 1987).
2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
Les activités seront menées en collaboration avec d'autres divisions du système de la CEPAL.
3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Ministère et services du gouvernement argentin chargés des affaires économiques et sociales, la communauté académique et les analystes de l'économie argentine.

SOUS-PROGRAMME 10.2: ETUDES DE STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ET POLITIQUES ECONOMIQUES

Elément du programme 10.2.1: Analyse des modalités et des stratégies de développement et des politiques économiques et sociales de l'Amérique latine

1. Résultats
a) Une étude sur le financement extérieur et le développement, l'évolution, les perspectives et les alternatives de politique économique (deuxième semestre 1986).

Ce document a pour but d'effectuer une analyse comparative de l'évolution du financement extérieur de certains pays d'Amérique latine depuis la moitié de la décennie précédente, des politiques qu'ils appliqueront dans ce domaine et des perspectives de financement extérieur au cours du deuxième quinquennat des années 80. Etant donné que, selon toute probabilité, le financement extérieur sera relativement inférieur au cours de cette période à ce qu'il fut de 1975 à 1981, le processus de croissance dépendra beaucoup plus de l'épargne intérieure et il faudra également maximiser la contribution éventuelle de l'épargne extérieure à la croissance. Dans ce contexte, on étudiera les modalités et les combinaisons de financement extérieur (investissements directs, prêts à différents termes et coûts, destinés à différentes activités, placement d'obligations, etc.) susceptibles de contribuer de façon plus effective à un développement rapide, stable et continu et qui soient compatibles avec une plus grande autonomie de la politique économique nationale.

- b) Une étude sur le marché de capitaux et le développement, expériences et politiques (deuxième semestre 1986).

Vers le milieu des années 70, plusieurs pays latino-américains ont amorcé des réformes de leurs marchés intérieurs de capital afin de promouvoir, libéraliser et diversifier l'action des intermédiaires financiers, pour ainsi élever le niveau d'épargne intérieure et améliorer l'affectation de l'investissement. Même si ces réformes ont contribué à stimuler considérablement l'activité financière, leur résultat au niveau de l'épargne et de l'investissement a été inférieur à ce qui était prévu. D'autre part, la libéralisation du système financier a souvent entraîné une hausse extraordinaire des taux réels d'intérêt et a favorisé, dans certains cas, des processus de concentration du patrimoine aux mains des groupes propriétaires de certaines banques. L'analyse comparative des expériences de libéralisation financière menées dans certains pays de la

région, servira de base à l'identification des structures institutionnelles et politiques les plus pertinentes dans le contexte latino-américain afin de promouvoir, par le marché de capitaux, l'intensification et l'agilisation de l'épargne intérieure et son affectation plus efficace d'un point de vue social. On tentera en particulier de préciser les conditions préalables indispensables pour que l'initiative privée dans le secteur financier soit compatible avec la supervision publique de ses fonctions de la part des autorités économiques.

c) Une étude sur l'impact distributif dans la région de la récente crise économique internationale (deuxième semestre 1987).

Au cours de ces dernières années, l'Amérique latine a été touchée par la crise économique la plus grave et généralisée de l'après-guerre. Les conséquences de cette crise ont été longuement analysées, ce qui n'est pas le cas des répercussions sociales au niveau de l'emploi, des rémunérations et d'autres indicateurs distributifs. Cette étude a donc pour but de combler cette lacune; on y analyse, pour les pays qui possèdent l'information statistique adéquate, les principales incidences sociales de la crise ainsi que les politiques qui y seront appliquées pour faire face à cette situation. On espère ainsi pouvoir identifier non seulement les programmes et les mesures les plus efficaces pour palier les conséquences sociales négatives dérivées des phases récessives de l'économie, mais également les politiques susceptibles de promouvoir un développement social plus rapide et plus dynamique dans les périodes de redressement économique.

d) Une étude sur les entreprises d'Etat, évolution, contributions et problèmes (deuxième semestre 1987).

Dans de nombreux pays de la région, on a assisté à une croissance marquée des entreprises d'Etat au cours des vingt dernières années. Dans la plupart des cas, cette évolution n'a pas suivi un plan organique de développement mais a plutôt été le produit de décisions adoptées sous la pression des événements. Ceci explique pourquoi, tout en apportant d'importantes contributions à la croissance économique et à l'autonomie nationale, le développement des entreprises d'Etat a également entraîné des problèmes de financement qui ont répercuté sur les finances publiques et les processus inflationnistes. Dans cette étude, qui fait partie de l'analyse des tendances du secteur public amorcée en 1983, on se penchera d'une façon systématique sur l'évolution, la structure et les résultats du secteur formé par les entreprises publiques afin d'identifier les politiques et les modalités de fonctionnement qui se sont avérées les plus efficaces pour promouvoir un développement économique plus soutenu et autonome ainsi que pour minimiser les pressions inflationnistes.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On fera appel à la collaboration d'autres divisions et groupes de la CEPAL ainsi que de ses bureaux dans la région.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements, les ministères de l'économie et des finances, les bureaux de planification, les banques centrales, ainsi que les instituts de recherche économique et sociale, publics, privés et internationaux, universités, bibliothèques, etc.; chercheurs de la CEPAL, autres fonctionnaires d'organismes économiques et financiers internationaux, etc.

Ces travaux feront l'objet d'une vaste distribution parmi les gouvernements, institutions et personnes, et seront en outre vendus au public.

L'information accumulée ainsi que les résultats et les conclusions obtenus dans les études prévues constitueront un matériel précieux de consultation pour les institutions et les autorités chargées de l'élaboration des politiques économiques nationales et des stratégies de développement, ainsi que pour les institutions et chercheurs de l'économie latino-américaine.

Elément du programme 10.2.2: Politique et plans de développement au Mexique et en Amérique centrale

1. Résultats
Assistance technique aux gouvernements du Mexique et des pays centraméricains quant à la formulation des politiques et plans de développement économique, à la lumière des tendances et des situations récentes (1986-1987).
2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
Les activités de cet élément du programme seront liées à celles de l'ILPES.
3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Les principaux utilisateurs seront les gouvernements du Mexique et des pays centraméricains, notamment les institutions et ministères nationaux chargés de la politique de développement économique et de la formulation et exécution de plans.

SOUS-PROGRAMME 10.3: EVALUATION ET PERSPECTIVES A MOYEN ET A LONG TERME DU DEVELOPPEMENT LATINO-AMERICAIN

Elément du programme 10.3.1: Préparation d'études prospectives et sélection et organisation d'antécédents

1. Résultats
 - a) Prestation de services fonctionnels et techniques pour un minimum de deux réunions du CEGAN au cours de la période 1986-1987.
 - b) Rapports destinés aux participants qui assisteront aux réunions du CEGAN et aux pays membres de la CEPAL qui participeront aux sessions ordinaires et plénières de la Commission, dans lesquels sont consignés les éléments nécessaires à la coordination et à la définition de la position latino-américaine dans le domaine de la coopération internationale et des négociations globales, en vue de l'insertion de la région au processus de développement mondial ainsi que de l'examen et évaluation de l'application du Plan d'action régional latino-américain (1986-1987).
 - c) A la demande des gouvernements ou dans le cadre des accords en vigueur, prestation de services consultatifs aux pays par le biais de rapports contenant les antécédents nécessaires -à l'échelon régional, sous-régional et international- à la formulation et l'évaluation des plans, programmes et politiques nationales à long et moyen terme (1986-1987).
 - d) A la demande des intéressés, on élaborera des rapports concernant diverses questions économiques relatives au processus de développement adopté par la région et les perspectives à long et à moyen terme, qui servent d'appui aux délibérations des réunions convoquées par les organes centraux des Nations Unies (comme le Comité de Planification du Développement), les organisations inter-gouvernementales (comme les groupes latino-américains) et les entités gouvernementales, et qui contribuent à l'exécution de programmes de collaboration avec d'autres institutions spécialisées des Nations Unies (1986-1987).
2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
Il ressort de l'information ci-dessus que cet élément du programme est lié à tous les groupes organiques de la CEPAL. Les activités prévues seront menées en coopération avec d'autres institutions spécialisées et organes des Nations Unies, ainsi qu'avec les autorités gouvernementales de la région.
3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
L'exécution de cet élément du programme a pour but de prêter assistance aux gouvernements latino-américains et aux organismes régionaux et des Nations Unies pour l'examen des stratégies et des politiques à adopter afin d'accélérer

le développement économique et social de la région, ainsi que de fournir une vision globale du processus mondial de développement et de ses répercussions au niveau de la région.

Elément du programme 10.3.2: Développement économique et énergie

1. Résultats

Rapports de pays (pays centraméricains, Panama, Mexique et République dominicaine) contenant une analyse des modalités alternatives de développement économique compte tenu des limitations énergétiques et financières (1986-1987).

2. Rapport avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités de cet élément du programme seront menées en collaboration avec la Division du Développement économique et le Centre de projections économiques de la CEPAL à Santiago. Elles seront également liées à celles du programme 11 de la CEPAL: Énergie.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les gouvernements d'Amérique centrale, de Panama, du Mexique et de la République dominicaine. Les activités devraient permettre de perfectionner la formulation des plans et des politiques de développement économique et énergétique.

SOUS-PROGRAMME 10.4: PROJECTIONS ECONOMIQUES

Elément du programme 10.4.1: Elaboration de projections et coopération avec des pays de la région et avec d'autres organismes des Nations Unies

1. Résultats

a) Rapports sur les projections macro-économiques, sectorielles et de commerce et financement extérieurs qui serviront d'appui aux délibérations des réunions du CEGAN en 1986 et 1987 et de la session biennale de la CEPAL qui aura lieu en 1986.

b) Prestation d'assistance technique -sous la forme de cours de formation, rapports pertinents et services consultatifs aux pays- en matière de méthodologies de projections qui seront appliquées afin d'incorporer, d'une part, les antécédents pertinents et actualisés et d'aborder simultanément, d'autre part, les aspects politiques de caractère tant national qu'international, en encourageant également l'échange de données d'expérience entre les pays de la région (1986-1987)

c) Elaboration de rapports sur certaines questions économiques pertinentes, conception de modèles et leurs applications pour diverses réunions -comme celles du Groupe de travail du CAC sur les objectifs de développement à long terme et du Comité de planification du développement-, pour les conférences biennales de la CEPAL, pour les programmes d'échange de coopération et comme un moyen de fournir une information actualisée et des nouvelles méthodologies aux fonctionnaires gouvernementaux et techniciens chargés du processus de prise de décision et des plans de développement (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Au cours de la première étape, les activités menées dans le cadre de cet élément du programme seront étroitement liées aux autres groupes de la CEPAL et organismes du système des Nations Unies qui fournissent les données nécessaires. Ensuite, ces activités seront réalisées en collaboration et coordination avec les organes centraux et les institutions spécialisées des Nations Unies.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
 Outre les organisations intergouvernementales, les fonctionnaires gouvernementaux et les organes des Nations Unies mentionnés au point 1 supra, les activités envisagées dans cet élément du programme ont essentiellement pour but de fournir une information quantitative qui serve de base aux études prospectives.

SOUS-PROGRAMME 10.5: INFORMATION ET DOCUMENTATION POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Elément du programme 10.5.1: Traitement et diffusion de l'information

1. Résultats
 - a) Analyse, indexation et entrée à la base de données d'environ 1 600 documents sur la planification économique et sociale (1986-1987).
 - b) Adaptation et application du macrothésaurus à l'indexation de documents et promotion de l'utilisation de ce dernier dans la région. Un séminaire régional pour experts nationaux en macrothésaurus (1987).
 - c) Publications de manuels, comme celui d'indexation, qui favoriseront l'échange de données d'information (1986-1987).
 - d) Publication de six numéros de l'Informativo Terminológico (trois numéros par an).
2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
 Collaboration spéciale avec le Système d'information pour le développement du Département des affaires économiques et sociales internationales, le Programme général d'information de l'UNESCO, le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du PNUE, l'Institut centraméricain d'administration publique (ICAP), l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS/CEPIS), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et le Centre interaméricain de documentation et information agricole de l'OEA (IICA/CIDIA).
3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
 La base de données sur la planification économique et sociale est essentiellement utilisée par les planificateurs qui travaillent dans les ministères de planification. En deuxième lieu, elle s'adresse aux professionnels qui s'intéressent aux problèmes du développement.
 En ce qui concerne le macrothésaurus, les manuels techniques en indexation et l'Informativo Terminológico, les utilisateurs seront les experts régionaux en information et documentation, qui seront contactés par le biais de publications qui leur seront envoyées et de l'échange de données d'information. On encouragera ces spécialistes à faire usage du macrothésaurus, des thésaurus sectoriels et des manuels sur l'indexation et l'analyse de la documentation relative au développement économique et social.

Elément du programme 10.5.2: Système d'information pour la planification (INFOPLAN)

1. Résultats
 - a) Publication de six numéros de PLANINDEX (index de documents de planification générés dans la région) (trois numéros par an).
 - b) Stages nationaux dans 20 pays en vue d'améliorer la qualité et les aspects qualitatifs des services offerts par le réseau (création de services d'orientation, formation des utilisateurs, etc.), ce qui favorisera l'échange et la coopération entre les organismes de planification au sein et en-dehors des pays latino-américains (1986-1987).

- c) Un séminaire régional (1987) destiné à évaluer le système INFOPLAN.
 d) Missions officielles d'assistance technique aux pays qui en feront la demande et qui participent aux activités d'information et de documentation dans le domaine de la planification économique et sociale (1986-1987).

La mise en pratique des activités mentionnées dans les alinéas b), c) et d) dépend entièrement de la disponibilité de ressources extra-budgétaires et de l'appui des pays de la région.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On fera en sorte de collaborer avec l'Institut entraméricain d'administration publique (ICAP), l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS/CEPIS), le Bureau régional pour l'Amérique latine du PNUE (PNUE/ORPALC) et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Le Système d'information pour la planification a pour but de constituer un instrument permanent d'appui et de coopération pour les personnes et les institutions qui participent à la planification économique et sociale. Il faut, pour ce faire, améliorer l'infrastructure en matière d'information et de documentation, et notamment les ressources humaines. Les stages nationaux et les services d'assistance technique permettront la formation constante du personnel qui participe à la planification économique et sociale, à la recherche et à la prise de décision. L'INFOPLAN a également été conçu de façon à servir de base à la coopération et à l'échange de données d'expérience entre organes de planification.

Elément du programme 10.5.3: Coopération en matière d'information et de documentation

1. Résultats

a) Promotion des activités en matière d'information et de documentation en collaboration avec des institutions nationales, régionales et internationales (1986-1987).

b) Utilisation des bases de données de la CEPAL et prestation de services aux pays (1986-1987).

c) Programmation et préparation de cours de formation et organisation de réunions techniques, séminaires et conférences (1986-1987).

d) Formulation de diagnostics, élaboration de méthodologies et proposition de solutions alternatives visant à mettre sur pied et en marche des systèmes d'information en Amérique latine par le biais de l'assistance technique aux pays (1986-1987).

L'exécution de cet élément du programme dépendra en grande partie des ressources dont disposera le CLADES aux fins de l'assistance technique et de la formation.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Collaboration en particulier avec le Programme général d'information de l'UNESCO (UNESCO/PGI), l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE), l'Organisation des états américains (OEA), le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et la Banque interaméricaine de développement (BID).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les institutions nationales qui participent aux activités d'information et de documentation et en deuxième lieu, les utilisateurs nationaux de systèmes d'information. On prévoit une plus grande

rationalisation des efforts afin d'éviter le chevauchement d'activités et de tirer un meilleur profit des ressources humaines.

SOUS-PROGRAMME 10.6: SERVICES DE PLANIFICATION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR LES PAYS D'AMERIQUE LATINE

Elément du programme 10.6.1: Services consultatifs en planification

1. Résultats

a) Missions de services consultatifs techniques en vue de renforcer les systèmes et processus de planification, de préférence dans les pays moins avancés et les zones moins développées des pays qui présentent des déséquilibres au niveau régional et spatial. Les pays centraméricains et des Caraïbes feront l'objet d'une attention particulière (1986-1987).

b) Rapports techniques sur les résultats des services consultatifs qui contiendront essentiellement des recommandations quant au processus de planification et à la consolidation institutionnelle (1986-1987).

c) Formation en cours de service des techniciens des organismes bénéficiaires de l'assistance (1986-1987). En même temps que les services consultatifs, on organisera des cours et des séminaires sur les sujets auxquels les gouvernements auront accordé priorité.

Les missions de services consultatifs organisées en fonction des besoins des gouvernements ont essentiellement pour but d'appuyer les responsables et les techniciens des organismes de planification dans les domaines prioritaires établis par les gouvernements dans les conventions ou demandes de coopération technique.

On accordera une attention spéciale à la promotion d'activités de coopération horizontale destinées à compléter les services consultatifs.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les missions de services consultatifs seront effectuées en étroite collaboration avec les diverses divisions de la CEPAL et du CELADE.

Dans certains cas, les activités seront menées en coordination avec le Département de coopération technique du Siège et en contact étroit avec le PNUD. Au cours des missions consultatives, les rapports avec certains organismes des Nations Unies et autres internationaux et régionaux seront renforcés.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs des résultats mentionnés au point 1 seront les organismes nationaux de planification, les organismes régionaux, d'Etat ou locaux de planification et d'autres organismes du secteur public liés à la planification et aux politiques de développement.

Elément du programme 10.6.2: Formation en planification

1. Résultats

a) Organisation et réalisation des cours suivants à l'échelon régional, sous-régional et national (1986-1987): Cours de planification, politique économique et développement (échelon régional ou sous-régional). Cours-atelier sur les problèmes actuels et les stratégies. Alternatives de développement (échelon régional ou sous-régional). Cours sur les sujets spéciaux suivants (niveau régional ou sous-régional); planification à long terme et environnement; commerce, développement et politiques commerciales; planification sociale; planification de la santé; planification de l'éducation; planification régionale. Cours intensifs (plan national).

Des cours intensifs seront réalisés à la demande des gouvernements.

- b) Appui aux centres sous-régionaux et nationaux de formation (1986-1987).
- c) Séminaires spécialisés (1986-1987), sur la planification régionale et locale; la planification du secteur public; planification sociale.
- d) Collaboration avec les universités (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités de formation seront menées en étroite collaboration avec les diverses divisions de la CEPAL et du CELADE. Dans certains cas, on travaillera en coordination avec le Département de coopération technique du Siège, ainsi qu'en contact étroit avec le PNUD. Les activités seront coordonnées avec d'autres projets régionaux du PNUD et avec d'autres institutions spécialisées des Nations Unies.

Les activités avec d'autres organismes internationaux et de coopération bilatérale seront renforcées.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les organismes nationaux de planification, les organismes régionaux, d'Etat ou locaux de planification, d'autres organismes du secteur public liés aux centres de formation à l'échelon sous-régional ou national; les universités et les centres académiques.

Elément du programme 10.6.3: Recherche en planification

1. Résultats

a) Planification et politique économique (1986-1987), qui comprendra des recherches sur: i) les progrès et difficultés de la planification en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les résultats feront l'objet d'un rapport qui sera soumis à la VI Conférence des Ministres et Directeurs de planification en Amérique latine et dans les Caraïbes; ii) compatibilisation de la politique à court terme et la planification à long et à moyen terme. On élaborera un modèle de base, dont l'application sera proposée aux pays de la région; iii) formulation et exécution de systèmes unifiés de comptes et intégration des comptes aux principaux agrégats macro-économiques. On élaborera des manuels méthodologiques en vue de leur application aux pays de la région; iv) le rôle de l'Etat dans la conformation des économies mixtes de la région. Les rapports pertinents seront soumis aux gouvernements; le cadre extérieur de l'économie latino-américaine. Des rapports semestriels seront élaborés à l'intention des gouvernements dans lesquels la situation et les perspectives de l'économie mondiale seront étudiées du point de vue latino-américain en le plaçant dans le contexte de l'économie mondiale.

b) Planification et projets (1986-1987), qui comprendra des recherches sur les méthodes et l'organisation pour la formulation et l'évaluation de projets. Les résultats seront consignés dans des manuels et des guides destinés à l'usage des organismes de planification.

c) Planification et développement social (1986-1987), dans le cadre duquel on mènera des recherches dans les domaines suivants du développement social: planification sociale; effets sociaux de la crise; participation sociale; effets sociaux des grands travaux publics; politiques sociales sectorielles; décentralisation de la politique sociale; projets sociaux et financement. Les résultats de ces recherches seront consignés dans des rapports ou des manuels méthodologiques qui seront présentés aux gouvernements.

d) Planification et développement régional (1986-1987), qui comprendra des recherches sur l'interaction entre les politiques économiques et sociales au niveau national et le développement régional.

On étudiera également les modalités que doit présenter la planification régionale face aux défis posés, selon les divers cas nationaux, par la centralisation ou la décentralisation de la politique publique de l'Etat. On abordera en outre l'élaboration de bases méthodologiques pour la planification du développement local. Les résultats de ces recherches feront l'objet de rapports manuels méthodologiques destinés aux gouvernements.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les travaux de recherche seront menés en étroite collaboration avec les diverses divisions de la CEPAL, avec le CELADE ainsi qu'avec le PNUD. Les activités seront coordonnées avec d'autres projets du PNUD et avec d'autres institutions spécialisées des Nations Unies, ainsi qu'avec d'autres organismes de coopération internationale ou bilatérale.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les organismes nationaux de planification, les organismes régionaux étatiques ou locaux de planification, les universités et centres académiques, d'autres organismes du secteur publics liés à la planification du développement, les centres de formation sous-régionaux ou nationaux et les entités du secteur privé liées au processus de planification et à la politique économique.

Elément du programme 10.6.4: Coopération entre les organismes de planification d'Amérique latine et des Caraïbes et publications

1. Résultats

a) Appui pour la mise en oeuvre des recommandations de la V Conférence de Ministres et Directeurs de planification d'Amérique latine et des Caraïbes et collaboration aux travaux préparatoires de la VI Conférence (1986-1987).

b) Appui à la réalisation des réunions de planification des pays des Caraïbes et la mise en oeuvre des recommandations (1986-1987).

c) Appui à la formulation et réalisation des activités de coopération horizontale en matière de planification du développement économique et social (1986-1987).

d) Préparation de publications pour la diffusion des recherches et des expériences en matière de planification (Bulletin de planification en espagnol, Bulletin de planification en anglais pour les pays des Caraïbes, série sur des questions de planification, cahiers et livres) (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités de coopération entre organismes de planification et les publications seront réalisées en étroite collaboration avec les différentes divisions de la CEPAL et avec le CELADE, ainsi qu'en rapport étroit avec le PNUD.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs des produits signalés au point 1 seront les organismes de planification, notamment les ministres et directeurs de planification, leur personnel de direction et technique, ainsi que les directeurs et techniciens des organismes de planification des Caraïbes.

En ce qui concerne les publications, les principaux utilisateurs seront les organes nationaux de planification, les organes régionaux d'Etat ou locaux de planification, les organes du secteur public liés à la planification du développement, les universités et les centres académiques. En général, tous ceux qui s'intéressent à la planification du développement économique et social.

PROGRAMME 11: ENERGIE

Présentation

Le programme d'énergie de la CEPAL a pour but d'aider les gouvernements membres de la région à formuler leurs politiques énergétiques. Le programme est composé de deux sous-programmes: évaluation énergétique pour l'Amérique latine et développement intégré du secteur de l'électricité en Amérique centrale.

Le premier sous-programme met particulièrement l'accent sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, l'analyse des tendances et de la politique en matière d'énergie, et les systèmes d'information énergétique. Si les ressources le permettent, diverses études seront réalisées au cours de la période biennale 1986-1987, entre autres, sur les questions suivantes: répercussions des hausses des prix du pétrole sur l'industrie latino-américaine d'énergie électrique, progrès technologiques récents dans le domaine des techniques visant à obtenir des combustibles à partir des sources non traditionnelles choisies et leurs conséquences pour les planificateurs de l'énergie en Amérique latine, et changements intervenus sur les marchés internationaux de l'énergie et leurs conséquences pour l'Amérique latine. La réalisation d'autres études techniques dépendra de la disponibilité du financement extra-budgétaire correspondant.

Le deuxième sous-programme a pour but de fournir un appui aux organismes nationaux d'électricité et au Comité centraméricain d'électrification (CCE) pour la réalisation d'études et d'évaluations portant sur l'actualisation et l'exécution de plans destinés à intégrer et à diversifier les réseaux sous-régionaux d'approvisionnement et de distribution d'électricité.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1984-1985				1986-1987			
	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%
1.1 Evaluation éner- gétique pour l'Amérique latine	80	24	104	74.0	80	24	104	74.0
1.2 Développement intégré du secteur de l'électricité en Amérique centrale	12	24	36	26.0	12	24	36	26.0
Total programme 11 Energie	92	48	140	100.0	92	48	140	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 11.1: EVALUATION ENERGETIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE

Elément du programme 11.1.1: Répercussions des hausses des prix du pétrole sur l'industrie latino-américaine de l'énergie électrique

1. Résultats

Une publication technique dans laquelle on analysera les changements intervenus au niveau du produit et des facteurs de production de l'industrie latino-américaine d'énergie électrique dérivés des hausses marquées du prix réel des facteurs de production énergétiques au cours des périodes 1973-1974 et 1979-1980 (1987).

L'exécution de cet élément du programme dépend de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

L'étude technique en question est liée aux activités menées dans le cadre des programmes de développement industriel et des projections économiques de la CEPAL et du programme de recherche énergétique de L'OLADE.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les organismes gouvernementaux latino-américains liés à l'énergie et à la planification.

Elément du programme 11.1.2: Examen des progrès technologiques récents dans le domaine des techniques visant à obtenir des combustibles à partir des sources non traditionnelles choisies et leurs conséquences pour les planificateurs de l'énergie en Amérique latine

1. Résultats

Une publication technique qui contiendra l'information relative à la nature des changements technologiques intervenus récemment au niveau des techniques liées aux sources d'énergie non traditionnelles et sur leurs répercussions quand à la viabilité économique et financière future de ces techniques, ainsi que les perspectives d'investissement dans l'avenir (1987).

L'exécution de cet élément du programme dépend de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités envisagés dans cet élément du programme sont liées aux travaux de recherche menés dans le cadre du programme de développement industriel de la CEPAL et ceux de l'OLADE.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les organismes gouvernementaux latino-américains liés à l'énergie et à la planification.

Elément du programme 11.1.3: Changements intervenus sur les marchés internationaux de l'énergie et leurs conséquences pour l'Amérique latine

1. Résultats

Une publication technique destinée à évaluer les changements fondamentaux que présentent les marchés internationaux de l'énergie auxquels participent les pays latino-américains et à analyser l'évolution future de ces marchés au cours de la prochaine décennie (1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
Les travaux dérivés de cet élément du programme sont liés aux activités des divisions du commerce international et du développement économique, ainsi qu'au programme de recherches de l'OLADE.
3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Les utilisateurs seront les organismes gouvernementaux latino-américains liés à l'énergie et à la planification.

Elément du programme 11.1.4: Planification énergétique en Amérique centrale

1. Résultats
 - i) Elaboration d'études et de rapports sur les plans de développement intégré de sources d'énergie alternatives pour l'Amérique centrale (1986-1987);
 - ii) Publication d'un bulletin annuel de statistiques de la consommation énergétique annuelle.
2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
Les activités de cet élément du programme sont liées à celles des organismes sous-régionaux et nationaux chargés de la planification énergétique.
3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Les utilisateurs seront les gouvernements centraméricains et les organes sous-régionaux d'intégration.

Elément du programme 11.1.5: Sources d'énergie nouvelles et renouvelables

1. Résultats
 - i) Rapports sur les programmes de mise en valeur des sources d'énergie nouvelles et renouvelables spécifiques, inclus dans les plans énergétiques globaux (1986-1987);
 - ii) Assistance aux gouvernements pour réaliser une évaluation socio-techno-économique des usages finaux alternatifs de sources d'énergie spécifiques (1986-1987).

L'exécution de cet élément du programme dépend de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.
2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
Les activités de cet élément du programme sont directement liées à l'exécution du Programme d'action de Nairobi.
3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Les utilisateurs seront les gouvernements d'Amérique centrale.

SOUS-PROGRAMME 11.2: DEVELOPPEMENT INTEGRE DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE EN AMERIQUE CENTRALE

Elément du programme 11.2.1: Développement intégré du secteur de l'électricité en Amérique centrale

1. Résultats
 - i) Etude sur le fonctionnement automatisé du réseau électrique inter-connecté en Amérique centrale (1986);
 - ii) Prestations de services techniques aux réunions annuelles du Conseil électrique de l'Amérique centrale (CEAC) (1986-1987);
 - iii) Rapport statistique annuel sur la production et la consommation d'électricité dans la sous-région (un par an).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme est lié à l'application du Programme d'action de Nairobi sur la mise en valeur et l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Les utilisateurs seront le Conseil électrique de l'Amérique centrale (CEAC), les entreprises nationales d'électricité et les organes sous-régionaux d'intégration.

PROGRAMME 12: ENVIRONNEMENT

Présentation

Depuis sa création (1980), le Groupe mixte CEPAL/PNUÉ de développement et de l'environnement est devenu le principal centre de réflexion et de propositions visant à incorporer la dimension écologique, conçue en tant que facteur de développement, aux activités programmatiques menées par la CEPAL à la demande des différents gouvernements de la région. Loin d'aborder les considérations de l'environnement comme une restriction, on s'est attaché à en faire un instrument fondamental du développement économique et social. Conjointement avec d'autres programmes, on a favorisé un rapprochement entre les approches globales et économiques et les aspects réels du développement (les besoins matériels, les ressources physiques et leurs conditions de reproduction à long terme, les systèmes productifs et leurs modèles technologiques, les modèles de consommation, etc.) et on a contribué ainsi à la formation d'une conception unifiée et intégrale du développement. Ce rapprochement a favorisé l'émergence d'une perception concrète des styles de développement, ainsi que des possibilités et défis que présentent les différentes conditions naturelles spécifiques de la région, et par conséquent le recours à et la génération d'options endogènes ainsi que la coopération et l'intégration régionales à cette fin. Il faut souligner, à cet égard, la coopération entre les autorités, les chercheurs et les planificateurs liés au développement métropolitain, et au développement régional en zones à écosystèmes prédominants tels que les arides, tropicaux humides et de montagne. On mentionnera également le Programme régional sur la planification du développement et de l'environnement mis en oeuvre par la CEPAL par le biais du Groupe en question, en coordination avec l'ILPES et le Bureau régional pour l'Amérique latine du PNUÉ, en application des décisions de la Réunion d'experts désignés par les gouvernements sur les Programmes régionaux d'environnement en Amérique latine, qui s'est tenue en mars 1983 à Buenos Aires, Argentine. Les activités du Groupe ont, jusqu'à présent, suivi deux types de modalités: d'une part, des études internes regroupées dans l'élément du programme 12.1.1. et d'autre part, des activités de promotion de la coopération horizontale, qui font l'objet de l'élément du programme 12.1.2. Les études internes sont réalisées par des fonctionnaires du Groupe avec la collaboration des services du système de la CEPAL et de consultants; elles possèdent un caractère exploratoire et ont pour objectif la préparation des activités de coopération horizontale; une fois terminées, elles sont publiées en vue de leur diffusion à niveau général et de leur utilisation comme matériel de formation.

On peut considérer la période 1980-1985 comme le stade initial de cette double modalité et il faut donc attribuer à la plupart des résultats le caractère de préliminaire. En effet, la plupart des critères théoriques et méthodologiques ont encore un caractère provisoire et les mécanismes et activités de coopération horizontales amorcés en sont encore à un stade de formation. C'est pourquoi il faut envisager la période 1986-1987 comme une étape de transition, de consolidation des démarches précédentes, qui seront menées au terrain pratique; on favorisera l'échange d'expériences entre pays, en jettant ainsi les bases qui permettront l'incorporation plus vaste et positive de la dimension de l'environnement -suivant l'approche adoptée- à la stratégie de développement de la décennie 1990.

Quant à l'exécution de ce programme, il faut signaler que le Programme des Nations Unies pour l'environnement pourrait réduire les fonds qu'il octroie aux commissions régionales -dont la CEPAL- à partir de 1985 et les suspendre tout à fait à partir de 1986. Les pays de la région devront donc garantir les

Programme 12

ressources nécessaires pour financer les deux professionnels et le personnel
auxiliaire dont le salaire était jusqu'à présent assuré par le PNUE.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR
SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1984-1985				1986-1987			
	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%
12.1 Environnement et développement	48	48	96	100.0	48	48	96	100.0
Total programme 12 environnement	48	48	96	100.0	48	48	96	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 12.1: ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT

Elément du programme 12.1.1: L'environnement en tant que facteur de développement

1. Résultats

a) Etudes sur la contribution de l'intégration de l'environnement à la stratégie de développement pour la décennie 1990. On étudiera l'apport qu'a représenté son inclusion à la stratégie appliquée dans la région dans les années 80 et on formulera des propositions pour la stratégie de la décennie 1990. On envisagera notamment cet apport à la lumière de la structuration d'un nouvel ordre économique international, des processus d'intégration sous-régionale, des changements dans les styles de croissance, et de la mobilisation des ressources internes destinées à satisfaire les besoins de la population à faibles revenus. Certaines de ces études seront regroupées dans un rapport qui sera soumis à la vingt-et-unième session de la CEPAL (1986) et au XV Conseil d'administration du PNUE (1987). Sur la base des observations et des corrections apportés à ce rapport, on élaborera une première ébauche à titre de contribution à la préparation de la stratégie de développement pour la décennie 1990 (1987). On espère que cette ébauche soit incorporée aux premières phases des discussions sur cette stratégie qui auront lieu en 1988 et 1989.

b) Rapports sur les différentes options générales de développement dans les zones appartenant à différents écosystèmes prédominants dans la région (tropical humide, zones arides, haute montagne, mer des Caraïbes, zones froides). On se penchera notamment sur les schémas productif, énergétique, technologique, d'établissement et de consommation de base. Rapports aux mécanismes sous-régionaux d'intégration et de coopération correspondants (1986-1987), documents à publier par la CEPAL, et matériel pour la préparation de la stratégie de développement de 1990 (1987), lequel pourrait consister en un rapport qui synthétiserait les différents écosystèmes envisagés, le tout accompagné d'une analyse comparative.

c) Exécution de projets pilotes, dans les pays de la région qui en feront la demande, sur l'application de nouvelles méthodes d'intégration

de la dimension de l'environnement à la planification (globale et régionale) du développement et à la formulation et évaluation de projets. Ces méthodes ont été formulées par la CEPAL et par l'ILPES dans le cadre du projet sur l'incorporation de la variable écologique à la planification amorcé au cours de la période biennale 1982-1983. On élaborera un rapport à l'intention de la VI Conférence de Ministres et Directeurs de planification de l'Amérique latine et des Caraïbes (1987) sur les résultats des projets pilotes et les recommandations en vue de leur application dans d'autres pays de la région, ainsi que des articles destinés à être publiés dans la revue de l'ILPES et à être utilisés en formation.

d) Révision critique des projections quantitatives globales sur le rapport entre la population, les ressources naturelles, l'environnement et le développement, du point de vue des options de développement de l'Amérique latine. Exercice de projections statistiques, vingt ans après la fin du travail sur les limites de la croissance, au titre de contribution régionale au Programme sur la population, les ressources naturelles, l'environnement et le développement actuellement en cours d'élaboration au Siège. On élaborera un rapport préliminaire sur cette question à l'intention du Siège, un article qui sera publié dans la Revista de la CEPAL et une contribution aux préparatifs de la stratégie de développement de 1990 (1987).

e) Appui technique à d'autres programmes et dépendances du système de la CEPAL en vue de consolider leur capacité d'aborder les relations entre l'environnement et les activités de développement qui intéressent les gouvernements de la région (activité permanente).

Les résultats a) et b) correspondent à l'expérience acquise par le Groupe au niveau des activités commencées en 1980-1982. Chaque rapport comprendra une base théorique, des exemples d'expériences régionales et des propositions dans lesquelles on fera une synthèse des options ou des précautions dont il conviendrait de tenir compte dans la préparation des stratégies pour la décennie 1990. Ces rapports seront élaborés par des fonctionnaires du Groupe en coopération avec les divisions de la CEPAL, d'autres organes des Nations Unies et éventuellement d'autres institutions spécialisées, chargés de la préparation ou de la mise en pratique d'aspects prioritaires de la stratégie régionale. Les versions finales feront l'objet de discussions au cours de conférences, séminaires, stages et autres réunions similaires, avec la participation de représentants des gouvernements, des experts et autres utilisateurs des pays de la région.

On espère obtenir le résultat mentionné dans c) dans le cadre d'un projet amorcé par le Groupe en 1983-1984 qui sera exécuté dans les pays où les meilleurs résultats en la matière auront été atteints jusque 1985. Le rapport sera élaboré par des fonctionnaires du Groupe en collaboration avec les organes techniques des zones ou pays où seront exécutés les projets pilotes et sera discuté suivant le même procédé que pour a) et b).

Les activités mentionnées au paragraphe d) seront réalisées dans le cadre d'un projet spécial qui sera formulé en 1986; il sera exécuté par des consultants dirigés par le Groupe et discuté lors de réunions d'experts régionaux de haut niveau en coopération avec d'autres organes des Nations Unies.

Le résultat e) sera atteint de diverses façons, selon le caractère de l'activité à laquelle doivent s'incorporer les considérations de l'environnement. Il pourra s'agir de rapports, publications techniques, services d'information et projets d'assistance technique auxquels le Groupe pourrait participer, ainsi que de conférences, documents, services consultifs, etc.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
Les résultats indiqués aux paragraphes a), b) et d) sont essentiellement

liés aux activités du Centre de projections économiques de la CEPAL et au PNUE. Le résultat c) est essentiellement lié aux activités de l'ILPES et le résultat e) aux différents programmes et dépendances de la CEPAL, selon le caractère de l'activité.

Le résultat mentionné au paragraphe b) constitue dans une certaine mesure le complément à l'échelon régional des résultats de l'élément du programme 12.1.2.

Tous les résultats seront coordonnés avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), notamment par le biais des programmes régionaux d'environnement et du réseau pour l'information de l'environnement pour l'Amérique latine et les Caraïbes qui installe actuellement son Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront au premier chef les organisations intergouvernementales et les fonctionnaires gouvernementaux chargés de formuler les stratégies de politiques et plans de développement, lesquels seront contactés de façon directe, par les publications de la CEPAL et les activités d'assistance technique, formation et recherche, ainsi que par des réunions et conférences.

Les résultats serviront ensuite aux futurs responsables de la formulation de politiques, aux planificateurs, autorités publiques et administrateurs, lesquels seront contactés grâce à la diffusion des publications, en particulier dans les centres d'études post-universitaires.

Les résultats devraient contribuer à améliorer les politiques de développement et à élargir l'éventail des options pour l'action et les politiques futures.

Élément du programme 12.1.2: L'environnement en tant que facteur de coopération horizontale et intégration

1. Résultats

a) Rapport sur les expériences de redistribution, de génération d'emplois et de dynamisation d'autres ressources de grandes villes grâce à l'amélioration et la valorisation de leurs potentialités au niveau de l'environnement (deuxième semestre, 1986), qui sera présenté au réseau de coopération inter-métropolitaine d'Amérique latine et des Caraïbes, actuellement en formation.

b) Rapport sur les activités de coopération pour le développement en écosystèmes arides (programme récemment mis en marche), portant sur les expériences en matière de mise en valeur intégrale de ces écosystèmes, notamment en vue de satisfaire les besoins en énergie, eau, produits alimentaires, logement et établissements (1987).

c) Rapport au programme de l'environnement des Caraïbes et aux pays membres du Comité de développement et de coopération de Caraïbes (CDCC) quant aux expériences de mise en valeur à des fins de loisirs et touristiques de l'environnement des Caraïbes, ainsi que d'autres utilisations sociales et économiques et selon des options endogènes de développement (1986). Document qui sera publié dans les différentes séries de la CEPAL (1987).

d) Appui technique à d'autres programmes de coopération et d'intégration pour l'incorporation à leurs activités des considérations relatives à l'environnement qui serviront leurs objectifs de développement (activité permanente).

e) Appui aux activités dérivées du réseau de coopération inter-métropolitaine et du programme pour le développement en écosystèmes arides, jusqu'à ce qu'ils atteignent une étape de consolidation (tous deux sont en cours de formation en 1983).

L'accent mis sur les résultats mentionnés au paragraphe a), b) et c) sera de type hautement pratique. On mentionnera des expériences dans lesquelles

Les critères théoriques et méthodologiques d'incorporation à la dimension de l'environnement au processus de développement auront été mis en pratique. Cette tâche sera réalisée par des fonctionnaires du Groupe, en coopération avec des experts des mécanismes de coopération et d'intégration respectifs, et chaque thème comprendra trois ou quatre cas de pays différents.

Le résultat d) dépendra de la demande des autres programmes de coopération et d'intégration et comprendra des rapports et des services d'assistance technique limités.

On atteindra le résultat e) par l'assistance périodique que prêteront les fonctionnaires du Groupe au réseau et au programme actuellement en cours de création en tant qu'activité complémentaire d'un projet antérieur exécuté par le Groupe, ainsi que la canalisation de l'appui et des services d'autres services du système de la CEPAL.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Le résultat a) est lié essentiellement aux activités du programme mixte CEPAL/CELADE d'établissements humains, à l'ILPES en matière d'assistance pour la planification métropolitaine et locale, et au PREALC.

Le résultat b) est essentiellement lié aux activités du programme mixte CEPAL/CELADE d'établissements humains, à la Division de ressources naturelles et la Division agricole mixte CEPAL/FAO.

Le résultat c) est essentiellement lié aux activités du sous-programme d'intégration et de coopération économique entre les pays des Caraïbes, avec l'Organisation mondiale du tourisme et le Programme de l'environnement des Caraïbes.

Le résultat d) pourra être lié, selon les demandes éventuelles, à l'Accord de Carthagène, au Traité de coopération amazonique, la Commission permanente du Pacifique sud ou le Traité du Bassin du Plata et différents services de la CEPAL.

Dans une certaine mesure, cet élément du programme constitue une décomposition par écosystèmes et par sous-région du résultat b) de l'élément du programme 12.1.1.

Tous les résultats seront coordonnés avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), notamment par le biais des programmes régionaux d'environnement et du réseau d'information relative à l'environnement, qui installe actuellement son Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les organes intergouvernementaux de coopération horizontale et d'intégration sous-régionale mentionnés. Ils seront contactés par le biais de l'assistance technique directe et l'envoi de rapports, articles et autres publications. En deuxième lieu, les utilisateurs seront des universitaires, chercheurs et fonctionnaires qui pourront faire partie de ces organes, et qui seront essentiellement contactés par le biais d'activités de formation dans des centres d'études post-universitaires, ainsi que de conférences et de la diffusion de publications dans des centres spécialisés. Les résultats devraient contribuer au renforcement de la coopération horizontale et de l'intégration sous-régionale, ainsi qu'à l'amélioration des activités concrètes de développement sur lesquelles ils déboucheront dans l'avenir.

PROGRAMME 13: ALIMENTATION ET AGRICULTURE

Présentation

Les activités dans ce domaine visent à appuyer et à encourager les mesures et actions des pays latino-américains en vue d'atteindre leur développement alimentaire, agricole et rural.

Le programme de travail pour la période biennale a pour objet de contribuer à la concrétisation des tentatives nationales d'assurer un équilibre adéquat entre leurs divers postulats pour l'action, notamment entre l'expansion de la production agricole et une juste distribution, dans un contexte d'interdépendance croissante dans lequel les problèmes, les aspirations et les politiques nationales sont liés à ceux d'autres pays.

Le programme couvre les changements intervenus au cours des dernières années quant à la perception du problème alimentaire qui va au-delà du cadre strict de la production et comprend les différents maillons intermédiaires (fonctionnels et sociaux) entre cette production et la consommation finale de produits alimentaires des diverses couches sociales.

D'autre part, et répondant également à la plus grande précision atteinte au niveau de la conceptualisation de la sécurité alimentaire, le programme considère que cette dernière comprend des facteurs tant structurels que conjoncturels (ou cycliques) qui influent sur la disponibilité globale de produits alimentaires, ainsi que sur ceux qui déterminent les niveaux d'accès des différents secteurs sociaux.

Le programme estime qu'il faut évaluer si les politiques émanées aux niveaux national, sous-régional et régional, en réponse à la grave crise économique que traverse actuellement l'Amérique latine correspondent à l'ampleur de cette crise ou si, au contraire, il convient de procéder à une révision radicale, tant des termes de l'insertion des systèmes alimentaires nationaux dans le système mondial, que de la hiérarchie attribuée à l'objectif de satisfaction des besoins alimentaires de base dans l'ensemble des priorités nationales. La réduction draconienne de la vulnérabilité extérieure des systèmes nationaux - menée à des niveaux extrêmement dangereux au cours de la période de disponibilité abondante de crédit privé extérieur - est devenue un objectif de première importance et doit orienter la recherche d'options qui mettent l'action sur l'effort interne et rendent possible l'obtention des résultats par le biais de la consolidation de l'intégration latino-américaine dans le domaine agro-alimentaire.

On réétudiera et perfectionnera les méthodologies d'analyse interprétative; les diagnostics et les critères de base seront épurés de façon à renouveler et actualiser les approches stratégiques optatives en matière de sécurité alimentaire, dans ses différents domaines et pour formuler des politiques alimentaires alternatives, qui rendent plus facile aux secteurs les plus défavorisés de la population l'accès physique et économique aux minima normatifs en matière alimentaire.

La réalité agricole et rurale latino-américaine subit un processus de modifications et présentera certainement des changements profonds dans l'avenir proche, et à plus long terme. Le programme de travail proposé prétend détecter et étudier les indicateurs quantitatifs et qualitatifs de l'évolution des principaux facteurs économiques et sociaux qui conditionnent et déterminent le développement agricole et rural. Ce travail analytique mettra l'accent sur le rôle effectif et potentiel de l'agriculture dans le développement économique et social et, par conséquent, se penchera sur les stratégies et politiques

générales adoptées par les gouvernements, les modalités d'insertion dans ces dernières des stratégies et des politiques agricoles et rurales, les instruments de politique agricole sélectionnés et utilisés, et les obstacles auxquels se heurtent leurs efforts pour atteindre les objectifs généraux et spécifiques de développement agricole et rural.

On accordera une importance particulière, dans le programme, à l'information relative au comportement productif et aux relations extérieures du secteur agricole latino-américain par rapport à la situation alimentaire moyenne régionale; beaucoup de pays enregistreront une aggravation des difficultés économiques et financières liées à l'approvisionnement adéquat de produits alimentaires. On appuiera sur les efforts gouvernementaux de révision ou de réformulation des plans et des stratégies de production de denrées alimentaires et de développement des zones de production agricole et rurales. On se penchera également sur les discussions des tendances présentées par les flux nationaux et internationaux de ressources financières, les prix des produits et des facteurs de production, les subsides, le protectionnisme et autres aspects relevant du contexte économique général qui ont des incidences au niveau des encouragements à la production alimentaire, les revenus de l'agriculture paysanne et l'emploi de la population rurale.

Le programme de travail prévoit que, dans l'avenir, la coopération en matière d'alimentation et d'agriculture devra jouer un rôle important et qu'il faut, par conséquent, appuyer les actions entreprises à cet effet par les pays de la région, ainsi que les schémas sous-régionaux et régionaux correspondants. Enfin, on accorde une grande importance aux activités d'assistance à la planification agricole; c'est pourquoi on mettra l'accent sur la formation destinée à améliorer la capacité des pays en matière de planification agricole et analyse sectorielle, au niveau de la préparation, l'évaluation et le contrôle postérieur de projets, de l'incorporation de considérations nutritionnelles à la planification du développement agricole et rural, et de l'élaboration et la compilation des indicateurs socio-économiques requis pour cette planification.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1984-1985				1986-1987			
	RE a/	RE b/	Total	%	RE a/	RE b/	Total	%
13.1 Politiques, plans et programmes de développement alimentaire, agricole et rural et perspectives à long terme	144	144	288	100.0	144	144	288	100.0
Total programme 13	144	144	288	100.0	144	144	288	100.0
Alimentation et agriculture	144	144	288	100.0	144	144	288	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 13.1: POLITIQUES, PLANS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT
ALIMENTAIRE, AGRICOLE ET RURAL ET PERSPECTIVES A LONG TERME

Elément du programme 13.1.1: Production, transformation et défis de l'agriculture régionale

1. Résultats

Un rapport où seront analysés l'ampleur et l'orientation des transformations sociales rurales intervenues au cours des dernières années et qui fournira une interprétation des principales tendances et des facteurs économiques et sociaux qui déterminent le comportement productif agricole régional (deuxième semestre, 1987).

Cet effort analytique sera complété par l'examen des instruments de politique utilisés par les gouvernements pour atteindre leurs objectifs de production et ceux plus généraux du développement agricole et rural. D'autre part, à la lumière de la nouvelle situation agricole et rurale qui caractérisera l'avenir proche, des efforts seront faits et des approches méthodologiques seront élaborées au niveau de l'analyse et de la programmation agricole et rurale en fonction de cette nouvelle réalité agraire, efforts qui feront l'objet de documents qui seront soumis à la considération des gouvernements de la région qui en feront la demande.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On collaborera avec le bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine, les divisions du Département économique et social de la FAO (Rome), avec différentes divisions et divers bureaux sous-régionaux de la CEPAL, ainsi qu'avec l'ILPES et le PREALC.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les bureaux gouvernementaux de planification générale ou de programmation agricole, ou les deux. L'exécution de cet élément du programme devrait fournir des éléments d'appréciation des critères optatifs en matière de politiques et de programmes agricoles nationaux orientés vers l'obtention d'objectifs nationaux d'expansion de la production de denrées alimentaires et d'amélioration de la qualité de la vie dans le milieu rural.

Elément du programme 13.1.2: Sécurité alimentaire

1. Résultats

A partir de cas nationaux représentatifs (qui comprendront cinq pays d'Amérique centrale, deux d'Amérique du Sud et trois de la sous-région andine) (deuxième semestre 1986), on analysera les principaux obstacles qui entravent l'atteinte de niveaux souhaités de sécurité alimentaire. On analysera également les facteurs qui ont contribué à la contraction de l'échange régional et sous-régional de produits agricoles. Ces deux types d'analyse devront contribuer à l'élaboration de politiques nationales qui, outre le fait de favoriser la structuration des systèmes alimentaires plus pertinents, prévoient des mesures visant à mettre à profit les potentialités de l'intégration sous-régionale et régionale en matière de relations stables d'intérêt mutuel alimentaire, sur la base de l'établissement de relations stables d'intérêt mutuel à long terme entre les systèmes alimentaires nationaux.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On collaborera avec le bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les divisions de politique alimentaire et nutrition, d'analyse de politiques et de commerce et produits agricoles de la FAO (Rome).

3. Utilisateurs, comment
 Les principaux utilisateurs nationaux de planification, publics qui participent à l'élaboration de plans, de politiques et de programmes, de façon effective, et qui s'intéressent à la technique et même de faciliter les travaux de terrain.

contacter et utilisation prévue des résultats
 seront les ministères ou/et les bureaux ministères de l'agriculture et autres services rattachés à l'application de mesures et activités alimentaires. Les résultats analytiques permettront, avec les organismes nationaux et internationaux, de répondre aux demandes d'appui à la coordination des efforts et la réalisation de

Elément du programme 13.1.3:

formation en matière de développement alimentaire, agricole et rural

1. Résultats

La formation en/et par les professionnels de formation en matière agricole et rurale comprendra l'ensemble du matériel didactique, et qui sera utilisé dans le domaine de la formation dans le domaine de la formation.

Cette participation sera effectuée en fonction des besoins et des crédits. On répondra également aux demandes de formation et des efforts de formation.

La formation sera effectuée au cours nationaux, sous-régionaux et régionaux de développement alimentaire, agricole et rural, et la préparation de documents et autres matériels de formation. L'objectif est de renforcer les institutions nationales de développement alimentaire, agricole et rural (1986-1987). Le contenu de la formation sera au niveau thématique que de la durée spécifique nationale et dépendra de la disponibilité de crédits et des demandes d'appui en provenance des activités nationales par la FAO.

2. Rapport avec d'autres
et avec d'autres organismes
 Cet effort sera réalisé en collaboration avec les institutions du système des Nations Unies.

rammes et services du système des Nations Unies
s internationaux et régionaux
 conjointement avec la FAO, le FNUD et autres institutions des Nations Unies qui portent un intérêt aux activités de formation en matière agricole et rurale.

3. Utilisateurs, comment

La formation à haut niveau d'institutions nationales de formation agricole et rurale; aux professionnels chargés de la formulation ou l'exécution de programmes; les utilisateurs seront contactés à la collaboration au renforcement de la formation et à l'apport de matériel didactique enrichi la formation.

contacter et utilisation prévue des résultats
 participera s'adressera aux professionnels de haut niveau chargés des questions alimentaires, agricoles et rurales, et au personnel intermédiaire liés à la formulation et l'exécution de programmes de développement agricole et rural. Les utilisateurs seront contactés à leur participation au cours de formation, et à la collaboration au renforcement d'institutions nationales de formation, et à l'apport de matériel didactique actualisé et adéquat qui contribue à

Elément du programme 13.1.4:

respectives à long terme de l'alimentation et de l'agriculture

1. Résultats

Le rapport sur les perspectives de la situation agricole d'après une analyse prospective du degré d'autosuffisance alimentaire à divers critères destinés à caractériser l'avenir immédiat de la culture dans le développement agricole et programmes de politiques sectorielles et à la matérialisation de l'économie et de la société.

Le rapport sur les perspectives de la situation agricole latino-américaine des événements relevés jusque début 1986. L'étude de la demande, la production, le commerce et le transport en Amérique latine, qui servira de base à l'élaboration de politiques agricoles et résoudre les problèmes critiques qui se posent. L'étude mettra l'accent sur le rôle de l'agriculture dans le développement global et proposera des options quant aux politiques agricoles pour contribuer à l'accélération du développement agricole et à la réduction des importations éventuelles de l'agriculture latino-américaine (fin 1987).

2. Rapports avec d'autres
et avec d'autres organismes
 Avec le Bureau régional de la FAO et les divisions du Département économique et social de l'ONU.

rogrammes et services du système des Nations Unies
es internationaux et régionaux
 de la FAO et les divisions du Département économique et social de l'ONU.

et social de la FAO; avec d'autres divisions de la CEPAL et avec le PREALC.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les ministères de l'agriculture et les bureaux nationaux de planification; on prévoit la réalisation d'une réunion technique pour fonctionnaires nationaux liés aux activités de planification. L'étude pourra faire partie du matériel didactique utilisé dans ces cours et dans les activités de formation en service en matière de programmes de développement agricole et rural.

Elément du programme 13.1.5: Coopération en alimentation et agriculture

1. Résultats

Des études seront élaborées conjointement avec les secrétariats des schémas de coopération et d'intégration agricole ou/et on prêtera assistance pour la préparation de rapports spécifiques et l'organisation de réunions au niveau de ces schémas, en ce qui concerne, entre autres, les domaines suivants: produits ou groupes de produits spécifiques qui présentent un intérêt spécial pour plusieurs pays, la sécurité alimentaire, les modalités des relations extérieures des agricultures nationales, formules révisées ou nouvelles d'assistance technique mutuelle et autres mécanismes de coopération dans le domaine alimentaire, agricole et rural (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Avec le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine, avec les divisions du Département économique et social de la FAO ainsi qu'avec les divisions et bureaux sous-régionaux pertinents de la CEPAL.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les services publics et les organisations privées liées aux efforts de coopération et d'intégration en Amérique latine. Ils seront le plus souvent contactés par le biais des réunions techniques périodiques et spéciales généralement organisées ou patronnées par les schémas d'intégration et de coopération, ainsi que par la CEPAL et la FAO sur les questions relatives à la coopération.

PROGRAMME 14: ETABLISSEMENTS HUMAINS

Présentation

Le programme des établissements humains comprend des activités de formation; d'information; de coopération technique et de recherche dans le domaine de la planification, de la pauvreté urbaine et des établissements précaires; des techniques de construction de l'habitat et prestation de services.

L'expérience acquise par la CEPAL grâce à ses différentes activités dans la région, aux séminaires d'experts et réunions de représentants gouvernementaux qui se sont effectuées tant au niveau politique que technique a démontré que la tâche prioritaire dans la région est la formation de professionnels, techniciens de niveau intermédiaire et personnel de base dans les domaines liés à l'analyse des faits, l'élaboration de politiques et de projets, ainsi que leur exécution et administration en matière d'établissements humains.

C'est pourquoi la plus haute priorité sera accordée aux activités de formation de personnel technique et des dirigeants de base de la communauté par le biais de séminaires, ateliers et cours intensifs en collaboration avec des organismes gouvernementaux et internationaux, des organisations communautaires et des universités de la région.

Les connaissances et l'expérience acquises grâce à la recherche, à la coopération technique ainsi qu'aux activités d'information et de diffusion contribueront à fournir l'appui de fond requis par les activités de formation.

Le programme est composé de quatre sous-programmes:

a) Le premier sous-programme, qui concerne les établissements humains et la planification du développement ainsi que les techniques appropriées de construction de l'habitat et l'approvisionnement de services, est subdivisé en trois éléments du programme: i) les corrélations entre les styles de développement économique et social et le processus de métropolisation; les styles de développement en tant que déterminants de l'organisation sociale et spatiale de la ville; la planification et administration des zones métropolitaines; ii) méthodologies de planification locale et participation de la communauté; formulation, exécution et évaluation de programmes économiques et sociaux et des projets à l'échelon municipal; corrélations entre les autorités locales et les autorités centrales; iii) promotion de la recherche et la coopération horizontale dans le domaine des techniques appropriées pour la construction de l'habitat et l'approvisionnement de services; organisation de séminaires et ateliers sur des questions spécifiques liées à la recherche sur les techniques appropriées et leur mise en pratique.

b) Le deuxième sous-programme (formation) constitue un ensemble de trois groupes d'activités interdépendantes: i) formation de personnel de niveau intermédiaire; ii) formation de professionnels; iii) formation d'instructeurs. L'objectif est de contribuer à l'éducation, la formation et l'actualisation des connaissances des professionnels et des techniciens qui travaillent dans les organismes nationaux ou locaux de gouvernements comme professeurs universitaires ou qui réalisent des études dans des disciplines liées aux établissements humains.

c) Le troisième sous-programme est consacré à l'analyse des déterminants sociaux, économiques et culturels et les conséquences des établissements précaires urbains dans la région, ainsi que l'étude des modalités techniques et d'organisation avec lesquelles leurs habitants abordent le problème de la satisfaction de leurs besoins de logement et services connexes et élaborent des stratégies de subsistance. On mettra l'accent sur la recherche de formules alternatives d'élaboration de politiques et d'action à mener dans ce domaine. Ce sous-programme, qui n'est pas envisagé dans le Plan à moyen terme pour la période 1984-1989, a été conçu à la lumière de la résolution adoptée par l'Assemblée générale

par laquelle 1987 a été désigné l'Année internationale du logement pour les sens-abri et des contributions ont été demandées pour réaliser les travaux pertinents.

d) Le dernier sous-programme a pour but de fournir, dans le cadre des données disponibles, une information périodique sur les modifications apportées à la structure du système des établissements humains des pays de la région et sur certains indicateurs de la qualité de vie et de l'environnement dans ces établissements.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1984-1985				1986-1987			
	BO a/	RE b/	Total	%	BO a/	RE b/	Total	%
14.1 Recherche sur la méthodologie de la planification et sur les techniques appropriées de construction	16	22	38	32.0	16	22	38	32.0
14.2 Formation	12	18	30	25.0	12	18	30	25.0
14.3 Pauvreté urbaine et établissements précaires	13	20	33	27.0	13	20	33	27.0
14.4 Divulgarion de l'information et participation	7	12	19	16.0	7	12	19	16.0
Total programme 14	48	72	120	100.0	48	72	120	100.0
Etablissements humains								

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 14.1: RECHERCHE SUR LA METHODOLOGIE DE LA PLANIFICATION ET SUR LES TECHNIQUES APPROPRIÉES DE CONSTRUCTION

Elément du programme 14.1.1: Planification et gestion métropolitaines

1. Résultats

Deux études, un séminaire et quatre missions techniques (1986-1987) visant à : a) analyser les corrélations entre le changement social et le développement, d'une part, et d'autre part le processus de métropolisation; b) étudier et promouvoir des modèles alternatifs d'organisation socio-spatiale métropolitaine, ainsi que des politiques et des stratégies de planification métropolitaine intégrées aux plans nationaux de développement; c) examiner la fonction socio-économique de la métropole et le rôle éventuel de la planification métropolitaine en tant qu'instrument pour la mise en pratique de styles alternatifs de développement; d) analyser et promouvoir l'application d'autres techniques et méthodologies possibles pour la formulation de plans dans des domaines tels que le transport, l'énergie, le logement et les services d'infrastructure sociale.

Les études réalisées et les résultats des séminaires et des ateliers ainsi que de l'expérience acquise par le biais des activités d'assistance technique serviront de matériel de base aux travaux qui seront menés dans le cadre de l'élément du programme 14.2.1.

L'exécution de cet élément du programme dépendra en partie de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Des liens de collaboration seront établis avec l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES) et d'autres organismes de coopération internationale tels que le FISE, l'UNESCO, l'ONUDI et l'OIT qui mènent des activités similaires dans la région, ainsi qu'avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les organismes métropolitains nationaux et locaux de planification chargés de l'élaboration et de l'exécution de projets, ainsi que du financement et de la construction de l'infrastructure afin d'assurer les services urbains, notamment aux groupes les plus démunis.

Ces institutions seront contactées par le biais de missions de coopération technique, de séminaires de diffusion de connaissances, de recyclage des professionnels et des techniciens, ainsi que des activités générales de formation.

Elément du programme 14.1.2: Formulation et gestion de plans et projets à l'échelon local; planification municipale et participation communautaire

1. Résultats

Deux séminaires, quatre ateliers, quatre études de cas et quatre missions de coopération technique (1986-1987) destinés à réviser les concepts et la méthodologie de planification à l'échelon local, notamment en ce qui concerne la planification municipale, les études de formulation, exécution, gestion et évaluation de projets locaux et la promotion de l'application de plans et formes de conceptualisation alternatifs en ce qui concerne la fonction des autorités municipales, la participation de la communauté au processus d'adoption des décisions, et la prestation de services sociaux et d'infrastructure.

En ce qui concerne l'élément du programme 14.1.2, les résultats de ces activités serviront de matériel de base aux travaux menés dans le cadre de l'élément du programme 14.2.1.

L'exécution de cet élément du programme dépendra en partie de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Des liens de collaboration seront établis avec l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES), certains services de la CEPAL et le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les autorités et les bureaux nationaux et locaux de planification et les organes de participation communautaire chargés des processus de prise de décisions ou qui y participent.

Ces institutions seront contactées par le biais de séminaires, d'ateliers et d'activités de formation et d'assistance technique.

Elément du programme 14.1.3: Techniques pour la construction de l'habitat et la prestation de services sociaux et d'infrastructure

1. Résultats

a) Quatres études (deux par an) visant à établir, sur la base de cas concrets extraits de la réalité des pays latino-américains, les corrélations entre l'offre et la demande de services et la possibilité d'y avoir accès de la part de la population, ainsi que le niveau de vie et la qualité de l'environnement dans le contexte des styles de développement appliqués dans la région.

b) Deux études (une par an) et quatre missions de coopération technique destinées à reviser la technique utilisée dans la construction de l'habitat et la prestation de services, afin de proposer des alternatives qui répondent davantage aux conditions économiques, sociales, géographiques et écologiques des pays de la région. Ces études devraient servir de base aux activités de coopération technique visant à collaborer avec les organismes publics pertinents en ce qui concerne la planification et la définition des politiques qui touchent les secteurs qui déterminent l'offre et la demande de services ainsi que l'accès à ces derniers.

L'exécution de cet élément du programme dépendra en partie de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Des liens opérationnels seront établis avec l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES), les divisions de développement social et de transport et communications de la CEPAL, avec le groupe mixte CEPAL/PNUE du développement et de l'environnement, avec le Groupe de la science et la technique et avec des institutions spécialisées telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ainsi que le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat).

Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les organismes publics de planification globale et sectorielle nationale et locale ainsi que de formulation et d'exécution de projets, et des institutions communautaires privées.

Ils seront contactés par le biais de missions de coopération technique, des séminaires de diffusion de l'information et des activités de formation.

Les résultats des activités réalisées serviront à formuler des plans de prestation de services et de politiques économiques et sociales visant à améliorer les corrélations entre qualité de la vie et l'environnement par l'apport d'éléments qualitatifs et quantitatifs de l'offre de services.

SOUS-PROGRAMME 14.2: FORMATION

Elément du programme 14.2.1: Formation

1. Résultats

i) Vulgarisation professionnelle, qui sera assurée par deux séminaires (un par an), deux cours (un par an) et quatre ateliers (deux par an) destinés à compléter la formation de professionnels chargés de programmes du secteur public en ce qui concerne l'habitat, notamment dans le domaine de la planification, la préparation, la gestion et l'évaluation de projets, ainsi que de la technologie appliquée aux établissements humains.

ii) Formation de personnel technique de niveau intermédiaire. Cette formation sur le terrain aura pour but de préparer un personnel technique de niveau

intermédiaire et d'offrir au même temps une assistance aux autorités locales et organisations communautaires (un cours par an).

iii) Formation de professeurs universitaires et avis consultatif aux programmes d'enseignement professionnels. Un cours (1986) pour professeurs universitaires, destiné à élargir leur sphère d'enseignement et à les orienter dans le contexte de perspectives multidisciplinaires qui éclairent les répercussions économiques, sociales et écologiques des processus d'établissements humains afin qu'il en soit tenu compte dans les programmes de formation des centres universitaires de la région. Assistance aux centres de formation universitaire et technique qui souhaitent perfectionner leurs programmes de formation en fonction des exigences du développement national en matière d'établissements humains. Missions d'assistance pour la réorganisation des programmes existants et la création de nouveaux centres de formation.

iv) Diffusion et publications. Préparation de matériel didactique visant à appuyer les activités de formation de cet élément du programme.

L'exécution de cet élément du programme dépendra en partie de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Des liens de collaboration seront établis avec des organismes gouvernementaux et des universités latino-américaines, qui serviront de centres d'appui pour la formation dans la région. On espère également recevoir la coopération d'autres organismes des Nations Unies, tels que le FISE, l'UNESCO et le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux destinataires seront les organismes publics chargés de prendre des décisions et d'assumer des responsabilités en matière de politiques et de programmes d'établissements humains, ainsi que les universités, autorités locales et organisations communautaires. La meilleure façon de les contacter est par le truchement de la formation du personnel technique qui y travaille.

SOUS-PROGRAMME 14.3: PAUVRETE URBAINE ET ETABLISSEMENTS PRECAIRES

Élément du programme 14.3.1: Déterminants et conséquences des établissements urbains précaires; recherche d'options alternatives

1. Résultats

Un séminaire, deux ateliers et trois missions d'assistance technique (1986-1987) visant à: a) définir les déterminants économiques, sociaux, politiques et culturels les plus pertinents des établissements précaires afin de détecter les variables qui devraient faire l'objet de politiques et de mesures de planification; b) analyser les conséquences socio-économiques des établissements précaires et chercher à promouvoir l'application de moyens différents d'aborder les problèmes engendrés par ces conséquences; c) développer et encourager l'application de nouvelles approches et méthodes visant à aider directement et à optimiser les efforts des pauvres urbains pour satisfaire leurs besoins en matière d'habitat; d) fournir une base pour l'élaboration de politiques et de stratégies gouvernementales et privées différentes dans ce domaine; e) essayer d'obtenir l'engagement privé et public de fournir un habitat et un logement adéquat aux pauvres urbains; et f) étudier et promouvoir d'autres façons d'organiser et d'appuyer la participation communautaire et d'appliquer des techniques appropriées.

L'exécution de cet élément du programme dépendra en partie de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
Les activités de cet élément du programme seront exécutées avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), l'ILPES et certaines divisions de la CEPAL.
3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Les organismes publics de logement et de services, les organisations d'établissements spontanés et les auto-constructeurs urbains et ruraux seront les principaux destinataires de cet élément du programme. Ils seront contactés par le biais d'une série d'ateliers réalisés dans les pays de la région.

SOUS-PROGRAMME 14.4: DIVULGATION DE L'INFORMATION ET PARTICIPATION

Elément du programme 14.4.1: Rapport périodique sur les établissements humains dans la région

1. Résultats
On prévoit pour 1987 la publication d'un rapport périodique (tous les quatre ans) sur les établissements humains dans les pays d'Amérique latine. L'objectif général de ce rapport est de fournir une information sur les changements intervenus au niveau de la structure des systèmes d'établissements, la dynamique de la répartition spatiale de la population, les politiques, les plans et programmes pertinents et l'état des établissements en ce qui concerne les indicateurs de la qualité de la vie et les services.
L'exécution de cet élément du programme dépendra en partie de l'obtention de ressources extra-budgétaires.
2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
Des liens de coopération seront établis avec les divisions de statistique et d'analyse quantitative et du développement économique de la CEPAL, le Centre latino-américain de documentation économique et sociale (CLADES) et le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat).
Pour les aspects relatifs à la démographie, on fera également appel à la collaboration du Programme de documentation sur la population en Amérique latine (DOCPAL).
3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Les utilisateurs seront les organismes de planification et les universités des pays de la région, les autorités locales, les organisations communautaires et les organismes de coopération internationale.

PROGRAMME 15: DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Présentation

Les activités du programme sur le développement industriel au cours de la période biennale 1986-1987 seront orientées vers l'examen des aspects de l'industrialisation qui ont été le plus gravement touchés par l'aggravation de la récession économique du début de la décennie. Les mesures visant à la relance du secteur manufacturier et la réévaluation des stratégies et des politiques industrielles en fonction des nouvelles réalités du système économique international sont autant de thèmes importants dans l'ensemble des travaux. On continuera en outre, de prêter assistance et appui aux pays et aux organismes régionaux et sous-régionaux dans la recherche de nouvelles sphères et mécanismes de coopération tant au niveau intra-régional qu'international.

Il faut signaler que le programme sera exécuté conjointement avec l'ONUDI et que, par conséquent, les activités du programme sont le reflet des priorités déterminées par les deux organisations pour les travaux à mener en Amérique latine.

Les éléments du programme sont regroupés en deux sous-programmes. Le premier intitulé "Stratégies et politiques de développement industriel", comprend une série d'activités relatives aux processus d'industrialisation, leur contribution à l'atteinte des buts et des objectifs du développement économique et social et leurs perspectives. A cet égard, les aspirations en matière de développement manifestées par les pays et par la région dans son ensemble impliquent une série de responsabilités et d'exigences pour le secteur manufacturier, tant en ce qui concerne son rythme de croissance qu'au niveau de l'adoption des schémas productifs plus solides et interdépendants ainsi que technologiquement plus avancés, de façon à renforcer son apport et à rendre son rôle plus dynamique au sein du processus de développement économique et social. Au cours des trois dernières décennies, le secteur industriel a enregistré des progrès notables dans les domaines suivants: diversification de la production, approvisionnement de la demande intérieure, exportations de produits manufacturés, etc. Parallèlement, sa pondération dans l'économie régionale augmentait de façon substantielle à la suite de l'augmentation de taux d'expansion industrielle, supérieure à celui du produit global.

Néanmoins, ce rythme de développement a varié de façon substantielle à partir de la moitié de la décennie 70, avec le début d'un processus de ralentissement du rythme de croissance (inférieur, même, à celui de l'ensemble de l'économie), qui atteint un point particulièrement critique au début de la décennie 80. Ce phénomène obéit à des causes à la fois intra- et extra-régionales ainsi qu'à des facteurs inhérents au processus même d'industrialisation, d'ordre structurel et dérivés de l'absence de relations de production au sein du secteur industriel proprement dit et entre ce dernier et les autres activités économiques, mettant ainsi en évidence une lacune importante de l'industrialisation latino-américaine. Il s'avère donc particulièrement utile d'examiner et d'évaluer à nouveau les aspects fondamentaux du développement industriel de l'Amérique latine, ainsi que d'identifier les mesures à prendre et les modifications à apporter pour que le secteur manufacturier s'adapte et réponde aux besoins qui se présenteront à la fin de la crise qui touche actuellement le système économique mondial. Ce processus, amorcé au cours de périodes précédentes et qui a fait l'objet de documents d'évaluation et de réunions, devra se poursuivre au cours de la période biennale 1986-1987.

Dans cet ordre d'idées, il faut souligner l'importance des activités envisagées dans le cadre du premier élément du programme et qui relèvent de

de l'étude des attitudes et des réponses des divers types d'entreprises industrielles face aux situations et aux politiques économiques. L'examen et l'évaluation du développement industriel qui seront réalisés au cours de cette période, conformément au deuxième élément du programme, sont étroitement liés aux précédents, et ensemble, constituent la base technique requise pour que les pays forment la position régionale face aux réunions internationales sur l'industrialisation.

Le deuxième sous-programme "Coopération régionale, globale et sectorielle" met l'accent sur les activités relatives à certaines branches ou certains groupes de produits industriels dont le développement et la consolidation dans la région dépendent en grande partie de l'adoption de mesures conjointes et concertées. Ce sous-programme portera en particulier sur l'industrie des biens d'équipement, thème qui a déjà fait l'objet d'études au cours des périodes antérieures. Sur la base du matériel disponible et des contacts établis avec les milieux patronaux et gouvernementaux, les efforts seront orientés, conjointement avec les organismes régionaux ou sous-régionaux ou tout autre mécanisme possible, vers la formulation et la mise en marche de programmes de coopération, en particulier dans les domaines déjà identifiés et auxquels on attribue un rôle fondamental dans le développement régional. Etant donné leurs rapports étroits avec cette industrie, on s'efforcera de développer et de consolider dans la région des centres et des services technologiques et d'ingénierie dont le concours sera indispensable pour que les potentialités du marché régional s'orientent vers l'industrie latino-américaine. Le sous-programme prévoit également des activités qui visent à élargir le potentiel industriel des pays d'Amérique centrale - par le biais de la spécialisation ou de la complémentarité - en faisant appel éventuellement à l'élaboration de produits agricoles et autres matières premières autochtones. Les activités dérivées de ce sous-programme seront également orientées vers l'analyse de l'expérience industrielle mexicaine en ce qui concerne l'utilisation de ses avantages concurrentiels pour satisfaire certaines demandes industrielles mondiales.

Il faut signaler finalement, que le programme proposé prévoit la réalisation d'une série d'activités d'avis consultatifs et d'appui, ainsi que de participation à des cours de formation, destinées à appliquer l'expérience dérivée des études et des recherches de fond au terrain pratique et à l'assistance technique. Ces activités se dérouleront dans le cadre des deux sous-programmes, bien que leur description soit consignée dans le premier.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1984-1985				1986-1987			
	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%
15.1 Stratégies et politiques de développement industriel	92	24	116	45.0	92	24	116	45.0
15.2 Coopération régionale, globale et sectorielle	68	72	140	55.0	68	72	140	55.0
Total programme 15 Développement industriel	160	96	256	100.0	160	96	256	100.0

a/ Budget ordinaire . b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 15.1: STRATEGIES ET POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Elément du programme 15.1.1: Comportement de l'entreprise industrielle

1. Résultats
a) Trois études visant à préciser le rôle de l'entreprise industrielle (privée, publique, étrangère, mixte) dans le développement manufacturier en général et par rapport à certains aspects plus concrets, comme par exemple son comportement face à des situations et des politiques, ce qui revêt une grande importance pour la formulation de politiques plus spécifiques (1986-1987)
b) Les conclusions des trois études feront l'objet d'une réunion d'experts (1987).
2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
Cet élément du programme est lié aux activités que la CEPAL mène dans le cadre du Plan d'action régional pour la troisième décennie des Nations Unies pour le développement, ainsi qu'avec celles de l'ONUDI en ce qui concerne ses travaux de recherche et ceux qui découlent de l'action régionale menée avant les sessions.
3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Les destinataires sont les gouvernements, les organismes régionaux et les organisations intergouvernementales.

Elément du programme 15.1.2: Examen et évaluation du processus de développement industriel

1. Résultats
Rapport biennal sur la marche de l'industrialisation en Amérique latine et évaluation des résultats positifs et des problèmes dérivés des objectifs et buts consignés dans le Programme d'action régional pour l'Amérique latine au cours de la décennie 80 (1986-1987).
2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
Cet élément du programme est lié aux activités que mène la CEPAL dans le cadre de l'évaluation et du contrôle du Programme d'action régional pour l'Amérique latine et aux travaux préparatoires régionaux des conférences de l'ONUDI.
3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Les gouvernements, les organismes régionaux et les organisations intergouvernementales.

Elément du programme 15.1.3: Collaboration par des services consultatifs et des cours de formation dans le domaine du développement industriel

1. Résultats
Participation au cours de formation et aux missions d'avis consultatif destinés aux gouvernements et organismes nationaux et régionaux (1986-1987).
2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
Cet élément est lié aux activités pertinentes du système de la CEPAL et à l'ONUDI.
3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Les participants au cours de formation ainsi que les gouvernements et les organismes qui sollicitent des avis consultatifs.

SOUS-PROGRAMME 15.2: COOPERATION REGIONALE GLOBALE SECTORIELLEElément du programme 15.2.1: L'industrie de biens d'équipement en Amérique latine1. Résultats

a) Formulation et exécution de programmes de coopération déjà identifiés et auxquels on attribue un rôle important pour augmenter l'offre de biens d'équipement et pour améliorer de façon substantielle la satisfaction des besoins régionaux en cette matière ainsi que pour les exporter à d'autres zones. Il faudra, pour ce faire, travailler conjointement avec des organismes régionaux et sous-régionaux ainsi qu'avec des groupes spécialisés composés par des pays qui portent un intérêt spécifique à certaines lignes de production et dont la création sera jugée utile pour accélérer et consolider des mécanismes d'échange régional. On se penchera également sur l'étude des expériences du point de vue des modalités et des mécanismes les plus appropriés pour atteindre ces objectifs. On s'efforcera en outre de développer et de renforcer dans la région des centres et des services technologiques et d'ingénierie dont le concours est considéré indispensable pour orienter le marché en faveur de l'offre régionale. Divers travaux seront élaborés sur les questions mentionnées ci-dessus (1986-1987).

b) Les conclusions de ces études feront l'objet de deux réunions d'experts (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme est lié aux programmes de coopération économique régionale de la CEPAL et avec les activités de l'ONUDI et de la CNUCED dans le domaine des biens d'équipement. Des relations de coordination seront établies avec les organismes régionaux et sous-régionaux.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les destinataires des résultats sont les gouvernements de la région et notamment les organismes chargés de formuler la politique industrielle des pays, le secteur patronal, les organismes régionaux et sous-régionaux, ainsi que les organisations non gouvernementales liées au secteur des biens d'équipement.

Elément du programme 15.2.2: Le développement industriel intégré en Amérique centrale1. Résultats

i) Rapports qu'identifient de nouveaux projets industriels, de type spécialisé et complémentaires, qui seront exécutés dans la sous-région (1986-1987).
ii) Assistance technique au pays de la sous-région dans la formulation de plans de développement industriel (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront réalisées en étroite collaboration avec l'ONUDI et d'autres entités sous-régionales.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements d'Amérique centrale et des organismes sous-régionaux comme la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) et le Marché commun centraméricain (MCCA). Cet élément du programme devrait fournir aux utilisateurs l'information requise pour l'éventuelle adoption et exécution de plans et de projets industriels propres à renforcer l'intégration économique de l'Amérique centrale dans le domaine industriel ainsi que son secteur extérieur.

Elément du programme 15.2.3: L'Amérique latine et le redéploiement industriel
- le cas du Mexique

1. Résultats

Un rapport dans lequel on étudiera les conclusions d'une étude sur l'expérience mexicaine (réalisée en 1984-1985), à la lumière du processus d'industrialisation dans les pays d'Amérique centrale (1987). Le rapport sera également soumis à un séminaire sous-régional d'experts nationaux (1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme est lié aux activités de l'ONUDI.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les entités nationales chargées de la planification industrielle.

PROGRAMME 16: COMMERCE INTERNATIONAL ET FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT

Présentation

Le programme sur le commerce international et le financement du développement a essentiellement pour but d'examiner, d'évaluer et de formuler des orientations sur les différents aspects relevant de ce domaine. Nul n'ignore que le développement économique et social de l'Amérique latine est lié, d'une façon très directe et étroite à l'évolution et aux perspectives de son commerce international et au financement extérieur qu'elle reçoit.

Le programme de travail pour la période biennale 1986-1987 comprend quatre sous-programmes. Il faut signaler que le titre du premier sous-programme a été modifié pour répondre à l'orientation donnée aux travaux dont le thème central est l'organisation et le renforcement du pouvoir de négociation régional, facteurs qui joueront un grand rôle au cours des décennies à venir. Dans ce premier sous-programme, intitulé l'Amérique latine et les relations économiques internationales, l'accent a été mis sur le domaine des négociations économiques internationales, afin, essentiellement, de dégager des lignes d'action conjointe possible qui renforcent le pouvoir de négociation de la région. Pour ce faire, l'évaluation de ces négociations constituera en soi un matériel de base important pour l'analyse globale des problèmes et des politiques relatives aux relations extérieures de l'Amérique latine. On y prévoit en outre des activités visant à identifier et à formuler des propositions concrètes destinées à consolider la capacité d'action conjointe de la région en matière de commerce des produits de base, des produits manufacturés et de services, ainsi qu'à évaluer les effets négatifs des pressions protectionnistes croissantes exercées sur les pays de la région. Ce même sous-programme envisage également la promotion de politiques intérieures visant à favoriser l'exportation de produits manufacturés latino-américains et, parallèlement, l'étude de l'économie de certains produits de base qui présentent un intérêt particulier pour l'Amérique latine.

Le deuxième sous-programme prévoit des études systématiques des relations économiques de l'Amérique latine avec les principaux pays ou groupes de pays du Nord, afin de détecter la nature des problèmes inhérents à ces relations et de proposer des formules de solutions susceptibles de faire l'objet de négociations bilatérales ou multilatérales. Ces rapports n'abordent pas seulement les pays ou groupes de pays avec lesquels il y a toujours eu, traditionnellement, davantage d'échanges commerciaux et financiers, c'est-à-dire les pays développés à économie de marché, mais également des pays ou groupes de pays qui offrent des perspectives d'intensification des relations commerciales, à savoir les pays à économie planifiée.

Le troisième sous-programme envisage les aspects relevant du système monétaire et financier international ainsi que des répercussions de certaines politiques macro-économiques sur les économies latino-américaines. Les économies des pays en développement, et latino-américains en particulier, subissent les conséquences des décisions et des politiques adoptées par la communauté mondiale en ce qui concerne le système monétaire et financier international. Il est donc indispensable d'évaluer ce processus et ses répercussions en Amérique latine tant au niveau de la participation de cette dernière à la prise de décisions qu'en ce qui concerne la position adoptée face au fonctionnement du système. On étudiera le financement extérieur de l'Amérique latine de façon à ce que les crédits extérieurs soient mis à profit de façon plus efficace et soient le moins onéreux possible. Il faudra également examiner les conditions les plus favorables pour avoir accès aux marchés financiers extérieurs, tant pour les prêts que pour l'investissement direct, et ce, à la lumière des objectifs de développement

des pays de la région. D'autre part, en ce qui concerne les options de politique du secteur extérieur qui s'offrent aux pays de la région, on cherchera des moyens alternatifs pour que les pays obtiennent l'information relative aux effets de ces options, afin d'optimiser -de façon qualitative et quantitative- les flux de crédits financiers requis par l'atteinte des objectifs de développement et l'ajustement des économies.

Le quatrième sous-programme porte sur le thème de l'intégration et la coopération régionales, ainsi que sur la coopération économique entre l'Amérique latine et les pays et régions en développement d'Afrique et d'Asie. La crise internationale a mis en évidence, une fois de plus, la faiblesse et l'asymétrie des relations entre l'Amérique latine et les centres industrialisés, ainsi que la nécessité de renforcer l'intégration et la coopération entre les pays de la région. C'est dans ce but que seront analysés les progrès accomplis et les obstacles rencontrés par les schémas respectifs et les activités spécifiques d'intégration et de coopération en Amérique latine; on prêtera une assistance technique aux pays latino-américains les moins avancés de façon à ce qu'ils tirent un meilleur profit des possibilités que leur offrent ces processus; on favorisera le plus possible le rapprochement entre les schémas sous-régionaux d'intégration; on proposera et encouragera l'application de mesures de coopération horizontale avec d'autres pays et régions en développement.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1984-1985				1986-1987			
	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%
16.1 L'Amérique latine et les relations économiques internationales	153	42	195	35.0	151	36	187	35.0
16.2 Relations économiques entre l'Amérique latine et d'autres régions	82	16	98	18.0	82	4	86	16.0
16.3 Le système monétaire international et le financement extérieur	32	48	80	14.0	32	48	80	15.0
16.4 Intégration économique et coopération	129	56	185	33.0	131	56	187	34.0
Total programme 16 Commerce international et financement du développement	396	162	558	100.0	396	144	540	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 16.1: L'AMERIQUE LATINE ET LES RELATIONS ECONOMIQUES
INTERNATIONALES

Elément du programme 16.1.1: L'Amérique latine et les négociations économiques
internationales

1. Résultats

a) Deux rapports de caractère global (l'un pour la vingt-et-unième session de la CEPAL en 1986 et l'autre pour fin 1987), dans lesquels on examinera les progrès accomplis, les obstacles rencontrés et les alternatives d'action au niveau des relations économiques internationales de l'Amérique latine, compte tenu des buts et des objectifs de la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies, et notamment du Programme d'action régional, révisé à la lumière de la réponse de la région face à la crise économique internationale, pour ce qui reste de la décennie 1980. On y inclura un contrôle actualisé de l'évolution du commerce mondial et le pronostic de son évolution à court et à moyen terme, sur la base de certains indicateurs qui permettent de déterminer à la fois comment et dans quelle mesure ses principales variables se voient affectées ainsi que leur influence dans la région. Tout cela sera basé sur des programmes d'information quantitative qui seront élaborés de façon systématique.

b) Un rapport analytique global sur la position et la stratégie adoptées par les pays de la région dans les négociations commerciales internationales. On y fera un contrôle des lignes d'action conjointe élaborées à l'échelon régional afin de renforcer le pouvoir de négociation de la région au cours de ces négociations. Ce rapport sera soumis à la vingt-et-unième session de la CEPAL en 1986, et on espère que les propositions d'action conjointe formulées dans ce rapport contribueront, pour le reste de la période biennale, à une participation plus significative et efficace de l'Amérique latine aux futures négociations.

c) Un rapport (1987) concernant l'évaluation réalisée au cours de la période biennale antérieure des répercussions de certaines mesures protectionnistes adoptées par les pays industrialisés sur les économies latino-américaines, notamment au niveau des prix et des volumes des exportations ainsi que des tendances et de l'orientation de la croissance.

d) Un rapport (1986) sur les alternatives et les modalités relatives à une participation plus importante des pays de la région aux systèmes de commercialisation, de distribution et de transport de leurs produits de base et augmentation de la transformation locale des matières premières dans la région, ainsi qu'en ce qui concerne la vente de volumes croissants d'exportations de produits manufacturés sur les marchés régionaux et interrégionaux. Les conclusions de cette étude seront examinées au cours d'une réunion d'experts gouvernementaux de la région (1987).

e) Deux études (l'une en 1986 et l'autre en 1987) sur le commerce de services, concernant: i) l'amélioration de l'infrastructure statistique dans ce secteur; ii) les obstacles qui entravent le commerce de services; et iii) l'adoption de critères régionaux face à d'éventuelles négociations sur ce commerce. Les documents serviraient de base à une table ronde sur le sujet, laquelle examinerait, en outre, des études sectorielles sur des travaux de génie et de dessin, des industries d'approvisionnement et de maintenance de services aériens, transport maritime et assurances, publicité, banque transnationale et autres questions d'intérêt.

f) On élaborera, en outre, dans le cadre du programme d'études mixtes sur les relations internationales de l'Amérique latine (RIAL), deux études annuelles (1986 et 1987) sur les tendances du système international et leurs incidences en Amérique latine; un autre rapport sur le même sujet mais à long terme (1987), et finalement une étude (1987) sur certains facteurs qui influent sur la formulation de la politique extérieure des pays latino-américains.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités envisagées sont liées à d'autres éléments du programme de la Division du commerce international et du développement, ainsi qu'avec les programmes d'autres divisions, groupes et projets de la CEPAL: Division du développement économique, Division des ressources naturelles et de l'énergie, Groupe mixte CEPAL/CET sur les sociétés transnationales, Division agricole mixte CEPAL/FAO, Division mixte CEPAL/ONUUDI du développement industriel et Division de transport et communications. On travaillera également en étroite collaboration avec le SELA, de façon à coordonner les efforts visant à atteindre les objectifs proposés dans ce programme, les Divisions des produits de base et manufacturés de la CNUCED, des organismes régionaux d'intégration (JUNAC, SIECA, ALADI, CARICOM et BID), des associations de producteurs (GEPLACEA, UPEB, etc.) et avec des organismes internationaux (Banque mondiale, GATT, FMI).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les gouvernements latino-américains, notamment les organismes officiels qui participent au processus de prise de décisions économiques en la matière, les institutions académiques qui s'intéressent à l'étude des problèmes des relations extérieures de l'Amérique latine, et les organismes régionaux et internationaux pertinents.

Le matériel élaboré a pour but de fournir un ensemble d'éléments d'appréciation et d'analyse technique qui permettent aux gouvernements de la région de tirer des conclusions concrètes et d'adopter des positions communes qui contribuent à renforcer leur pouvoir de négociation à l'échelon régional et à rendre leur participation plus significative et efficace aux processus de négociation à l'échelon international.

Les gouvernements seront contactés, outre les voies régulières de distribution de la Commission, lors de la vingt-et-unième session en 1986 et de réunions et séminaires techniques qui facilitent le dialogue entre pays latino-américains et avec d'autres pays, tant développés qu'en développement.

Elément du programme 16.1.2: Politiques de promotion des exportations de produits manufacturés

1. Résultats

a) Un rapport dans lequel seront formulées des orientations et lignes d'action visant à mettre sur pied des mécanismes régionaux appropriés dans le domaine du financement et de l'assurance de crédit à l'exportation de produits manufacturés (1986). Dans ce document, on mettra à profit les réunions, les rapports et les études antérieures en matière de promotion des exportations. Ce rapport, outre le fait d'effectuer un relevé de la situation du financement des exportations de produits manufacturés en Amérique latine, inclura une analyse de faisabilité de mécanismes régionaux dans ce domaine, tels qu'un fonds régional de financement pour les exportations, un système régional d'assurance de crédit à l'exportation, un service régional de garanties pour faciliter la captation de crédits extérieurs destinés au financement des exportations et un mécanisme régional visant à fournir une coopération technique dans ce domaine aux pays de la région qui en auraient besoin.

On poursuivra également, en 1986 et 1987, les activités de coopération technique dans le domaine du financement et d'assurance de crédit à l'exportation, par exemple:

- i) réunions internationales de spécialistes aux niveaux régional, sous-régional et national;
- ii) appui aux systèmes nationaux des pays de la région afin de renforcer l'infrastructure existante en matière de financement et d'assurance de crédit à l'exportation ou pour collaborer à la création de ces mécanismes;
- iii) appui technique à l'Association latino-américaine d'organismes d'assurance de crédit à l'exportation (ALASECE); et
- iv) participation aux cours sur le financement du commerce extérieur organisés par des entités régionales et nationales.

b) Une réunion d'experts de haut niveau de la région (1986) dans le but d'échanger des données d'expérience quant aux mécanismes et instruments utilisés dans les politiques de promotion des exportations des pays et d'étudier les possibilités d'harmonisation par rapport à l'instrument appliqué.

Outre la réunion prévue, on élaborera un rapport sur la situation latino-américaine en matière de mécanismes de promotion des exportations, leur harmonisation et les perspectives d'établissement de mécanismes communs à l'échelon régional et sous-régional.

c) Un rapport relatif au développement des exportations de la petite et moyenne entreprise dans un cadre de stratégie de promotion des exportations, correctement reformulé, afin de les incorporer au processus d'exportation (1987). A cet effet, on tiendra compte des travaux réalisés dans ce domaine ainsi que de certains documents relatifs au processus latino-américain d'industrialisation.

Le rapport dont il est question a pour objet d'étudier la relation entre le développement industriel des petites et moyennes entreprises et celui des exportations en tant qu'instrument de développement des pays de la région. Il faut, pour ce faire, et entre autres conditions, modifier le mécanisme de promotion des exportations afin d'apporter le soutien nécessaire au développement des exportations de ces entreprises et encourager ces dernières, entre autres, à s'organiser de façon adéquate en consortiums d'exportation, groupes d'exportateurs, sociétés de commercialisation mixte ou autres modalités d'offres conjointes d'exportation.

d) On continuera de fournir une assistance technique, en 1986 et 1987, en matière de promotion des exportations aux pays de la région conformément aux ressources disponibles pour répondre à leurs besoins.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Division agricole mixte CEPAL/FAO, Division mixte CEPAL/ONUDI de développement industriel, ILPES, Banque mondiale, BID, Association latino-américaine d'institutions financières de développement (ALIDE), Banque latino-américaine d'exportations (BLADEX), CAF, ALADI, SELA, organismes régionaux d'intégration, Banque de développement des Caraïbes (BDC), Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) et ALASECE, ainsi que la CNUCED et le GATT.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements des pays membres, et en particulier les ministères de commerce extérieur, de planification, de l'industrie et de l'agriculture; les organisations sous-régionales, régionales et internationales; ainsi que divers groupes du secteur privé, tels que les fabricants, industriels, agriculteurs, associations professionnelles et chambres de commerce, par l'intermédiaire des organismes nationaux de promotion des exportations.

SOUS-PROGRAMME 16.2: RELATIONS ECONOMIQUES DE L'AMERIQUE LATINE AVEC D'AUTRES
REGIONS

Elément du programme 16.2.1: Relations avec les pays développés à économie de
marché

1. Résultats

a) Trois études d'actualisation et d'approfondissement de certains aspects des relations économiques internationales et de coopération entre l'Amérique latine et les pays à économie de marché: les Etats-Unis et les pays membres de la CEE (en 1986 pour ces deux cas) et le Japon (1987).

b) Deux rapports élaborés par le Programme RIAL sur les relations de l'Amérique latine avec d'autres régions du monde (1986 et 1987). L'un portera sur les perspectives de l'Amérique latine dans le dialogue Nord-Sud et l'autre, sur les relations de l'Amérique latine avec les régions développées.

L'analyse des relations économiques avec les pays développés à économie de marché est une activité permanente qui permet de suivre, de façon continue, l'évolution des économies avec lesquelles on entretient les principales relations commerciales et financières.

c) On envisage, en outre, la réalisation d'un séminaire technique inter-gouvernemental ad hoc (1987) et l'élaboration du rapport final correspondant afin d'évaluer les diverses expériences et tenter de formuler des conclusions en la matière.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme est lié à la Division du développement économique de la Commission, et avec les travaux de la CNUCED, du SELA et des différents groupes de pays latino-américains (GRULAS) à New York, Genève et Bruxelles, respectivement.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les gouvernements des pays membres de la Commission et des pays développés en question.

Des séminaires techniques seront organisés pour examiner les documents élaborés et promouvoir l'adoption de mesures conjointes visant à intensifier l'échange commercial réciproque et les courants financiers, ainsi qu'à supprimer les obstacles qui ont entravé le développement de ces relations.

Elément du programme 16.2.2: Relations économiques avec les pays à économie
planifiée

1. Résultats

a) Une étude qui favorise la formulation d'orientations pour élargir et intensifier les relations commerciales et économiques entre les pays latino-américains et les pays membres du CAEM, à la lumière des antécédents quantitatifs et qualitatifs recueillis au cours des phases antérieures du projet en cette matière. Cette étude (qui serait présentée en 1986) mettra l'accent sur les aspects de coopération industrielle, l'échange de produits manufacturés et des projets mixtes d'investissement.

A cette fin, il faudra réaliser un programme de missions officielles à certains pays de la région qui souhaitent intensifier ces relations ainsi qu'une réunion ou table ronde (en 1987) à laquelle participeraient les secteurs public et privé des pays intéressés.

On procéderait également à engager des consultants, ce qui implique l'obtention d'un financement extra-budgétaire.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Programme de la CNUCED sur le commerce entre pays à systèmes économiques et sociaux différents, ainsi qu'avec les activités de la Commission économique pour l'Europe sur le commerce entre l'Orient et l'Occident.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux destinataires sont les gouvernements membres intéressés, ainsi que les associations de producteurs et d'exportateurs, les chambres de commerce et les institutions de développement intéressées. Ces études ont pour objet de contribuer à une meilleure connaissance réciproque et à renforcer les bases de la coopération économique bilatérale et multilatérale entre les pays latino-américains et les pays à économie planifiée.

SOUS-PROGRAMME 16.3: LE SYSTEME MONETAIRE INTERNATIONAL ET LE FINANCEMENT
EXTERIEUR

Elément du programme 16.3.1: Etudes spécialisées sur la situation monétaire et financière internationale

1. Résultats

a) Une étude sur le système monétaire international et ses incidences en Amérique latine, dans laquelle on évaluera tant la participation des pays en développement, notamment ceux de la région, à la prise de décisions, que la position des pays de la région par rapport au comportement de ce système (premier semestre de 1986).

b) Une étude sur le financement extérieur de l'Amérique latine, que ce soit de sources privées ou officielles (deuxième semestre de 1987). On réalisera une évaluation des courants financiers internationaux de façon à en tirer profit de la façon la plus efficace et avantageuse possible; on étudiera également la négociation des meilleures conditions pour l'accès aux marchés de capitaux extérieurs et pour l'investissement étranger direct dans la région, et ce, dans le cadre de la compatibilité avec les objectifs de développement fixés par les pays latino-américains.

c) Rapports succincts requis par la participation aux réunions internationales, telles que les réunions de gouverneurs de banques centrales d'Amérique latine, de gouverneurs du FMI, etc. (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

L'élément du programme est lié au programme de la CNUCED sur les questions monétaires, financières et de développement, avec le FMI et la Banque mondiale. Il sera exécuté, en outre, avec la collaboration des bureaux de la CEPAL à Washington et Mexico.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements des pays membres, lesquels seront contactés par l'intermédiaire des banques centrales, juntes monétaires, instituts de commerce et autres institutions publiques et privées liées au fonctionnement du système financier et monétaire international.

Leurs rapports et études feront également l'objet de discussions dans les institutions académiques ou lors de séminaires portant sur le sujet.

Elément du programme 16.3.2: Répercussions de certaines politiques macro-économiques sur les économies latino-américaines

1. Résultats

Sur la base des données recueillies grâce à l'application du modèle de simulation CEPAL/FMI dans plusieurs pays de la région et de l'étude comparative des résultats de cette expérience, on analysera plus en profondeur les options de politique économique dans le secteur extérieur qui s'offrent aux pays de la région. Dans ce contexte, cet élément du programme envisagera les voies alternatives susceptibles de permettre l'accès des pays de la région à l'information relative aux répercussions des changements de politiques extérieures et intérieures sur les courants de ressources financières de façon à pouvoir atteindre leurs objectifs de développement et faciliter l'ajustement de leurs économies. On prévoit, pour ce faire, l'élaboration de deux rapports, l'un mi-1986 et l'autre fin 1987. On y analysera des questions telles que l'épargne, l'investissement, l'ouverture sélective ou discriminatoire, la politique de change, la séquence dans les modifications de barrières et autres susceptibles d'être abordées à la lumière des résultats obtenus dans d'autres études de ce sous-programme.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément est lié au programme de la CNUCED sur les questions monétaires, financières et de développement, le FMI et la Banque mondiale, ainsi qu'avec la Division de développement économique de la CEPAL.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Outre les gouvernements des pays membres, il faut souligner les banques centrales, les juntas monétaires, les instituts de commerce extérieur et autres organismes des secteurs public et privé que le sujet intéresse. Cette information pourra également présenter une valeur académique pour les conférences et séminaires des divers organismes intéressés.

Elément du programme 16.3.3: Coopération financière régionale et inter-régionale

1. Résultats

Trois rapports sur différents sujets spécifiques qui présentent un intérêt pour les pays de la région ou les organismes régionaux. Les sujets seront déterminés en fonction des événements internationaux ou régionaux et constitueront l'ordre de priorité des études qui devront être élaborées, selon les estimations, pour début 1986, fin 1986 et fin 1987.

Des avis consultatifs seront fournis aux organismes sous-régionaux d'intégration et de coopération financière, en ce qui concerne la stratégie ainsi que la mise en pratique des suggestions et des recommandations émanées des travaux réalisés.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme est lié aux programmes de la CNUCED sur les questions monétaires, financières et de développement et sur la coopération économique entre pays en développement, avec le FMI et la Banque mondiale, et avec des organismes régionaux et sous-régionaux latino-américains.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Outre les gouvernements des pays membres, les utilisateurs seront les banques centrales, les juntas monétaires et les organismes d'intégration latino-américains.

SOUS-PROGRAMME 16.4: INTEGRATION ECONOMIQUE ET COOPERATION

Elément du programme 16.4.1: Analyse des processus d'intégration et de coopération régionales et appui à ces processus

1. Résultats

Une étude sur l'évolution des schémas d'intégration (ALADI, Groupe andin, CARICOM et MCCA) et des mécanismes de coopération de la région (SELA, Bassin du Plata, Pacte de l'Amazone, etc.) dans le but de contribuer au développement et au renforcement de ces processus (deuxième semestre de 1987). On étudiera en outre les éléments fondamentaux de la coopération susceptibles de contribuer à consolider la sécurité économique de la région en matière d'énergie, de commerce, de financement et d'alimentation.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On travaillera en étroite collaboration avec les différents bureaux sous-régionaux de la CEPAL, ainsi qu'avec l'ALADI, le MCCA, le Groupe andin, la CARICOM et le SELA.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements et les organismes de coopération de la région, ainsi que les institutions et les fonctionnaires chargés de formuler les politiques ou de les promouvoir.

Elément du programme 16.4.2: Coopération et assistance aux pays d'Amérique latine dans des domaines spécifiques

1. Résultats

a) Deux études qui présentent un intérêt particulier pour les pays relativement moins avancés de la région afin de tirer un meilleur parti des avantages ou conditions préférentielles susceptibles de leur être accordés au sein des schémas d'intégration (deuxième semestre de 1986 et deuxième semestre de 1987).

b) Un séminaire technique pour experts gouvernementaux, au cours duquel on se penchera sur des aspects spécifiques de la coopération régionale et les possibilités de renforcer cette coopération par de nouveaux moyens ou instruments (premier semestre de 1987).

L'exécution de cet élément du programme dépendra en grande partie de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme est lié à toutes les divisions organiques de la CEPAL et aux différents bureaux sous-régionaux de la CEPAL.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les gouvernements et les secrétariats des différents processus d'intégration et de coopération de la région.

Elément du programme 16.4.3: Les relations de l'Amérique latine avec les régions et les pays en développement

1. Résultats

Deux études en matière de coopération économique et technique avec d'autres régions en développement, en particulier l'Afrique et l'Asie (deuxième semestre de 1986 et deuxième semestre de 1987). On examinera les progrès réalisés en cette matière et quels sont les principaux obstacles qui en freinent l'intensification.

L'exécution de cet élément du programme dépendra en partie de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Outre les contacts avec les gouvernements, on travaillera en étroite collaboration avec les Commissions économiques pour l'Afrique et pour l'Asie, ainsi qu'avec la CNUCED. On collaborera également avec les différents bureaux sous-régionaux de la CEPAL.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les gouvernements de la région, les chambres de commerce, les associations de producteurs et exportateurs et autres organismes publics et privés liés au commerce et à la coopération avec d'autres pays ou régions en développement.

Elément du programme 16.4.4: Appui à l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI)

1. Résultats

On prêtera assistance technique à l'ALADI. A cet effet, on collaborera directement avec le Secrétariat général de l'ALADI et on élaborera des propositions et des éléments d'appui destinés à faire progresser la coopération entre les pays membres de l'ALADI (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On collaborera avec les différents programmes de la CEPAL suivant la nature des activités à entreprendre.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront le Secrétariat de l'ALADI et les gouvernements des onze pays membres de l'Association. On espère ainsi contribuer au renforcement du processus d'intégration représenté par l'ALADI.

Elément du programme 16.4.5: Intégration et coopération économiques entre pays du Pacte andin

1. Résultats

a) Etudes sporadiques sur l'évolution des relations économiques et commerciales réciproques entre la Colombie, l'Equateur et le Venezuela, ainsi que les progrès accomplis au niveau de l'harmonisation et la coordination de leurs politiques économiques respectives dans le cadre du processus d'intégration sous-régional andin (1986-1987).

b) Etudes sur le processus de développement et intégration des zones frontalières communes, formulation de propositions visant à l'adoption de programmes et de politiques en faveur de cette intégration ainsi que de critères et de normes pour l'identification, l'exécution et l'évaluation de projets économiques dans ces zones (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Rapport avec les activités correspondantes au programme 10, Questions et politiques de développement, et avec l'ILPES.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les gouvernements de la Colombie, de l'Equateur et du Venezuela, et en particulier leurs instituts de commerce extérieur respectifs. D'autres utilisateurs sont le Conseil de l'Accord de Carthagène (JUNAC), la Corporation andine de développement (CAF), les entreprises régionales de développement de ces pays,

les organismes bi-nationaux qui encouragent l'intégration frontalière, les municipalités des régions frontalières, etc.

Elément du programme 16.4.6: Coopération économique en Amérique centrale

1. Résultats

a) Avant-projets en matière d'énergie, de taxes uniformes aux importations, etc. qui seraient soumis aux réunions annuelles du Comité de coopération économique de l'Isthme centraméricain (1986-1987).

b) Etudes sur les propositions de relance du processus d'intégration économique, et notamment d'intensification et de facilitation du commerce dans la sous-région centraméricaine.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront exécutées en étroite collaboration avec les divers organes pertinents du Marché commun centraméricain et d'autres entités sous-régionales, comme la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs sont le Comité de coopération économique de l'Isthme centraméricain, les institutions gouvernementales et les organisations sous-régionales.

PROGRAMME 17: RESSOURCES NATURELLES

Présentation

Le programme de ressources naturelles a pour but de fournir un appui aux gouvernements latino-américains au niveau de la planification, de la formulation et de l'exécution de politiques relatives à l'exploitation et à l'aménagement des ressources minérales et hydriques; il comprend également des activités en matière de ressources océaniques et le développement latino-américain.

En ce qui concerne les minerais, l'objectif fondamental est d'aider les pays de la région à obtenir une plus grande participation aux revenus générés par le commerce mondial de minerais, alors que l'objectif secondaire est de promouvoir une plus grande intégration régionale entre les industries minière, métallurgique et connexes. Pour atteindre ces deux objectifs généraux, les gouvernements ont décidé d'adopter des mesures conjointes à l'échelon régional et sous-régional, et de mettre sur pied un système d'échange de données d'information. Pour appuyer ces mesures, il faudra s'efforcer de: a) augmenter le pouvoir de négociation des pays de la région par la réalisation d'études au niveau de produits dans des domaines tels que le commerce international de minerais et de métaux; b) promouvoir l'intégration régionale en appuyant les mesures adoptées par le secteur public en ce qui concerne la formulation et l'exécution de politiques de développement et la conclusion d'accords équitables en matière d'investissements, recherche et transferts de technologie au niveau de la production et du commerce; c) encourager les projets et programmes de coopération horizontale afin d'assurer la complémentarité et l'intégration régionale des activités minières et métallurgiques, et industries connexes; et d) appuyer le fonctionnement de systèmes d'information sur les activités du secteur minier.

Les activités dans les domaines des ressources hydriques consistent essentiellement à veiller à l'application du Plan d'action de Mar del Plata, avec un accent spécial sur les aspects de planification et l'évaluation économique des activités relatives aux ressources hydriques dans les pays de la région. Parmi ces activités, on prévoit une évaluation périodique des progrès accomplis en ce qui concerne l'application du Plan d'action de Mar del Plata dans la région, ainsi que l'encouragement de la coopération horizontale dans les domaines d'activité envisagés par le Plan. Le programme de travail met également l'accent sur les activités dérivées de la poursuite des objectifs de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement. On prévoit également des activités d'assistance technique et la participation à des cours qui seront donnés dans des matières relatives aux ressources hydriques. Dans ce contexte, on a programmé la continuation et le renforcement du réseau de coopération horizontale établi pour appuyer la décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, ainsi que la coopération entre les projets de grande envergure. Les activités inclueront également les travaux au Secrétariat du groupe de travail intersecrétariats sur les ressources hydriques en Amérique latine. A titre d'activités spécifiques de fond, le programme de travail prévoit l'exécution d'études sur la planification des ressources hydriques, les aspects économiques et sociaux de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement et le développement des ressources hydriques en Amérique centrale.

L'importance que revêtent les ressources marines des pays latino-américains exige une étude permanente et systématique afin d'en analyser l'incidence sur les facteurs de développement économique et social, dans les domaines de la technologie, du perfectionnement des institutions juridiques et de la marche des négociations dans les instances internationales. Le troisième sous-programme a été conçu de façon à incorporer la dimension marine aux tendances générales

de développement économique et social de la région. D'autre part, les problèmes dérivés de l'utilisation de la mer et de ses ressources sont envisagés, à l'échelle régionale, d'une façon adéquate et réaliste de façon à ce que les mesures prises répondent aux véritables possibilités des pays latino-américains et à leur stratégie particulière de développement. Les résultats auxquels on aspire au cours de la période biennale cherchent précisément à refléter les principes et les institutions du nouvel Ordre économique international quant à la mise en valeur des océans par le biais d'actions concrètes de coopération régionale visant essentiellement à renforcer les mécanismes d'appui horizontal entre les pays de la région, leurs moyens de formation de ressources humaines, leurs possibilités d'accès à l'assistance technique internationale et leur pouvoir de négociation dans les instances qui s'occupent des problèmes relatifs à la mer et à ses ressources.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1984-1985				1986-1987			
	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%
17.1 Ressources minérales	56	-	56	25.0	56	-	56	25.0
17.2 Ressources hydroliques	92	24	116	53.0	92	24	116	53.0
17.3 Les ressources océaniques et le développement de l'Amérique latine	-	48	48	22.0	-	48	48	22.0
Total du programme 17								
Ressources naturelles	148	72	220	100.0	148	72	220	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 17.1: RESSOURCES MINÉRALES

Élément du programme 17.1.1: Le rôle des organismes du secteur public dans le développement et les possibilités de complémentarité des ressources minérales de l'Amérique latine

1. Résultats

a) Rapport aux gouvernements de la région sur les conséquences des transferts de technologie dans le secteur minier-métallurgique (troisième trimestre, 1986).

b) Rapport à l'Assemblée de coordinateurs nationaux pour le développement des ressources minières de l'Amérique latine sur les possibilités de formuler et d'exécuter un programme intégré de formation dans le secteur minier-métallurgique (quatrième trimestre, 1986) (voir l'élément du programme 17.1.2).

c) Rapport à l'Assemblée de coordinateurs nationaux pour le développement des ressources minières de l'Amérique latine sur les possibilités de formuler et d'exécuter un programme intégré de recherche technologique dans le secteur minier-métallurgique (quatrième trimestre, 1986) (voir l'élément du programme 17.1.2).

d) Rapport aux gouvernements de la région sur les possibilités de formuler et d'exécuter des programmes et des projets de complémentarité et d'intégration du secteur minier-industriel (quatrième trimestre, 1987) (voir l'élément du programme 17.1.2).

Cet élément du programme a pour but de réaliser un ensemble d'études qui servent de base pour améliorer les activités du secteur public minier, d'une part, au niveau de l'élaboration de politiques de développement de ce secteur, et d'autre part en ce qui concerne l'intégration et la complémentarité régionales. Les première et quatrième études seront soumises aux gouvernements à titre d'information alors que la deuxième et la troisième constitueront des propositions concrètes en matière de programmes régionaux de formation et de recherche technologique.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Coordination avec la Division mixte CEPAL/ONUDI de développement industriel et le Groupe de science et technique pour l'élaboration des rapports sur les conséquences du transfert de technologie et les possibilités de complémentarité dans le secteur minier-industriel et avec l'ILPES en ce qui concerne les activités de formation.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs des rapports sur les conséquences du transfert de technologie et sur la complémentarité et l'intégration du secteur minier-industriel seront les ministères des mines, de l'industrie et de la planification des pays de la région. Les utilisateurs secondaires de ces rapports seront les associations de sociétés minières et industrielles de la région.

En ce qui concerne les rapports sur les programmes intégrés de formation et de recherche technologique, les principaux utilisateurs seront les participants à l'Assemblée de coordinateurs nationaux pour le développement des ressources minières de l'Amérique latine (voir l'élément du programme 17.1.2) alors que les secondaires seront les universités et les instituts de recherche de la région.

Elément du programme 17.1.2: Coopération horizontale pour le développement des ressources minérales de l'Amérique latine

1. Résultats

a) Rapport à l'Assemblée de coordinateurs nationaux pour le développement des ressources minières de l'Amérique latine sur l'exécution du programme d'action de coopération horizontale adopté lors de la Réunion sur la coopération horizontale pour le développement des ressources minières de l'Amérique latine, effectuée à Bogotá, Colombie, en juin 1982 (quatrième trimestre, 1986).

b) Coopération technique avec les organismes du Système latino-américain de développement minier (SILADEM) pour coordonner la préparation et l'exécution des projets de coopération horizontale proposés par les pays de la région (quatrième trimestre, 1987).

c) Coordination et appui technique pour l'exécution du programme de coopération entre organismes minières et métallurgiques d'Afrique et d'Amérique latine, conformément à l'accord souscrit par la CEPAL et la CEA lors de la réunion tenue en juillet 1983 (1986-1987).

d) Coopération technique pour la promotion d'accords de commercialisation et complémentarité industrielle entre pays d'Amérique latine et la Communauté européenne, conformément à une proposition formulée par la CEPAL en septembre 1983 (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Coordination avec différents organismes internationaux et de pays tiers pour élaborer et exécuter les projets de coopération horizontale, et notamment avec la BID, l'ONUDI, la CNUCED, l'ILPES et l'UNESCO; et avec la CEA et la CEE en ce qui concerne les activités de coopération entre les organismes miniers d'Afrique, d'Europe de l'ouest et d'Amérique latine.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs de ces activités seront les participants à la réunion de coopération horizontale qui aura lieu au cours du dernier trimestre de 1986; les organismes de l'association latino-américaine de l'industrie minière qui seront approuvés lors de la réunion qui aura lieu à Lima en avril 1984; et les organismes qui participent aux accords de coopération horizontale.

Elément du programme 17.1.3: Système d'information pour l'amélioration du pouvoir de négociation des pays d'Amérique latine

1. Résultats

a) Rapport aux gouvernements de la région sur les perspectives du commerce extérieur des minerais non métalliques (troisième trimestre, 1987).

b) Rapport aux gouvernements de la région sur les possibilités de formation et de consolidation des associations de producteurs de minerais et de métaux de la région (quatrième trimestre, 1987).

Ces rapports ont pour but de fournir des documents de référence et des statistiques aux pays de la région et favoriser l'échange de données d'information de façon à tirer un meilleur profit des minerais de la région en renforçant leur pouvoir de négociation sur le marché international des minerais et des métaux.

c) Application du système de données d'information du secteur minier de la région et sa corrélation avec les systèmes d'autres régions (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Coordination avec la CNUCED pour élaborer le rapport sur les associations de producteurs, ainsi qu'avec la CEA et la CEE pour la corrélation entre les systèmes d'information.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements et les associations de producteurs miniers des pays de la région et les utilisateurs secondaires, les entreprises privées et publiques minières-métallurgiques de la région.

SOUS-PROGRAMME 17.2: RESSOURCES HYDRIQUES

Elément du programme 17.2.1: Progrès accomplis dans l'application du Plan d'action de Mar del Plata

1. Résultats

a) Rapport sur les progrès accomplis dans l'exécution du Plan d'action de Mar del Plata, qui sera soumis à la Commission lors de sa vingt-et-unième session (premier trimestre de 1986).

b) Activités relatives à l'élaboration d'un rapport qui sera présenté à la Commission lors de sa vingt-deuxième session (dernier trimestre de 1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les travaux seront exécutés en coordination avec le Département des affaires économiques et sociales internationales et, par l'intermédiaire de ce Département, le Groupe intersecrétariats pour les ressources hydriques du CAC et le Groupe de travail intersecrétariats sur les ressources hydriques en Amérique latine, avec d'autres organisations internationales au sein et en dehors du système des Nations Unies.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront, au premier chef, les gouvernements de la région et les institutions d'aménagement de l'eau. Une publication générale sera éditée à l'intention des professionnels et des universités.

Elément du programme 17.2.2: Appui pour la coordination d'activités en matière de ressources hydriques à l'échelon régional

1. Résultats

Rapport qui sera présenté à la vingt-et-unième session de la Commission sur la coordination des activités pertinentes réalisées dans le domaine des ressources hydriques en Amérique latine par les organismes spécialisés des Nations Unies et autres organisations internationales régionales et mondiales (premier trimestre de 1986).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Par définition, cet élément du programme concerne la collaboration entre organismes au niveau régional. En outre, il existe des relations au niveau mondial, par le biais des autres commissions régionales et du Secrétariat des Nations Unies.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les gouvernements et institutions, nationales spécialisées en ressources hydriques.

Elément du programme 17.2.3: Coopération horizontale en matière de ressources hydriques

1. Résultats

Les activités visant à promouvoir la coopération horizontale entre les pays de la région latino-américaine dans le domaine de la planification des ressources hydriques et le développement d'autres sphères éventuelles de coopération horizontale (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les travaux seront coordonnés avec ceux d'autres organismes spécialisés des Nations Unies et d'autres organisations internationales qui fonctionnent dans la région par le biais de réunions interinstitutionnelles (voir l'élément du programme 17.2.2).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les institutions nationales et régionales de planification des ressources hydriques dans les différents pays de la région. On pense les contacter directement par un réseau de coopération horizontale similaire à celui qui existe dans le domaine de l'approvisionnement d'eau et de l'assainissement.

Elément du programme 17.2.4: Activités visant à encourager l'exécution des objectifs de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement

1. Résultats

Rapport qui sera présenté à la vingt-et-unième session de la Commission sur les progrès accomplis dans la région quant à l'atteinte des objectifs de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (premier trimestre de 1986).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les travaux seront exécutés en coordination avec l'OPS/OMS.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les gouvernements de la région et, notamment, les institutions liées à l'approvisionnement en eau potable et à l'assainissement.

Elément du programme 17.2.5: Ressources hydriques en Amérique centrale

1. Résultats

Les activités comprendront des services d'assistance technique aux gouvernements centraméricains pour la formulation de plans de mise en valeur des ressources hydriques à des fins multiples dans deux bassins fluviaux et l'élaboration des rapports techniques finaux qui seront présentés aux réunions prévues au cours de la période (1986-1987).

On prévoit également l'élaboration d'un bilan d'utilisation et de disponibilité des ressources hydriques en Amérique centrale, correspondant à 1985 (1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les travaux seront menés en étroite collaboration avec les activités similaires du PNUE, de la FAO, l'UNESCO, l'OPS, la BID et la Banque mondiale.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements centraméricains et les institutions chargées de l'aménagement de l'eau, qui participeront directement aux activités ou qui en seront informées par le biais de publications.

SOUS-PROGRAMME 17.3: LES RESSOURCES OCEANIQUES ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AMERIQUE LATINE

Elément du programme 17.3.1: Appui à la formulation de politiques océaniques nationales

1. Résultats

a) Deux réunions d'un groupe d'experts de la région chargés d'orienter les activités de programmation en matière de ressources océaniques et développement de l'Amérique latine (deuxième semestre de 1986 et deuxième semestre de 1987, respectivement).

On étudiera la façon la plus effective d'intégrer le groupe en question; on élaborera également les documents et les rapports concernant les travaux de recherche (sur des sujets tels que la participation des ressources maritimes aux économies de la région, l'importance globale de ces ressources dans le produit national, les aspects sociaux dérivés de l'utilisation de ces ressources, et les perspectives de développement liées sur une mise en valeur plus efficace du potentiel maritime de la région, etc.) susceptibles d'être utilisés par le groupe, ainsi que des rapports généraux sur le développement des activités sur les océans et les programmes régionaux et nationaux de planification régionale.

b) Deux études techniques (deuxième semestre de 1986 et de 1987, respectivement) qui pourront porter, par exemple, sur les conséquences de l'exploitation des ressources minérales de niveau international dans les pays de la région qui en sont des producteurs terrestres, les aspects relatifs au transfert de technologie, les modalités de fonctionnement des entreprises publiques d'exploitation des minerais, les systèmes de commercialisation de minerais, formation du personnel, etc., aspects liés aux travaux de la Commission préparatoire de l'autorité internationale des fonds marins par l'appui accordé au sein de cette Commission au groupe latino-américain, qui sera renforcé au cours de la période biennale 1984-1985.

c) Deux études pour la Commission permanente du Pacifique sud, à la demande de cette dernière et en exécution de l'accord de coopération pertinent, qui entrera totalement en vigueur au cours de la période biennale 1984-1985, études qui seront soumises à la considération de l'organe supérieur de cette Commission en juillet 1986 et 1987, respectivement.

d) Deux bulletins annuels (1986 et 1987) concernant les activités de l'élément du programme, l'évolution des différents projets et les études réalisées sur les différents domaines de compétence.

e) Une publication annuelle (deuxième semestre de 1986 et 1987, respectivement) avec des articles sur les différents domaines liés aux utilisations de la mer.

f) Six brochures de divulgation générale (trois par an) sur des aspects spécifiques des domaines de compétence de l'élément du programme et dérivés de besoins constatés en cours d'activités. Selon les prévisions, les brochures porteront sur des aspects d'intérêt public direct au niveau de programmes de diffusion scolaire, de secteurs patronaux privés et milieux journalistiques ou serviront d'appui aux programmes de diffusion générale liés à l'utilisation de la mer d'autres composants du système des Nations Unies.

g) Dans le domaine de la coopération horizontale prévue dans l'élément du programme, on espère pouvoir compléter, au cours de la période biennale 1986-1987, un minimum de huit projets de coopération technique avec la participation d'experts en provenance des pays de la région. Les projets seront destinés à répondre à des demandes concrètes des gouvernements ou à exécuter des recommandations émanées des séminaires organisés dans le cadre de l'élément du programme; on estime néanmoins qu'en général, ils seront orientés de façon à aider les pays à augmenter leur capacité de mise en valeur des ressources marines, vers les perspectives de mise en valeur de ces ressources, vers les problèmes de commercialisation, la formation du personnel, la mise sur pied de systèmes d'information, etc. Quatre d'entre eux, au moins, seront la continuation d'expériences amorcées au cours de la période biennale 1984-1985.

h) Octroi de 30 bourses annuelles pour le cours régional sur les ressources marines organisé chaque année. Le cours et l'octroi des bourses suivront une approche multidisciplinaire. On estime en outre que 40 autres bourses seront réparties au cours de la période biennale pour participer aux différents séminaires sous-régionaux organisés dans le cadre de l'élément du programme et pour financer les frais de voyage des boursiers qui recevront la formation dans les pays de la région (les bourses pour les cours régionaux sont octroyées chaque année à la fin du mois de juillet; les bourses pour participer aux séminaires, au cours du premier semestre de chaque année; et les bourses spécifiques, au cours du dernier semestre de 1985 et 1986, respectivement).

i) Six séminaires régionaux (trois par an) destinés à l'analyse de problèmes considérés prioritaires par les différents groupes de pays.

j) Deux réunions interinstitutionnelles (l'une en 1986 et l'autre en 1987) à titre de continuation des activités du mécanisme d'évaluation et de reformulation générale de l'élément du programme créé au cours de la période biennale 1984-1985.

L'exécution de l'élément du programme dépend de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Après avoir consolidé les relations de cet élément du programme avec les autres organes du système des Nations Unies liés aux affaires marines et avec d'autres organismes hors du système au cours de la période biennale 1984-1985, on espère mener à bien les activités pertinentes en étroite collaboration avec le Bureau régional de la pêche de la FAO, les Bureaux régionaux pour les mers du Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Bureau pour les affaires du droit de la mer du Secrétariat des Nations Unies, le Bureau régional de la science et la technique de l'UNESCO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Bureau de la Commission océanique intergouvernementale de l'UNESCO pour les Caraïbes (IOCARIBE), le Comité d'action de produits de la mer et d'eau douce du SELA, la Commission permanente du Pacifique sud, la CARICOM, l'Université des Antilles, la Division de la science et la technique de l'OEA, le Bureau panaméricain de la santé et le Bureau du Conseiller régional de l'OMI pour l'Amérique latine.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Étant donné que cet élément du programme a pour but d'appuyer l'élaboration de politiques océaniques nationales, les principaux utilisateurs seront les organismes chargés de la planification de ces politiques. Il arrivera souvent que les secteurs liés à la mise en valeur des espaces marins de ces organismes ne soient pas tout à fait développés; c'est pourquoi les contributions devront être acheminées par l'intermédiaire des ministères ou des services compétents en matière d'exploitation des ressources marines. Néanmoins, les étapes opérationnelles de l'assistance profiteront directement aux utilisateurs secondaires, c'est-à-dire aux instituts d'administration de ressources marines, aux centres de recherche, aux universités, aux services technologiques, etc.

On espère que les résultats mentionnés plus haut contribuent à fournir les éléments nécessaires pour que les gouvernements de la région élaborent un diagnostic de leur situation réelle en matière d'utilisation de la mer, comparent leurs expériences à l'échelon horizontal, fassent un meilleur usage des modalités d'assistance internationale et élaborent des orientations de coopération régionale qui facilitent l'application de leurs politiques océaniques.

PROGRAMME 18: POPULATION

Présentation

Le programme d'activités en matière de population est exécuté par le Centre latino-américain de démographie (CELADE). Il vise à prêter assistance aux gouvernements de la région, par le biais de la coopération technique, la formation, la recherche, l'information et le transfert de technologie, pour la formulation et l'application de politiques, de plans et de programmes de développement dans le domaine de la population et pour créer les capacités, les connaissances et le matériel requis à cette fin.

Au cours de la période biennale 1986-1987, le CELADE centrera son action sur quatre lignes principales ou sous-programmes visant à:

a) Elaborer des rapports actualisés sur la situation et les perspectives démographiques de la région; promouvoir l'utilisation de méthodologies appropriées afin d'améliorer la qualité et le degré d'exploitation de l'information démographique disponible; contribuer à la création de capacités nationales en matière de recherche par le biais de recensements et d'enquêtes; et entreprendre la réalisation d'études sur les incidences démographiques des programmes de planning familial.

b) Aider les pays de la région à formuler et à évaluer les politiques de population, à étudier les déterminants et les incidences socio-économiques de la dynamique de la population et à incorporer les variables démographiques aux instruments et processus de planification, en particulier dans les domaines prioritaires où la population joue un rôle important, comme, par exemple, la distribution de la population et la concentration urbaine, l'accroissement de la demande d'emplois et de services sociaux et l'effet des mesures gouvernementales spécifiques.

c) Assurer la formation en matière d'analyse démographique, de techniques spécifiques appliquées à l'étude de la population et études interdisciplinaires (notamment en ce qui concerne les corrélations entre la population et le développement) par le biais des activités suivantes: le programme de maîtrise; les cours intensifs nationaux et régionaux; les cours sur des sujets spécifiques; les séminaires de spécialisation; les cours en collaboration avec d'autres institutions, et les bourses de recherche.

d) Renforcer la documentation nationale en matière de population et les capacités de traitement de données et fournir l'infrastructure nécessaire à l'échelon régional pour aider les pays avec les éléments suivants: traitement des données en matière de population, et assistance correspondante aux pays au niveau technique, de formation, de services et de technologie pour le traitement de leurs recensements et autres données démographiques; banque de données en matière de population, qui permet de mettre à la disposition des utilisateurs des échantillons de recensements et autres données; le Système de documentation sur la population en Amérique latine (CELADE/DOCPAL), qui permet d'améliorer les échanges d'information en matière de population au sein de la région, par la diffusion et distribution de rapports, articles et autre documentation relative à la population en Amérique latine et dans les Caraïbes et qui fournit une assistance technique et formation sur l'emploi aux organismes nationaux qui créent leurs propres systèmes de documentation; et, publications visant à divulguer la littérature scientifique et technique en matière de population par la publication de matériel spécialisé, y compris des livres, publications périodiques et des monographies.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1984-1985				1986-1987			
	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%
18.1 Statistiques démographiques et estimations des tendances en matière de population	28	122	150	27.0	34	124	158	29.0
18.2 Population et développement	56	138	194	35.0	48	108	156	28.0
18.3 Formation	24	96	120	22.0	32	110	142	26.0
18.4 Stockage, recherche, traitement et diffusion de l'information sur la population	36	52	88	16.0	30	66	96	17.0
Total du programme 18 Population	144	408	552	100.0	144	408	552	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 18.1: STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET ESTIMATIONS DES TENDANCES EN MATIERE DE POPULATION

Elément du programme 18.1.1: Analyse démographique, estimations et projection de population

1. Résultats

a) On prévoit la réalisation d'études sur les niveaux, les tendances et les différentielles de fécondité, mortalité et migration internationale, sur la base des données recueillies par les recensements de population au cours de la décennie 1980, ainsi que des enquêtes démographiques ou autres au cours desquelles on aura recueilli des données démographiques spécifiques. Ces études permettront d'évaluer et probablement de réviser les estimations et projections actuelles (deux rapports techniques par an).

b) On continuera de publier la série "Fascículos de Población", qui contient des estimations et des projections de la population, par pays, à mesure qu'on disposera de données nouvelles (quatre fascicules par an).

c) Boletín Demográfico (deux numéros par an).

d) Conformément aux données disponibles pour chaque pays, on appliquera des méthodes alternatives d'analyse démographique pour réviser les estimations en matière de fécondité, mortalité et migration internationale (1986-1987). Les systèmes de registre des naissances et de décès ne fournissent en général pas une information exacte. C'est pourquoi il faut appliquer des méthodes indirectes aux données recueillies soit par les recensements de population, soit par les enquêtes démographiques, en mettant à profit les progrès techniques importants

enregistrés par ces techniques indirectes au cours des dernières années. En ce qui concerne les estimations de la migration internationale, on aura également recours à des techniques similaires si on inclut les questions pertinentes dans les questionnaires censitaires ou les enquêtes démographiques.

e) Recherche sur la mortalité infantile en Amérique latine: niveaux, tendances, différentielles et déterminants (IMIAL). On pense poursuivre les travaux en cette matière, par pays, à mesure qu'on disposera de données nouvelles, en utilisant des procédés récemment mis au point qui prévoient une plus grande fréquence des estimations de mortalité (3 rapports par pays par an).

f) Recherche sur la fécondité en Amérique latine suivant la méthode basée sur le nombre d'enfants dont la mère est vivante: niveaux, tendances, différentielles et déterminants (IFHIPAL) (trois rapports par pays par an).

g) On a prévu l'octroi de douze bourses (six par an) pour un démographe de chacun des pays qui participent à l'exécution des projets IMIAL et IFHIPAL.

h) On poursuivra les travaux de recherche sur la migration internationale en Amérique latine (IMIAL) par l'élaboration de tables censitaires spéciales des ménages, dans lesquelles on énumère les personnes nées dans des pays différents de ceux où le recensement a été réalisé (1986-1987).

Une partie substantielle des travaux liés à cet élément du programme sera effectuée en collaboration avec des institutions nationales de façon à ce que les projections puissent être officiellement adoptées par les pays respectifs. A cet égard, on prévoit la réalisation d'un minimum de 30 missions d'assistance technique.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On travaillera en contact permanent avec la Division de la population des Nations Unies, notamment en ce qui concerne l'élaboration de projections de population pour les pays d'Amérique latine.

On continuera de collaborer avec le Centre de projections économiques et la Division de statistique et d'analyse quantitative de la CEPAL, ainsi qu'avec le Programme régional de l'emploi pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PREALC).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs, au niveau gouvernemental, sont les institutions chargées de la planification socio-économique nationale, régionale et sectorielle.

Les études sur la mortalité infantile, son importance et ses tendances dans les différents secteurs de la population des pays constituent un exemple de l'appui précieux accordé aux programmes des ministères de la santé. De même, les projections sur les besoins en logement, emploi, écoles, etc. peuvent être considérées comme un facteur important dans l'élaboration de la politique économique des pays.

Elément du programme 18.1.2: Evaluation des effets démographiques du planning familial en Amérique latine

1. Résultats

Publications techniques sur les thèmes suivants:

- a) La quantité, le suivi et les caractéristiques des utilisateurs des programmes de planning familial dans les pays de la région (un document par an).
- b) Etude des différentielles de fécondité, compte tenu de la participation des femmes en âge fertile aux programmes de planning familial (un document, 1987).
- c) Projections de la population féminine, compte tenu des modifications présentées par la structure de la nuptialité et la participation des femmes aux programmes de planning familial (un document par an).

d) Application de modèles d'évaluation des répercussions démographiques et des effets des programmes de planning familial sur la santé publique (un document par an).

Les données de base seront recueillies par le biais des rapports que les pays envoient au CELADE. Ces rapports seront révisés et transférés à un tableau-synthèse de façon à faciliter l'analyse comparative des chiffres.

On appliquera des méthodologies qui permettent d'estimer avec exactitude le degré de développement des programmes ainsi que leurs perspectives futures.

Dans le contexte général de l'accroissement de la population, on accordera une attention spéciale à l'étude des effets directs des programmes de planning familial en ce qui concerne le fléchissement de la fécondité générale et les variations de la structure de la fécondité spécifique par âge.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront réalisées en coordination avec la Division de la population des Nations Unies.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les ministères de la santé et autres organismes gouvernementaux. Les résultats s'adressent également aux universités, centres de recherche et organismes privés de planning familial. Ils seront contactés par le biais de missions aux pays, entrevues lors des réunions internationales, diffusion de publications, etc.

Elément du programme 18.1.3: Etude de la mortalité infantile et dans l'enfance, et de la mortalité par causes

1. Résultats

Publications techniques sur:

a) Détermination de l'impact des variations de structure des causes de décès sur les niveaux d'espérance de vie et leurs rapports avec les projections de population (un document, 1987).

b) Estimation de l'impact des variations de la mortalité infantile sur les variations des niveaux généraux de mortalité et de fécondité (un document, 1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront réalisées en collaboration avec la Division de la population des Nations Unies et l'Organisation panaméricaine de la santé.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les ministères de la santé, et ensuite, les universités ou les chercheurs d'institutions privées.

SOUS-PROGRAMME 18.2: POPULATION ET DEVELOPPEMENT

Elément du programme 18.2.1: Analyses des déterminants et des conséquences de la dynamique démographique dont il faut tenir compte dans la formulation et l'évaluation de politiques de population

1. Résultats

a) Une vingtaine de missions d'assistance technique à des institutions gouvernementales de pays de la région et avis consultatifs dans des domaines liés aux déterminants sociaux et économiques des niveaux et tendances de mortalité et fécondité; tendances et motifs de distribution de la population, urbanisation et métropolisation ou facteurs liés à ces tendances; études des facteurs

déterminants de la dynamique démographique dans les zones rurales; évaluation des effets démographiques des programmes et projets de développement; analyse des conséquences économiques et sociales des différentes alternatives d'évolution démographique; évaluation des progrès accomplis par les pays de la région quant à l'intégration des facteurs de population aux stratégies et plans de développement, et préparation des études de base nécessaires pour que cette intégration soit effective (1986-1987).

b) On élaborera une dizaine de rapports et documents techniques relatifs au contrôle des niveaux et tendances de la mortalité et la fécondité par couches socio-économiques; les déterminants économiques et sociaux de la mortalité et de la fécondité; le contrôle des tendances de distribution de la population; les composants de l'accroissement des villes; facteurs liés au processus de redistribution de la population; élaboration d'un système d'indicateurs de la structure agraire; analyse des relations entre des caractéristiques productives déterminées qui représentent des types différents de structure agraire et le comportement démographique de la population rurale; et estimations de la demande régionale de main-d'oeuvre, marchandises, infrastructure et services sociaux, suivant différentes alternatives de distribution de la population (1986-1987).

Les activités de l'élément du programme prévoient des consultations périodiques avec des experts gouvernementaux et des institutions intergouvernementales pertinentes; de travaux de recherche concernant les activités d'assistance technique, de préférence en collaboration avec des organismes de gouvernement ou de recherche nationaux, et des séminaires et réunions de travail à l'échelon régional et sous-régional.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On établira des relations avec des programmes et des groupes du système de la CEPAL (Division de développement social, Division de développement économique, Division agricole mixte CEPAL/FAO, Institut latino-américain de planification économique et sociale, Groupe de l'environnement et du développement, et Groupe des établissements humains), ainsi que d'autres organismes des Nations Unies (FAO, FISE, UNESCO, PREALC, OPS, OMS, la Division de la population des Nations Unies et le FNUAP).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les instituts nationaux de planification, notamment ceux qui sont chargés de l'évaluation des effets démographiques des politiques et des programmes de développement et de la formulation de politiques directes et indirectes de population intégrées à des stratégies, pour les utiliser dans les différentes activités qu'ils réalisent en vue de formuler les politiques, les plans et les projets intégrés de développement. Ces résultats serviront également aux centres d'enseignement supérieur et aux organismes de planification de la région pour définir les programmes d'études pertinents et pour servir de base aux travaux de recherche qu'ils mènent dans ce domaine.

Elément du programme 18.2.2: Population et planification du développement

1. Résultats

a) Une trentaine de missions d'assistance technique et services consultatifs aux organismes gouvernementaux dans des domaines liés aux données, à la recherche fondamentale, aux cadres analytiques, aux techniques et procédés requis pour incorporer de façon adéquate les variables démographiques à la planification globale, sectorielle et régionale. Des avis consultatifs seront accordés aux organismes gouvernementaux quant à l'utilisation d'instruments techniques qui leur permettent d'évaluer les effets des plans et des projets de développement à

la dynamique démographique et vice-versa. On fournira également des avis consultatifs par la préparation de projections de population basées sur des hypothèses alternatives de développement (1986-1987).

b) On publiera environ 15 rapports et documents techniques sur: l'élaboration de tables spéciales visant à mettre en rapport la fécondité, la mortalité, la migration et l'offre de main-d'oeuvre, et les variables socio-économiques; grandes lignes pour l'étude de cette information; méthodologies qui seront appliquées pour réaliser des diagnostics et des pronostics socio-démographiques pour l'intégration des variables de population au processus de planification, et des rapports techniques sur l'application de ces méthodologies dans des pays déterminés (1986-1987).

Parmi les activités de l'élément du programme, on prévoit des consultations périodiques avec des experts gouvernementaux et des institutions intergouvernementales pertinentes; des travaux de recherche concernant les activités d'assistance technique, de préférence en collaboration avec des organismes de gouvernement ou de recherche nationaux, et des séminaires et des réunions de travail à l'échelon régional et sous-régional.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On établira des relations avec les programmes et services du système de la CEPAL (Division de développement social, Division de développement économique, Division agricole mixte CEPAL/FAO, Institut latino-américain de planification économique et sociale, Groupe de l'environnement et du développement et Groupe des établissements humains), ainsi que d'autres organismes des Nations Unies (FAO, FISE, PREALC, OPS, OMS, la Division de la population des Nations Unies et le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les institutions nationales de planification, notamment celles qui sont chargées de l'évaluation des effets démographiques des politiques et des programmes de développement et de la formulation de politiques directes et indirectes de population intégrées à des stratégies, pour les utiliser dans les différentes activités qu'elles réalisent en vue de formuler les politiques, les plans et les projets intégrés de développement. Ces résultats serviront également aux centres d'enseignement supérieur et aux organismes de planification de la région pour définir les programmes d'études pertinents et pour servir de matériel de base aux travaux de recherche qu'ils mènent dans ce domaine.

SOUS-PROGRAMME 18.3. FORMATION

Elément du programme 18.3.1: Maîtrise en démographie et maîtrise en études sociales de la population

1. Résultats

Deux cours d'une durée de deux ans qui conduisent, respectivement à la maîtrise en démographie et la maîtrise en études sociales de la population, avec la participation d'une dizaine d'étudiants par cours.

La deuxième année du programme, qui correspond à la promotion 1985-1986, terminera en 1986, et la première année d'études de la promotion 1987-1988, en 1987.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Dans les cours de formation, on utilise les résultats des travaux de recherche menés dans les divisions de la CEPAL de développement économique, de développement social et de statistique et analyse quantitative, ainsi qu'à l'ILPES.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les diplômés des universités latino-américaines en économie, statistiques, mathématiques et sciences actuarielles, sociales, géographiques et de la santé, qui participent aux activités démographiques ou liées à la population de leur pays d'origine. Le programme leur permettra de manipuler des instruments indispensables à l'analyse démographique et de contribuer à la préparation du matériel démographique de base.

Elément du programme 18.3.2: Cours sous-régional sur l'intégration des variables démographiques dans la planification

1. Résultats

Deux cours d'une durée de deux mois (un par an), portant sur l'étude de cas spécifiques et qui, par conséquent, se déroulent dans les pays. On prévoit une participation d'environ 25 professionnels à chaque cours. Dans la mesure où ces cours continueront d'être sollicités par les pays, ils seront intégrés au Programme régulier d'enseignement.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Dans les activités de formation, on utilise les résultats des travaux de recherche menés dans les divisions de la CEPAL de développement économique, de développement social et de statistique et analyse quantitative, ainsi qu'à l'ILPES.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les responsables de la planification d'entités centrales et régionales ainsi que les professeurs universitaires de matières liées à la planification du développement économique et social, qui seront ainsi en mesure d'interpréter et de prédire la dynamique démographique et de l'incorporer de façon adéquate aux programmes de développement.

Elément du programme 18.3.3: Cours sous-régional intensif de démographie

1. Résultats

Deux cours d'une durée de quatre mois, avec la participation d'environ 25 étudiants par cours (l'un en 1986 et l'autre en 1987), visant à répondre aux besoins de formation démographique dans les pays d'Amérique centrale, des Caraïbes et Panama. Ces cours font partie du Programme régulier d'enseignement du CELADE.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Dans les activités de formation, on utilise les résultats des travaux de recherche menés dans les divisions de la CEPAL de développement économique, de développement social et de statistique et analyse quantitative, ainsi qu'à l'ILPES.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les fonctionnaires nationaux des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, qui travaillent dans les organismes producteurs de statistiques de population, bureaux de planification, universités et centres de recherche dans le domaine de la population. Ces cours intensifs ont pour but de préparer rapidement un personnel spécialisé à l'échelon national, qui soit en

mesure d'aborder les tâches les plus urgentes en matière d'analyse de données et d'examen de la réalité démographique nationale.

Elément du programme 18.3.4: Cours nationaux intensifs de démographie

1. Résultats

A la demande des pays intéressés, on organisera deux cours d'une durée de 3 à 4 mois chacun (l'un en 1986 et l'autre en 1987). On prévoit une participation de 15 à 25 fonctionnaires nationaux en moyenne à chaque cours. Il s'agit d'une activité annuelle qui fait partie du Programme régulier d'enseignement, bien qu'elle ne soit pas organisée à intervalles fixes.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Dans les activités de formation, on utilise les résultats des travaux de recherche menés dans les divisions de la CEPAL de développement économique, de développement social et de statistique et analyse quantitative, ainsi qu'à l'ILPES.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Ces cours, réalisés dans les pays qui en font la demande, permettent d'assurer la formation en matière d'application de techniques de base d'analyse de fonctionnaires et de professionnels du pays en question, lesquels, en raison des responsabilités inhérentes à leurs fonctions, ne peuvent généralement pas participer à des cours plus extensifs.

Elément du programme 18.3.5: Activités spéciales de formation

1. Résultats

Il s'agit de cours d'une durée d'un mois qui ont pour but de former de 15 à 25 fonctionnaires nationaux en moyenne. Les cours prévus (environ un de chaque type par an, dans la mesure où on obtiendra des ressources financières extra-budgétaires) sont les suivants:

a) Séminaires de spécialisation, qui ont pour but d'examiner à fond les aspects méthodologiques afin de pouvoir incorporer les variables démographiques au processus de planification économique et sociale;

b) Un cours (national ou sous-régional, selon le cas) sur les techniques récentes appliquées aux données censitaires;

c) Un cours sous-régional pour démographes, afin d'actualiser leurs connaissances;

d) Un cours régional sur le traitement électronique des données, appliqué au domaine de la population;

e) Un cours-séminaire pour professeurs, destiné à actualiser les connaissances démographiques des professeurs universitaires qui travaillent dans le domaine de la population.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Dans les activités de formation, on utilise les résultats des travaux de recherche menés dans les divisions de la CEPAL, de développement économique, de développement social, de statistique et analyse quantitative, ainsi qu'à l'ILPES.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les descriptions succinctes contenues au point 1 permettent d'établir le type d'utilisateur et les objectifs de chaque cours.

Elément du programme 18.3.6: Chercheurs boursiers1. Résultats

On prévoit la formation de quatre ou cinq fonctionnaires gouvernementaux par an, d'une durée moyenne de deux ou trois mois par boursier. Il s'agit d'une activité continue qui fait partie du Programme régulier d'enseignement du CELADE.

Cette activité permet de combiner la formation et les avis consultatifs; en effet, la présence au CELADE d'un fonctionnaire en qualité de chercheur boursier a pour but de permettre la réalisation d'un projet de recherche qui présente un intérêt spécial pour l'organisme national qui patronne le boursier.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
N'a pas lieu.3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Grâce à ce type d'activités, le CELADE permet aux centres universitaires nationaux et aux institutions gouvernementales de disposer d'un personnel formé dans les techniques spécifiques d'analyse et dans l'exécution de projets de recherche.

SOUS-PROGRAMME 18.4: STOCKAGE, RECHERCHE, TRAITEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION SUR LA POPULATION

Elément du programme 18.4.1: Système de documentation sur la population en Amérique latine (DOCPAL)1. Résultats

a) Publications techniques:

i) Revue périodique: "DOCPAL-Resúmenes sobre Población en América Latina"; deux numéros par an (mille exemplaires de chaque numéro);

ii) Recherches bibliographiques et bibliographies par pays dans le domaine de la population: imprimés d'ordinateur obtenus de la base de données automatisée du CELADE/DOCPAL à la demande des utilisateurs nationaux, régionaux et internationaux (environ 600 à 700 par an);

iii) Service de fourniture de copies de documents (centre de distribution): on fournit, sur demande, des photocopies des documents de la base de données du CELADE/DOCPAL aux utilisateurs externes (environ 1 200 à 1 500 documents par an);

On fournira sur demande des copies sur microfiches au lieu de photocopies courantes si on obtient les crédits nécessaires pour transférer la collection du CELADE/DOCPAL sur microfiches;

iv) Fourniture sur bande magnétique de l'information disponible dans la base de données du CELADE/DOCPAL, à la demande des organismes nationaux, dans la mesure où ils possèdent les systèmes de calcul électronique adéquats pour accéder à cette information (1986-1987);

v) Manuels techniques, selon les besoins, sur l'utilisation des sources d'information sur la population (manuelle ou automatisée) et sur l'utilisation d'instruments spécialisés, comme le Thésaurus du Réseau d'information sur la population (POPIN) en ce qui concerne le stockage et la recherche de l'information existante dans les pays en matière de population et autres questions connexes. Selon la disponibilité de fonds, on fournira des systèmes audiovisuels, tels que des vidéocassettes, aux organismes nationaux de façon à former leurs documentalistes et à familiariser les utilisateurs avec les services

d'information démographiques disponibles dans leurs pays et au CELADE/DOCPAL (1986-1987).

b) Coopération technique et formation sur l'emploi:

i) On coopérera avec les organismes nationaux, en fonction de leurs demandes, à la création de services chargés du stockage, de la recherche et de la diffusion de l'information bibliographique sur la population et questions connexes. On aidera les bureaux nationaux de statistiques et autres organismes gouvernementaux à organiser et à rechercher les données numériques produites par ces organismes (dans la mesure où on obtiendra des fonds du projet de Recherche de données, REDATA, en 1984-1985) (1986-1987);

ii) On fournira des services de formation, à la demande des gouvernements et des organismes nationaux, à l'intention de documentalistes pour l'application du Thésaurus POPIN et des procédés courants du système de documentation de la CEPAL, en matière de population (1986-1987).

Enfin, le CELADE/DOCPAL continuera de promouvoir le développement de bases de données en matière de population de façon à compléter sa propre base de données et à servir aux travaux dans d'autres domaines du développement et de la planification, tels que les établissements humains, l'environnement, etc.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Afin que les projets nationaux sur lesquels travaillent d'autres groupes du CELADE aient également accès à l'information sur la population disponible dans la base de données, le CELADE/DOCPAL travaillera en contact étroit avec les sous-programmes 18.1 et 18.2 du CELADE. Pour cette même raison, on travaillera en coordination avec les projets relatifs à la population financés par les Nations Unies, tels que ceux du FNUAP et d'autres organismes internationaux. On établira également des liens étroits de coordination avec les activités de formation du CELADE (sous-programme 18.3).

On renforcera les accords de collaboration déjà souscrits avec les groupes de documentation de la CEPAL qui participent à d'autres activités de fond afin d'améliorer encore davantage les services bibliographiques régionaux accordés aux pays.

Dans le cadre d'un accord souscrit en 1983 entre le CELADE et le Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM), ce dernier augmentera le nombre et la variété de documents sur la migration internationale dans la base de données du CELADE/DOCPAL et le CELADE mettra la base de données complète et son expérience au service de CIM pour que ce dernier fournisse à la région des services d'information en matière de migration internationale. On pourra souscrire des accords effectifs similaires dans d'autres domaines liés à la population, si les organismes de contrepartie obtiennent le financement nécessaire.

Le matériel sur les procédures de travail et l'utilisation de la base de données dans la région sera élaboré en collaboration avec le Réseau d'information sur la population des Nations Unies (POPIN), la Division de population du siège des Nations Unies et les Services régionaux.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs sont les organismes officiels gouvernementaux qui produisent et/ou utilisent l'information relative à la population. Les utilisateurs secondaires sont les universités, bibliothèques, organismes de recherche et d'action du secteur privé ainsi que les organismes internationaux.

On s'efforcera en particulier d'identifier les projets nationaux orientés vers le développement qui ont besoin d'information en matière de population. Etant donné qu'une grande partie de ces projets sont financés par les Nations Unies et d'autres organismes internationaux, on insistera pour que des fonds

destinés à l'obtention d'information en matière de population soient inscrits aux budgets des projets nationaux.

Elément du programme 18.4.2: Traitement de données sur la population et banque de données

1. Résultats

a) Publications techniques, y compris imprimés d'ordinateur, bandes magnétiques et services spéciaux d'information:

i) Imprimés d'ordinateur de tables et autres données statistiques (1986-1987);

ii) Bandes magnétiques d'échantillons de recensements de population et de logement en Amérique latine (y compris la série de recensements de 1980) et des principales enquêtes de population (1986-1987);

iii) Adaptations et améliorations des systèmes spécifiques de traitement de données, indispensables pour faire face aux nouvelles exigences et conditions des bureaux de statistique et autres organismes nationaux. On mettra l'accent sur les systèmes les plus utilisés de traitement de données et d'analyse et projection de population pour mini-ordinateurs et micro-ordinateurs ainsi que, selon les progrès accomplis en matière de technologie des programmes de calcul électronique, pour les calculatrices électroniques de poche. Les programmes appropriés pour micro-ordinateurs permettront aux planificateurs et autres utilisateurs de données sur la population de ne plus dépendre du temps d'accès -très coûteux- aux ordinateurs et des rares services de programmation (1986-1987);

iv) Manuels en espagnol sur les programmes de traitement des données sur la population recommandés par le CELADE, suivant les besoins (1986-1987);

v) "Boletín del Banco de Datos": description des données disponibles et des services offerts par la banque de données du CELADE à la demande des intéressés (publication non périodique, actualisée au fur et à mesure de l'obtention de nouvelles données).

b) Coopération technique et formation sur l'emploi:

i) On fournira des services consultatifs techniques aux organismes nationaux qui en feront la demande afin de faciliter l'installation et l'application de la nouvelle technologie de traitement des données mise au point ou acquise par le CELADE et on collaborera au traitement de leurs recensements, enquêtes et autres données sur la population (normalement de 15 à 20 missions par an). Etant donné que pour 1986 la plupart des pays de la région devront avoir terminé la première édition et mise sur table de leurs recensements les plus récents, on accordera priorité à l'organisation, au stockage et à la recherche de leurs recensements et autres données de façon à faciliter le retraitement chaque fois qu'il faudra avoir recours à des tables spécifiques ou des résultats statistiques pour la planification du développement et la formulation et évaluation de politiques. Les services consultatifs techniques seront étroitement coordonnés avec l'adaptation et la mise au point de systèmes de programmation pour micro-ordinateurs (voir point iii) supra) de façon à ce que de petites équipes nationales et des analystes individuels puissent utiliser les données existantes et réaliser des analyses complexes à peu de frais, en effectuant eux-mêmes la totalité ou la plus grande partie du travail de calcul électronique;

ii) Formation sur l'emploi au CELADE pour enseigner aux programmeurs nationaux, souvent en association avec des analystes nationaux organiques, l'application de techniques spécifiques de traitement de données (par exemple, l'utilisation de programmes pour la base de données) afin de faciliter l'utilisation à long terme des résultats des recensements de 1980 et d'autres données,

et mettre à profit l'évolution rapide de la technologie des micro-ordinateurs. Normalement, trois à cinq programmeurs et analystes seront formés chaque année, selon la quantité de fonds disponible.

Au cours des missions de coopération technique, on s'efforcera de réunir les recensements, enquêtes et autres données pour la banque de données de population du CELADE. Au fur et à mesure de leur réception, les nouveaux ensembles de données seront transformés, selon le cas, en base de données pour le traitement efficace par le système de tables de la base de données du CELADE.

Afin de répondre aux exigences et conditions nationales variables qui auront été identifiées au cours des missions d'assistance technique, le CELADE continuera de chercher de nouvelles techniques de traitement des données de population et, lorsqu'il le jugera nécessaire, les adaptera, modifiera ou perfectionnera de façon à ce qu'elles soient utilisées dans les différentes situations de chaque pays. On mettra l'accent sur les systèmes intégrés de programmation qui facilitent le stockage, la documentation et le traitement des données et qui peuvent être utilisés directement par les chercheurs avec un minimum d'assistance de la part des programmeurs. On encouragera le transfert horizontal de technologie de la programmation mise au point dans un pays latino-américain vers les autres; à cet effet, le personnel de programmation du CELADE servira d'intermédiaire et effectuera les adaptations nécessaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

La plupart des activités de cet élément du programme seront réalisées en tant que parties intégrales des projets de coopération technique, qui comprennent également d'autres activités du CELADE (sous-programme 18.1 et 18.2); des cours de formation en matière de traitement des données seront organisés dans le cadre du sous-programme 18.3. On travaillera en coordination et collaboration avec le Centre de calcul électronique de la CEPAL et avec la Division de statistique et analyse quantitative de la CEPAL, ainsi qu'avec d'autres divisions de la CEPAL qui utilisent des données de population et avec la Division de statistique du Siège.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs sont les organismes gouvernementaux, tels que les bureaux nationaux de statistique, essentiellement orientés vers le recueil, le traitement et l'envoi de l'information à d'autres organismes nationaux, et les Ministères de planification, travail, santé, etc. qui traitent l'information en vue de leurs applications spécifiques de planification et développement.

D'importants utilisateurs secondaires sont les universités, les institutions de recherche et d'action du secteur privé et des organismes internationaux, lesquels seront contactés par correspondance, par le biais des missions, des activités d'autres groupes du CELADE et des publications du CELADE.

Elément du programme 18.4.3: Publications périodiques

1. Résultats

a) "Boletín Demográfico" (Demographic Bulletin): publication en deux langues qui fournit une information statistique actualisée sur les estimations et les projections en matière de population par sexe et par âge, par zones urbaines et rurales et par participation à l'activité économique (deux numéros par an);

b) "Notas de Población": publication contenant des articles de caractère technique et scientifique ainsi que les résultats de travaux de recherche (trois numéros par an);

c) "DOCPAL-Resúmenes": Information bibliographique et résumés de documents sur la population pour l'Amérique latine et les Caraïbes (deux numéros par an).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Avec le Service de documents et publications de la CEPAL.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les publications seront distribuées gratuitement, ou seront vendues, selon le cas, aux bureaux nationaux de statistique et de planification, aux universités, aux centres de recherche, aux organismes des Nations Unies et autres institutions internationales, au sein et en dehors de la région, qui travaillent en matière de population.

Elément du programme 18.4.4: Livres et monographies

1. Résultats

a) Livres: un ou deux titres sur des thèmes généraux ou spécifiques, y compris des recueils d'articles spécialement préparés à cet effet et des traductions en espagnol de livres publiés dans d'autres langues (1986-1987);

b) Monographies: on publiera une vingtaine de titres destinés à la diffusion de résultats de travaux de recherche, matériel d'enseignement et contributions extérieures, notamment des élèves des cours du CELADE (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Avec le Service de documents et publications de la CEPAL.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les publications seront distribuées gratuitement, ou seront vendues, selon le cas, aux bureaux nationaux de statistique et de planification, universités, centres de recherche et d'enseignement, organismes des Nations Unies et autres institutions internationales, au sein et en dehors de la région.

PROGRAMME 20: SCIENCE ET TECHNIQUE

Présentation

La Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement (Vienne, août 1979) a mis l'accent sur le besoin, non seulement de mobilisation et de renforcement du potentiel scientifique et technique dans les pays en développement, mais aussi sur la réorientation de ce potentiel de façon à contribuer à la solution des problèmes de développement.

Pour ce faire, le programme de travail pour 1986-1987 a pour but, malgré ses ressources limitées, de fournir aux gouvernements et autres organismes de la région des données d'information, des éléments d'appréciation et des recommandations qui leur permettent de et les encouragent à prendre des mesures en matière de science et de technique visant à contribuer à la solution de ces problèmes.

Face au très large éventail de possibilités et afin de mettre en pratique les objectifs énoncés au paragraphe antérieur, il faudra évaluer soigneusement les résultats possibles des diverses applications alternatives de ces ressources.

C'est pourquoi les efforts ont été concentrés sur le sous-programme lié au renforcement de la capacité scientifique et technique de la région. Ce renforcement est une des grandes responsabilités confiée par la Conférence de Vienne en question au système des Nations Unies, ainsi que la restructuration du système actuel de relations scientifiques et techniques internationales, thème qui fait l'objet de l'attention prioritaire d'autres organismes du système.

Ce sous-programme comprend trois éléments qui, ensemble, ont pour objet d'arriver à un certain équilibre entre les activités en majorité de recherche et celles qui sont plus orientées vers l'action, comme dans le cas de la promotion directe de la coopération.

Outre le fait de chercher l'équilibre entre ces deux types d'activités -dont la différenciation est plus apparente que réelle-, il a fallu également prévoir les activités qui n'entrent pas tout à fait dans ces catégories, telles que la participation à l'évaluation des efforts réalisés par les pays de la région -et de celle-ci dans son ensemble- afin d'exécuter les objectifs fixés dans les grands instruments normatifs tel que le Programme d'action de Vienne sur la science et la technique au service du développement et le Programme d'action régional pour l'Amérique latine dans les années 80.

En ce qui concerne le premier des trois éléments, on pense poursuivre les recherches dans un domaine qui revêt une grande importance pour la région, c'est à dire, le contrôle des nouvelles tendances et progrès technologique et l'évaluation de leurs répercussions sur les économies de la région, y compris les activités visant à appeler l'attention et sensibiliser les milieux gouvernementaux et de prise de décision pertinents. Outre le fait de poursuivre les travaux dans les secteurs où on a déjà enregistré des progrès substantiels -microélectronique et biotechnologie-, on inclura de nouveaux domaines dans lesquels, bien qu'on disposera déjà des résultats des premières phases d'exploration, il faudra redoubler d'efforts. On peut citer, parmi ces domaines, les nouveaux matériels et les nouvelles techniques en matière d'énergie, de pétrochimie et l'exploration et l'exploitation des ressources des fonds marins.

Le deuxième élément tend également au renforcement de la capacité technologique de la région, mais dans ce cas par le biais de mesures visant à promouvoir et à appuyer la coopération scientifique et technique entre les pays ibéro-américains au sein et en dehors de la région. Au titre de ces activités, on peut mentionner la participation de la CEPAL au programme décennal de coopération scientifique et technique entre les pays ibéro-américains et l'Espagne. La CEPAL devra continuer d'y jouer un rôle de promotion et de coordination, y compris l'évaluation des résultats afin de réorienter éventuellement ledit programme décennal.

Le troisième et dernier élément est destiné au suivi des événements et des tendances observées dans la région en matière d'application de la science et la technique au service du développement de façon à pouvoir être en mesure de répondre de manière satisfaisante aux exigences liées à l'évaluation qu'il faudra effectuer tant au niveau du Programme d'action de Vienne que de la Stratégie régionale du développement en question.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1984-1985				1986-1987			
	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%
20.1 Renforcement de la capacité technologique de la région	56	-	56	100.0	56	-	56	100.0
Total du programme 20	56	-	56	100.0	56	-	56	100.0
Science et technique	56	-	56	100.0	56	-	56	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME: RENFORCEMENT DE LA CAPACITE TECHNOLOGIQUE DE LA REGION

Elément du programme 20.1.1: Evaluation et répercussion des progrès technologiques récents

1. Résultats

a) Au cours des travaux, on accordera une attention spéciale à l'examen des tendances et des progrès technologiques ainsi qu'à l'évaluation de leurs répercussions sur le développement socio-économique; on s'attachera également à alerter et à sensibiliser les milieux gouvernementaux et de prise de décisions pertinents. On mettra l'accent sur la préparation et la mise en marche du programme de coopération dans le domaine de la biotechnologie (y compris l'ingénierie génétique), comme conséquence des activités de la période biennale antérieure (1986-1987). On prévoit l'élaboration d'un document et la réalisation d'une réunion régionale pour évaluer la marche du programme.

b) De la même façon, ces activités comprendront également le suivi et l'appui du programme de coopération en microélectronique (1986-1987). On élaborera un rapport et on effectuera une réunion régionale pour évaluer la marche du programme.

c) On abordera de nouvelles études -qui seront soumises aux réunions régionales- dans d'autres domaines qui enregistrent des progrès technologiques très rapides, notamment en ce qui concerne les nouveaux matériels, l'énergie, la pétrochimie et l'exploitation des ressources des fonds marins. On prévoit l'élaboration de trois documents et la convocation correspondante de deux réunions régionales (1986-1987).

L'exécution de cet élément du programme dépend en partie de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces travaux sont en général liés avec ceux qui sont menés dans le cadre du Groupe de travail I, de l'Equipe spéciale sur la science et la technique au service du développement du Comité administratif de coordination (voir ACC/1983/3, paragraphe 20, annexe III et appendice).

D'une façon plus spécifique, les activités dans le domaine de la microélectronique sont liées aux activités similaires menées par l'ONUDI, l'UNESCO et en dehors du système, par l'OEA.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Les gouvernements, et en particulier les organismes de planification et de formulation et exécution de politiques scientifiques et techniques, les organismes régionaux, les instituts de recherche et les organisations patronales.

Elément du programme 20.1.2: Coopération internationale en matière de science et de technique

1. Résultats

Un document dans lequel on évaluera la coopération régionale, ainsi que la marche du programme décennal de coopération scientifique et technique entre l'Espagne et les pays ibéro-américains, et une réunion régionale pour examiner ce document (1987).

L'exécution de cet élément du programme dépend en partie de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Selon les prévisions, les travaux seront liés à ceux menés par le CNUSTD, l'ONUDI, la CNUCED, et, en dehors du système des Nations Unies, le Réseau d'information technologique latino-américain (RITLA) et les pays signataires de l'Accord de Carthagène.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Gouvernements, organisations intergouvernementales et régionales et sous-régionales de recherche et de développement et institutions académiques.

Elément du programme 20.1.3: Evaluation du processus d'application de la science et de la technique au service du développement

1. Résultats

Deux documents techniques d'évaluation de la marche et des résultats de l'application de la science et de la technique au service du développement économique, tant en ce qui concerne le Programme d'action régional pour l'Amérique latine dans les années 80 que le Programme d'action de Vienne sur la science et la technique au service du développement et son Plan d'opérations (1986-1987).

L'exécution de cet élément du programme dépend en partie de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Avec les travaux généraux du CNUSTD en matière de suivi et révision dudit Programme d'action de Vienne et de son Plan d'opérations.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Gouvernements de la région, organismes intergouvernementaux, Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN), et autres organismes tel que le CNUSTD.

PROGRAMME 21: DEVELOPPEMENT SOCIAL ET AFFAIRES HUMANITAIRES

Présentation

Le programme de travail en matière de développement social est basé sur l'idée de collaborer avec les gouvernements et les sociétés nationales à l'analyse d'une situation sociale complexe et extrêmement importante pour le cycle de développement de l'Amérique latine au cours de la décennie 1980.

Plusieurs indicateurs permettent d'affirmer que la région traverse une phase de transition sociale qui peut déboucher sur des modalités différentes et positives de réorientation des styles de développement en application dans la région.

On peut mentionner, parmi ces derniers:

a) La continuité du processus d'urbanisation de la région qui se traduit par des pourcentages substantiels d'accroissement de la population, déjà urbaine en majorité et qui obéit à de nouveaux types de relations sociales propres de structures sociales complexes et différenciées, comme le sont les villes;

b) La continuité d'un processus de transformations structurelles dont les plus importantes sont les modifications dans la composition de l'emploi; la constitution de nouveaux groupes sociaux dans un éventail vaste et différencié de secteurs moyens; la modification qualitative -dérivée de changements technologiques et culturels- du secteur ouvrier; la consolidation de secteurs patronaux et de secteurs techniques liés au secteur privé ou public, orientés par de nouvelles formes de rationalité; la modification croissante des secteurs modernes de la population rurale liés à des modalités productives avancées et conditionnés par une interpénétration progressive entre le monde urbain et le monde rural, et enfin, les progrès au niveau culturel et éducatif, de presque tous les groupes sociaux, ce qui augmente leur capacité de participation sociale;

c) La persistance de groupes de population en situation de pauvreté et extrême pauvreté, qui, dans certains cas, ne possèdent pas les moyens de s'intégrer à l'économie et à la société modernes, et dans d'autres, se voient dans l'impossibilité de le faire par manque de conditions culturelles et sociales, et qui, dans une sorte de nouveau dualisme, coexistent avec une société de plus en plus différenciée;

d) L'émergence d'agents sociaux multiples qui, avec ceux qui traditionnellement participent aux décisions, commence à se différencier et à se définir non seulement en fonction des conditions d'occupation et de revenus, mais aussi, dans certains cas, de facteurs liés au sexe et, dans d'autres, à l'âge; et finalement, par la culture et la constitution d'opinions communes qui mobilisent le comportement de ces nouveaux types de groupes dans la société.

L'énorme quantité de transformations enregistrées par les structures sociales nationales au cours de la seconde moitié de ce siècle non seulement est sans précédent dans le passé historique; en outre, le changement -qui dans certaines sociétés nationales a eu un certain caractère de "mutation" car il couvre les domaines de l'occupation, l'éducation, l'organisation familiale, les valeurs, la participation, etc.- permet de définir cette période comme une étape de transition structurelle. Mais la transition part de sociétés qui ne sont pas encore bien constituées en tant que sociétés nationales -étant donné les faibles communications sociales qui existaient jusqu'alors- et évolue vers des formes d'organisation sociale imprévisibles.

L'avenir présente donc de nombreux aspects incertains dérivés: premièrement, du contexte international; deuxièmement de l'évolution des structures actuelles, et troisièmement, de la façon dont la région solutionnera la crise économique actuelle. En ce qui concerne le contexte international, il est difficile de prévoir comment la région va s'articuler autour des économies et des sociétés développées car ces dernières se transforment également au niveau économique,

technologique et de l'organisation de la société; de plus, c'est le processus historique lui-même qui déterminera la création des espaces où l'articulation sera possible. En ce qui concerne le deuxième point, la transition des structures sociales vers certains modèles de modernité n'est pas encore terminée et les expressions de nouveaux groupes sociaux a seulement commencé à se manifester dans la définition du processus de transformation. Une dimension considérable de la stabilité sociale de la région a été due aux processus intenses de mobilité spatiale et structurelle enregistrés dans la région au cours de cette période; lorsque le cycle d'urbanisation et de modernisation touchera à sa fin, le changement de la structure de l'emploi exigera, dans l'avenir, l'apparition de processus qui impliquent une plus grande équité sociale. En ce qui concerne le troisième facteur, la crise économique établit des limites dans la distribution du revenu par le moyen de la croissance économique et compromet les potentialités de participation et d'harmonie sociale.

Enfin, l'incertitude provient du fait que l'expérience historique de la région montre que, chaque fois qu'elle a dû relever un défi, elle ne l'a pas fait à partir des éléments du passé mais en générant de nouvelles structures sociales innovatrices et plus souples pour affronter l'avenir.

Face à cet avenir, les gouvernements et les peuples de la région encouragent de toute évidence la participation sociale et tentent d'en dégager un consensus sur les images des sociétés à former, et que de cette participation naisse un vaste éventail d'initiatives sociales qui contribuent au développement économique, social et politique.

En réponse à ces tendances, le programme de travail doit être très flexible; il doit, d'une part, continuer d'identifier les différents processus de transformation des structures sociales, en enregistrant les groupes sociaux naissants dans le cadre d'une information la plus exhaustive possible et, parallèlement, contribuer à la compréhension des modalités qu'assumeront les styles de développement en tant qu'expression des nouvelles caractéristiques de la société ainsi qu'en tant que réponses d'organisation sociale aux exigences économiques, culturelles et scientifiques de la crise. A cet égard, l'importance des changements intervenus au niveau des capacités des ressources humaines, des connaissances scientifiques et de l'organisation des systèmes constitue un facteur essentiel pour la définition d'options de développement.

Le programme comprend trois sous-programmes: Styles de développement et changement social en Amérique latine; Participation de la jeunesse au processus de développement en Amérique latine; et Intégration de la femme au développement. Le premier de ces trois programmes représente l'axe principal des travaux de recherche et des propositions de planification, étant donné son caractère globalisateur; les deux autres, en revanche, sont complémentaires et la mesure de leur développement dépendra, dans le premier cas, des orientations qui émaneront de la deuxième réunion régionale latino-américaine préparatoire de l'Année internationale de la jeunesse, qui aura lieu en 1985, et dans l'autre, des résolutions qui seront adoptées par les gouvernements à l'issue de la conférence prévue pour la fin de la Décennie des Nations Unies pour la femme.

Le sous-programme 21.1, "Styles de développement et changement social en Amérique latine", est une continuation des travaux permanents d'organisation et de comparaison des données statistiques et censitaires -dont l'élaboration à l'échelon national requiert en général des délais assez longs- ainsi que l'étude de la documentation officielle et des travaux de recherche académiques, de façon à fournir régulièrement des analyses des tendances du changement que présente la structure sociale. On élaborera également des documents sur les lignes de politiques, lesquels seront soumis à la considération des gouvernements et qui

porteront sur l'orientation des changements structureaux et notamment sur les mesures à prendre en faveur des groupes sociaux défavorisés dont la participation au processus de développement est un des buts de l'action envisagée dans ce sous-programme. Tout comme en 1985, on organisera une conférence de ministres chargés du bien-être social; on mettra un accent spécial sur l'analyse des politiques de revenu social et non monétaire, mais qui ne peut pas encore être programmée, dans le cadre de ce sous-programme.

Le deuxième sous-programme, "Participation de la jeunesse au processus de développement de l'Amérique latine", propose d'appuyer les gouvernements et les organisations non gouvernementales dans la mise en pratique de politiques relatives à cette participation, qui répondent aux accords déjà souscrits dans le Plan d'action régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes en ce qui concerne l'Année internationale de la jeunesse, et aux recommandations qui émaneront de la deuxième Réunion régionale mentionnée plus haut. Les dimensions de l'incorporation des jeunes à la société pourraient être problématiques dans le contexte des difficultés économiques prévues pour cette décennie, mais elles constituent également un facteur de forte dynamisation au niveau de la transformation technologique, culturelle, de la participation, etc. Certains problèmes déjà identifiés en matière de déficit éducationnel, communications sociales entre générations et enfin acceptation de la jeunesse en tant qu'agent social, ne trouveront pas de solution dans un délai aussi bref qu'une période biennale; il faudra donc prévoir un effort systématique en la matière.

Les activités menées dans le cadre du sous-programme 21.3, "Intégration de la femme au développement" seront peu à peu incorporées aux activités du programme 21 et de la CEPAL en général. A cet égard, on poursuivra de façon systématique les efforts d'information et d'analyse au cours de la période biennale 1984-1985 sur la condition des femmes du secteur populaire urbain et sur les femmes rurales, afin qu'il soit dûment tenu compte de leurs besoins en tant que femmes et personnes à faibles revenus dans les politiques et la planification nationales. On accordera également une attention spéciale à la participation sociale de la femme aux organisations communales ou autres liées à la satisfaction des besoins familiaux en tant que participation sociale féminine et comme un moyen d'améliorer les conditions sociales de la population. Finalement, on mettra l'accent sur le rôle des femmes jeunes, qui ont reçu une éducation et des conditions qui leurs permettent de s'exprimer en tant que personnes, facteur qui est lié au sous-programme de la jeunesse.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1984-1985				1986-1987			
	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%
21.1 Styles de développement et changement social en Amérique latine	162	-	162	52.0	162	-	162	52.0
21.2 Participation de la jeunesse au processus de développement de l'Amérique latine	84	-	84	27.0	84	-	84	27.0
21.3 Intégration de la femme au développement	56	24	80	21.0	56	24	80	21.0
Total du programme 21, Développement social et affaires humanitaires	288	24	312	100.0	288	24	312	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 21.1: STYLES DE DEVELOPPEMENT ET CHANGEMENT SOCIAL EN AMERIQUE LATINE

Elément du programme 21.1.1: Les changements dans la structure sociale

1. Résultats

a) On continuera d'élaborer des rapports sur les lignes principales du changement enregistré par les structures sociales régionales, sous-régionales et d'établir des comparaisons entre pays pour illustrer la diversité des situations existantes dans la région. Ces rapports serviront également de contribution aux réunions du CEGAN, du Comité plénier et des sessions de la Commission, et serviront de base aux rapports que présentera la CEPAL aux séances de la Commission de développement social des Nations Unies (1986-1987).

b) Rapports qui contiendront des orientations de politiques visant à améliorer les conditions des groupes sociaux défavorisés et à augmenter leur participation aux décisions en matière de politiques de développement (1986-1987).

c) Réalisation d'un séminaire auquel participeront des techniciens gouvernementaux et des chercheurs et qui portera sur l'examen d'études spécifiques relatives aux conséquences des problèmes économiques de la décennie 1980 au niveau des structures sociales (1987).

d) Réalisation d'un séminaire au cours duquel on analysera des aspects spécifiques des conditions de bien-être social afin d'exécuter les mandats concrets dans les résolutions de la Réunion régionale d'Amérique latine et des Caraïbes sur les conditions de bien-être social, prévue pour 1985 (1986).

e) Les principales sous-questions abordées dans ces rapports seraient, entre autres, les suivantes: i) les lignes principales de transition sociale: effets sociaux de l'urbanisation, l'industrialisation et la terciarisation des activités relatives à l'occupation; l'émergence et la transformation de groupes sociaux; modifications à la structure socio-économique rurale; ii) conditions des groupes sociaux à faibles revenus ou dans une situation socio-culturelle marginale; iii) le bien-être social, la situation et la couverture de la population en matière d'éducation, santé, sécurité sociale, logement, culture, etc.; iv) permanence et changement dans les relations sociales entre groupes, sous-cultures et ethnies; v) processus de participation dans les organisations communales, les entreprises coopératives ou à gestion associée.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On travaillera en rapport étroit avec d'autres programmes et services du système de la CEPAL, notamment avec les programmes 10: Questions et politiques de développement; 14: Etablissements humains; 15: Développement industriel; 18: Population, et 22: Statistique; on espère collaborer également avec l'UNESCO, le FISE et le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires (Vienne).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements latino-américains, lesquels seront contactés par le biais des rapports qui feront l'objet des réunions mentionnées au point 1. D'une façon plus spécifique, les utilisateurs gouvernementaux seront: les ministres et fonctionnaires des ministères liés aux domaines social, économique et de planification. On espère en outre contacter d'importants utilisateurs, par le biais des publications de l'élément du programme, dans les centres de recherche en sciences sociales, universités et centres académiques de la région.

Elément du programme 21.1.2: Styles de développement

1. Résultats

Rapports sur les modalités adoptées par les styles de développement dans la région sous l'effet des changements intervenus dans la structure sociale et de la volonté d'orienter de nouveaux changements. On mettra un accent particulier sur l'analyse des alternatives de styles de développement à la lumière des nouvelles conditions économiques et sociales et de l'émergence de modèles sociaux plus équitatifs et de demandes visant à l'intégration sociale et à la participation aux biens culturels et aux décisions (deuxième semestre de 1987).

L'analyse des styles de développement de la région sera liée aux études sur les tendances du changement économique, scientifique-technique et d'organisation de la société des pays développés. On se penchera en particulier sur les répercussions de ces modifications au niveau de la région et des modalités que peuvent adopter les réponses alternatives au processus qui a été qualifié de troisième révolution industrielle ou société post-industrielle.

Le rapport se basera en partie sur la documentation élaborée dans le cadre de l'élément du programme 21.1.1, et d'autre part, sur les produits des divers programmes de la CEPAL en matière de tendances et de politiques en Amérique latine face au développement mondial futur.

Le rapport sera soumis à une réunion technique à laquelle participeront des techniciens gouvernementaux et académiques et l'ensemble des documents sera publié dans la Revista de la CEPAL (deuxième semestre de 1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
Des liens de travail seront établis avec le programme 12: Environnement, ainsi qu'avec l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Les principaux utilisateurs seront les gouvernements latino-américains et les Etats membres de la CEPAL. On espère également contacter, par l'intermédiaire des publications, les différentes organisations sociales qui participent à la définition de modèles de société future et à la fixation des politiques de développement.

SOUS-PROGRAMME 21.2: PARTICIPATION DE LA JEUNESSE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DE L'AMERIQUE LATINE

Elément du programme 21.2.1: La jeunesse en Amérique latine: situation, perspectives, politiques, programmes et mobilisation sociale

1. Résultats

a) Rapports sur l'exécution des résolutions adoptées par les gouvernements au cours des première et deuxième Réunions latino-américaines préparatoires de l'Année internationale de la jeunesse (1986-1987).

b) Assistance technique aux gouvernements, aux organismes intergouvernementaux et non gouvernementaux, dans l'exécution des politiques nationales ou régionales établies dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse (1986-1987).

c) Collaboration avec les organisations non gouvernementales dans les actions menées au niveau national et régional de leur sphère de compétence, et prévues dans le Plan d'action régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes en ce qui concerne l'Année internationale de la jeunesse (1986-1987).

d) Poursuite des études sur la situation des jeunes du point de vue de l'éducation, l'occupation, la santé, la famille, la participation et la culture, en tenant particulièrement compte des différences entre les différents groupes sociaux (1986-1987).

e) Appui aux démarches de sensibilisation sur la jeunesse correspondant aux trois grands objectifs de l'Année internationale de la jeunesse: participation, développement, paix (1986-1987).

f) Appui à l'action des gouvernements, organismes intergouvernementaux et non gouvernementaux dans les programmes de formation de techniciens et d'experts en problèmes relatifs à la jeunesse (1986-1987).

g) Réalisation de séminaires ou participation à ceux qui sont organisés aux niveaux national ou régional pour progresser dans la connaissance d'aspects ou de dimensions spécifiques des problèmes de la jeunesse ou pour établir des politiques et des instruments de planification (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On travaillera en rapport étroit avec d'autres programmes et services de la CEPAL, avec le Centre latino-américain de démographie (CELADE), avec l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES). On espère collaborer étroitement avec le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires (Vienne), avec l'UNESCO, le FISE, le PNUD, l'OIT, le PREALC, la FAO, l'OMS et les Volontaires des Nations Unies.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
 Les principaux utilisateurs seront les gouvernements des pays latino-américains membres de la CEPAL, en particulier les ministres et les fonctionnaires liés aux domaines social, économique et de planification. On espère que les résultats soient également utilisés par les organisations non gouvernementales de jeunes ou qui se consacrent à l'étude des problèmes des jeunes, les centres de recherche, les universités et les institutions ou groupes qui favorisent la coopération régionale.

SOUS-PROGRAMME 21.3: INTEGRATION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT

Elément du programme 21.3.1: Intégration de la femme au développement latino-américain

1. Résultats

a) Contribution à l'élaboration des rapports et aux réunions relatifs à la situation de bien-être social de la population de la région, mentionnée dans le sous-programme 21.1, les changements dans la structure sociale, en incorporant la situation de la femme aux politiques sociales, et notamment à celles qui s'adressent aux couches à faibles revenus et marginalisées au niveau socio-culturel (1986-1987).

b) Appui et réalisation d'études et de diagnostics spécifiques sur la situation des femmes latino-américaines suivant deux lignes d'analyse, à savoir, couche sociale et condition sexuelle, qui devront être incorporés aux rapports de l'élément du programme 21.1.1 (1986-1987).

c) Rapports sur la situation de la femme jeune (liés au sous-programme 21.2), étant donné l'importance des changements éducatifs, de participation à l'emploi, et de formation pour l'organisation et la mobilisation sociales enregistrés par les femmes jeunes (1986-1987).

d) Appui aux activités d'assistance technique du PNUD et du Fonds de contributions volontaires pour les pays (1986-1987).

e) Dans le cadre des grandes lignes définies dans la présentation, coordonner, promouvoir et participer aux programmes de formation de personnel technique et académique, à l'échange de données d'expérience, à la formulation de nouvelles méthodologies et au transfert de connaissances en la matière (1986-1987).

f) Etudes sur la condition de la femme et sa contribution aux processus de participation sociale, à l'incorporation de nouvelles valeurs aux styles de développement, sur la persistance de conditions de discrimination sexuelle et sur les rapports femme-famille (1986-1987).

Pour préciser les grandes lignes de cet élément, il faudra se baser sur les résultats de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme: Egalité, Développement et Paix (1985), de laquelle émaneront des accords gouvernementaux sur la façon dont les Nations Unies continueront d'envisager le sous-programme et sur l'octroi de ressources correspondant à l'envergure des activités.

Le thème de la femme sera désormais envisagé comme un aspect des différentes activités des autres programmes de la CEPAL, afin d'obtenir une approche plus globale du développement et l'incorporation effective des buts de la décennie pour la femme aux orientations globales du développement.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme est étroitement lié aux services correspondants du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires. On travaillera

en étroite collaboration avec les institutions spécialisées du système des Nations Unies, avec le Fonds de contributions volontaires; et on coopérera avec les organismes non gouvernementaux pour promouvoir l'éveil d'une conscience critique sur le sujet, l'orientation de leur action et la formation de leurs ressources.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements des pays latino-américains membres de la CEPAL, les organisations sociales qui composent la société latino-américaine, les organisations féminines et, finalement, les femmes elles-mêmes, dont l'incorporation au développement est l'objectif proposé. Etant donné que l'incorporation au développement implique non seulement des modifications au niveau juridique, de l'emploi et d'autres similaires, mais également au niveau des valeurs des sociétés, cet élément du programme exige de nombreuses actions de diffusion des études et des rapports, ainsi que d'exécution directe ou d'appui aux organisations gouvernementales et non gouvernementales pour sensibiliser l'opinion sur la condition de la femme, et en particulier de celles qui ne participent que faiblement au progrès social.

PROGRAMME 22: STATISTIQUE

Présentation

Pratiquement plus personne n'ignore aujourd'hui le rôle-clé joué par une statistique opportune, fiable et pertinente dans le diagnostic des problèmes et l'orientation du développement économique et social. C'est la raison pour laquelle le potentiel statistique fait partie de l'organisation institutionnelle nationale indispensable à la planification du développement. Dans le contexte actuel, outre le fait d'aborder les problèmes traditionnels, il faut également améliorer les méthodes de planification relatives au développement économique et social de l'Amérique latine. Ceci explique les efforts déployés en ce sens pour adapter les statistiques et collaborer au processus d'amélioration de ces méthodes.

L'objectif principal de ce programme de travail est de fournir une information statistique aux gouvernements, aux institutions internationales, aux organisations de recherche et aux centres de formation. C'est pourquoi on attribue une grande importance à la création d'une banque de données statistiques qui incorporent les bases de données tenues par la CEPAL sur les comptabilités nationales, la production et les prix, le commerce extérieur, les enquêtes sur les ménages, l'emploi, les échantillons censitaires et les indicateurs sociaux, et à un système d'accès souple à cette base de données spécialisées. Tel est également l'objectif poursuivi par la publication de l'Anuario Estadístico de América Latina, la Síntesis Estadística de América Latina et les cahiers statistiques de la CEPAL sur des sujets concrets.

Afin d'encourager l'utilisation de méthodes d'estimations et d'analyse adaptées aux problèmes de la région et aux conditions statistiques actuelles, ainsi que pour évaluer la fiabilité des statistiques disponibles et élaborer des lignes directrices pour les mettre au point, on effectuera des études de méthode et d'analyse quantitative en matière de répartition des revenus, conditions de vie et pauvreté, enquêtes sur les ménages, emploi et structures de l'emploi, comptabilités nationales et commerce extérieur. On mettra également l'accent sur l'analyse comparative des aspects économiques et sociaux du développement des pays de la région. Ainsi, on accordera une importance spéciale à l'effort de collaboration que réalisera la CEPAL avec d'autres organismes régionaux et avec le Projet de comparaison internationale pour obtenir des mesures du produit réel des pays qui soient comparables au niveau international.

Le programme a pour but, en outre, de prêter l'assistance technique dont les pays ont besoin pour développer leurs statistiques, en mettant à profit l'expérience accumulée par le système des Nations Unies ou celle d'autres pays plus avancés dans des domaines déterminés. A cette fin, on prêtera une assistance technique régionale, de façon permanente, aux pays membres, dans le cadre du Programme pour développer la capacité nationale d'effectuer des enquêtes sur les ménages (NHSCP), de façon à ce qu'ils puissent constamment développer et consolider cette capacité, ce qui leur permettra d'atteindre l'auto-suffisance dans l'obtention de données statistiques polyvalentes sur les conditions de vie de leur population; une équipe régionale de conseillers prêtera cette assistance à toutes les étapes-clé de l'élaboration, l'exécution et l'utilisation des données des enquêtes sur les ménages. De plus, on prêtera une assistance technique en matière de statistiques économiques de base et de comptabilités nationales afin d'améliorer la fiabilité des premières et d'encourager la pleine utilisation des statistiques disponibles pour les dernières. A cet effet, on encouragera la coopération horizontale entre les pays de la région. Par ailleurs, on organisera, conjointement avec d'autres organisations, des cours

spéciaux destinés à former des fonctionnaires nationaux en statistiques économiques, comptabilités nationales et enquêtes sur les ménages. Pour encourager le développement méthodologique et l'échange de données d'expérience entre les experts nationaux, on organisera des groupes de travail et des séminaires régionaux qui porteront sur les méthodes et les procédures de mesure dans des domaines statistiques pour lesquels la mise au point et le développement de méthodes appropriées sont fondamentaux pour la plupart des pays de la région.

Le programme a été conçu de manière à intégrer l'expérience accumulée par la CEPAL -dans l'utilisation des statistiques nationales disponibles et l'application de méthodes appropriées d'estimation et d'analyse quantitative à l'étude des problèmes économiques et sociaux de la région- et le développement méthodologique et la coopération technique au progrès statistique des pays membres. Il a également pour but de réunir les trois aspects de façon à constituer un point de coordination tant de l'expérience statistique accumulée dans la région que de l'information statistique la plus adéquate pour effectuer des études comparatives.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1984-1985				1986-1987			
	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%
22.1 Cadre régional d'information statistique	97	-	97	34.0	85	-	85	30.0
22.2 Etudes sur les méthodes et l'analyse quantitative	61	25	86	30.0	69	29	98	34.0
22.3 Développement des statistiques et de la coopération régionale en matière de statistiques	34	71	105	36.0	38	67	105	36.0
Total programme 22, Statistique	192	96	288	100.0	192	96	288	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 22.1: CADRE REGIONAL POUR L'INFORMATION STATISTIQUE

Elément du programme 22.1.1: Banque latino-américaine de données de statistiques économiques et sociales

1. Résultats

Tableaux statistiques standardisés et bases de données; organisation et tenue d'une banque intégrée de bases de données automatisées de statistiques dans des domaines spéciaux, avec des systèmes adéquats de stockage et recherche de l'information (1986-1987).

Les activités de cet élément du programme n'ont pas de résultat final mais constituent une contribution aux éléments 22.1.2 et 22.1.3 de ce sous-programme, ainsi qu'au sous-programme 22.2 et à de nombreuses études du Secrétariat de la CEPAL.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Des activités seront réalisées en collaboration avec le Bureau de statistique des Nations Unies et avec d'autres programmes de la CEPAL, comme le numéro 10, Questions et politiques de développement, et le numéro 16, Commerce international et financement du développement.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs sont les organisations internationales et les gouvernements qui ont besoin de statistiques sur l'Amérique latine. D'autres utilisateurs sont les instituts de recherche, ainsi que les spécialistes et fonctionnaires de la CEPAL qui les utilisent pour l'élaboration de rapports officiels.

Elément du programme 22.1.2: Statistiques et indicateurs régionaux

1. Résultats

a) En utilisant des statistiques nationales, élaborées à partir d'une base comparable au niveau régional, on réalisera des estimations de séries par pays des éléments suivants: produit national brut par composants, production, ressources naturelles, commerce extérieur et balance de paiements, comparaisons de prix, répartition du revenu, emploi, santé, éducation et logement, ainsi qu'un ensemble d'indicateurs sociaux et économiques de façon à suivre l'évolution du développement de la région (1986-1987).

Les activités de cet élément du programme n'ont pas de résultat final mais constituent une contribution à l'élément du programme 22.1.3, au sous-programme 22.2 et à d'autres études élaborées par le Secrétariat de la CEPAL.

b) Publications:

- Anuario Estadístico de América Latina (un numéro par an).
- Cahiers statistiques de la CEPAL sur des thèmes concrets (deux fois par an).
- Synthèse (1986).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront liées aux travaux du Bureau de statistique des Nations Unies (notamment en ce qui concerne le Projet de comparaison internationale), la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, l'OEA, le Pacte andin, SIECA, ECIEL et d'autres divisions de la CEPAL.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements et les organisations internationales et régionales qui auront besoin de statistiques sur l'Amérique

latine. D'autres utilisateurs sont les bibliothèques, les instituts de recherche, les spécialistes en analyse économique ainsi que les fonctionnaires de la CEPAL qui en utilisent les résultats pour l'élaboration de rapports officiels et d'autres experts des Nations Unies.

Elément du programme 22.1.3: Appui statistique aux études et projets de la CEPAL

1. Résultats

Tableaux pour l'Estudio Económico de América Latina, projections de la CEPAL et données pour d'autres rapports du Secrétariat (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront surtout liées à celles du programme 10 de la CEPAL: Questions et politiques de développement.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Les fonctionnaires de la CEPAL.

SOUS-PROGRAMME 22.2: ETUDES SUR LES METHODES ET L'ANALYSE QUANTITATIVE

Elément du programme 22.2.1: Répartition du revenu, conditions de vie et pauvreté

1. Résultats

a) Des estimations de la pauvreté dans les pays de l'Amérique latine pour la décennie 1980 sur la base des enquêtes sur les ménages récentes et futures (1986-1987).

b) Des profils de la répartition du revenu et son rapport avec l'éducation, type d'occupation et d'autres caractéristiques de ceux qui le perçoivent et de leurs foyers (1986-1987).

c) Des matrices de comptabilité sociale comme instrument quantitatif pour analyser les conditions de vie (1986-1987).

d) Des comparaisons de la concentration globale dans la répartition du revenu (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront liées à celles des programmes de la CEPAL 10, Questions et politiques de développement, et 21, Développement social et affaires humanitaires.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs sont les fonctionnaires gouvernementaux dans les domaines pertinents, les instituts de recherche, les professeurs, les spécialistes et experts des Nations Unies.

Elément du programme 22.2.2: Méthodes d'enquêtes sur les ménages

1. Résultats

Développement et diffusion de méthodes pour effectuer des recherches sur les différentes dimensions des conditions de vie et l'emploi par des enquêtes sur les ménages de différents types dans le contexte des programmes d'enquêtes sur les ménages à objectifs multiples. Cette tâche, liée à la coopération technique avec des pays dans des enquêtes pilotes et questions méthodologiques, constitueront l'appui de la CEPAL au sous-programme de développement méthodologique à

l'échelle régionale du Programme régional pour le développement d'enquêtes sur les ménages (PRDEH), sous le patronage conjoint -dans le cadre du NHSCP- de la CEPAL, l'OEA et la Conférence de statisticiens gouvernementaux des Amériques (CEGA) (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
Les activités seront liées aux travaux du Bureau de statistique des Nations Unies (NHSCP), la CEGA, l'IEE, le PREALC et l'OIT.
3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Les principaux utilisateurs sont les fonctionnaires gouvernementaux dans les domaines pertinents, les instituts de recherche, les professeurs et les spécialistes, ainsi que les experts des Nations Unies.

Elément du programme 22.2.3: Indicateurs sociaux, emploi et force de travail

1. Résultats
 - a) On analysera les statistiques sociales existantes sur la santé, l'éducation et le logement stockées dans la banque de données latino-américaine (voir l'élément du programme 22.1.1) -notamment celles des enquêtes sur les ménages et les recensements de population et logement de 1980- en ce qui concerne le contrôle du développement social dans les pays latino-américains; des documents avec les analyses méthodologiques correspondantes et la sélection d'indicateurs dans chaque domaine seront publiés (1986-1987).
 - b) On utilisera des méthodes à conception actuelle pour estimer l'emploi total et sectoriel afin d'obtenir et d'actualiser des séries régionales sur l'emploi et d'analyser des tendances, sur la base des résultats des enquêtes sur les ménages et les recensements de population de 1980 (1986-1987).
 - c) On analysera le chômage par catégories socio-économiques et l'on parviendra aux indicateurs pertinents, sur la base des enquêtes sur les ménages incorporées à la banque de données latino-américaine de statistiques économiques et sociales (1986-1987).
2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
Les activités sont liées aux travaux du PREALC, l'OIT, et notamment des programmes de la CEPAL numéros 10, Questions et politiques de développement, et 21, Développement social et affaires humanitaires.
3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Les principaux utilisateurs sont les fonctionnaires gouvernementaux dans les domaines pertinents, les instituts de recherche, les professeurs et spécialistes, les bibliothèques et les experts des Nations Unies.

Elément du programme 22.2.4: Comptabilités nationales et indicateurs du développement économique

1. Résultats
 - a) Harmonisation des comptabilités nationales dans les pays latino-américains moyennant des documents méthodologiques qui seront envisagés dans les séminaires régionaux correspondants (élément du programme 22.3.2); à cette fin, on effectuera des études sur les pratiques nationales, les moyens pour les mettre au point et sur les statistiques de base nécessaires, ainsi que sur les propositions détaillées afin d'harmoniser les comptabilités nationales en ce qui concerne les méthodes d'estimation, la portée et les classifications (1986-1987).

b) Analyse des pratiques nationales en matière de statistiques industrielles en vue de formuler des propositions pour les perfectionner dans le cadre des recommandations internationales existantes (1986-1987).

c) Analyse de comparaisons des structures économiques des pays latino-américains (1986-1987).

d) Comparaisons de prix entre les pays latino-américains et avec les autres régions; dans le cadre de la cinquième étape du Projet de comparaison internationale des Nations Unies (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront liées aux travaux du Bureau de statistique des Nations Unies (Projet de comparaison internationale), l'OECE, OCDE, le JUNAC, et notamment les programmes de la CEPAL numéros 10, Questions et politiques de développement, et 15, Développement industriel.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs sont les fonctionnaires gouvernementaux dans les domaines pertinents, les instituts de recherche, les spécialistes et experts des Nations Unies.

Elément du programme 22.2.5: Statistiques du secteur extérieur

1. Résultats

a) Méthodes pour obtenir des indices comparables du commerce extérieur (valeurs unitaires, commerce en prix constants et termes de l'échange) des pays latino-américains et les estimations correspondantes du secteur extérieur, afin d'être analysées par les bureaux nationaux (1986-1987).

b) Sur la base de l'information commerciale détaillée et stockée dans la banque latino-américaine de données statistiques économiques et sociales, on élaborera des indicateurs du volume par catégories d'exportation et d'importation, compatibles avec les nouveaux indices de commerce extérieur de la région (1986-1987).

c) Analyse quantitative des courants commerciaux en vue d'établir un ensemble d'indicateurs du commerce destinés à suivre l'évolution de la situation extérieure des économies latino-américaines (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront liées à celles de la CNUCED, l'ALADI, la CARICOM et le JUNAC, et notamment au programme 16 de la CEPAL, Commerce international et financement du développement.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs sont les fonctionnaires gouvernementaux, les instituts de recherche et les spécialistes, ainsi que les bibliothèques et les experts des Nations Unies.

SOUS-PROGRAMME 22.3: DEVELOPPEMENT STATISTIQUE ET COOPERATION REGIONALE DANS LE DOMAINE DES STATISTIQUES

Elément du programme 22.3.1: Coopération technique

1. Résultats

Services consultatifs régionaux aux pays de l'Amérique latine:

a) En matière d'enquêtes sur les ménages: élaboration, échantillonnage et traitement des données, et analyse dans le domaine de la population et les statistiques sociales. On a prévu 40 missions aux pays latino-américains (1986-1987);

b) En matière de statistiques économiques, comptabilités nationales et comparaison de prix, on pense réaliser 25 missions (1986-1987);

c) Encouragement de la coopération interrégionale: on prévoit la formation de 30 personnes et 6 missions consultatives suivant les ressources extra-budgétaires dont on disposera (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront liées aux travaux du Bureau de statistique des Nations Unies (le programme pour le développement de la capacité nationale dans le domaine des enquêtes sur les ménages et le Projet de comparaison internationale), et aux projets par pays du Département de la coopération technique pour le développement (DCTD) et aux programmes de la CEPAL numéros 10, Questions et politiques de développement, et 18, Population.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Organismes gouvernementaux nationaux, pour développer et renforcer leurs capacités statistiques et perfectionner les méthodes utilisées.

Elément du programme 22.3.2: Séminaires régionaux et cours de formation

1. Résultats

a) On célébrera quatre séminaires régionaux d'experts nationaux afin d'analyser les moyens pour mettre au point les méthodes et les utilisations des statistiques nationales. Sujets à traiter: harmonisation des comptabilités nationales; amélioration des statistiques économiques de base; élaboration et utilisation d'enquêtes sur les ménages pour mesurer les conditions de vie; mesure de la situation en matière d'emploi dans les zones urbaines et rurales (1986-1987).

b) Cours et ateliers régionaux de formation: cours régional de formation sur les comptabilités nationales, organisés conjointement avec le CEMLA (annuel); deux cours régionaux de formation sur les statistiques économiques et sociales, organisés conjointement avec le CIENES; participation aux programmes régionaux de formation du système de la CEPAL, notamment dans le cadre du programme 10, Questions et politiques de développement (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront liées aux travaux du CEMLA et du CIENES, ainsi que du programme 10 de la CEPAL, Questions et politiques de développement.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Fonctionnaires gouvernementaux dans les domaines pertinents.

Elément du programme 22.3.3: Organes statistiques régionaux

1. Résultats

a) Conférence de statisticiens gouvernementaux des Amériques (CEGA)
- réunions du Comité coordinateur, dont la CEPAL fait partie;
- réunions de la CEGA (1987).

b) Trois rapports à la CEGA sur les statistiques économiques et sociales (1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront liées aux travaux de l'OEA et du Bureau de statistique des Nations Unies.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Conférence de statisticiens gouvernementaux des Amériques (CEGA).

Elément du programme 22.3.4: Coordination des activités statistiques et diffusion d'information

1. Résultats

a) Afin de coordonner les activités statistiques avec les organisations régionales et interrégionales, notamment dans le système des Nations Unies, on réalisera les activités suivantes: réunions de coordination; analyse des programmes de travail; participation aux sessions de la Commission statistique des Nations Unies et aux réunions des sous-comités du CAC; examen et élaboration de projets mixtes ou de collaboration; préparation de la contribution régionale aux documents du Bureau de statistique des Nations Unies.

b) Diffusion, parmi les experts nationaux de la région, du matériel méthodologique pertinent, sur la base des programmes régionaux de statistiques nationales, sur les recensements de population, les enquêtes sur les ménages, les comptabilités nationales, le commerce extérieur et les statistiques de l'emploi et sociales.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront liées aux travaux du Bureau de statistique des Nations Unies, ainsi que des programmes de la CEPAL numéros 10, Questions et politiques de développement, 16, Commerce international et financement du développement, et 18, Population.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs sont les fonctionnaires gouvernementaux et les spécialistes nationaux.

PROGRAMME 23: SOCIÉTÉS TRANSNATIONALES

Présentation

Le programme de travail du Groupe mixte CEPAL/Centre sur les sociétés transnationales pour la période biennale 1986-1987 est composé de trois sous-programmes et poursuit deux objectifs. A cet égard, il faut signaler deux types de travaux: d'une part, des études très abstraites concernant certains aspects macro-économiques, sociaux et politiques dérivés de la présence des sociétés transnationales dans la région; et d'autre part, des études de cas -pays, secteurs, produits ou thèmes- qui répondent à une intention d'analyser de façon plus concrète et spécifique le rôle de ces sociétés. C'est ainsi que les travaux de recherche de type général fournissent un cadre de référence pour les études de cas, et ces dernières, quant à elles, enrichissent les critères de caractère général.

Le premier sous-programme porte sur l'adoption d'un code de conduite efficace et d'autres arrangements et accords internationaux concernant les sociétés transnationales. Dans ce domaine, on prêtera assistance au Centre sur les sociétés transnationales afin de divulguer l'information relative au code de conduite en organisant des tables rondes, séminaires, conférences et séances d'information. On collaborera en outre avec le Centre à la création d'un système d'échange de données d'information entre les pays de la région en matière de contrats, accords et autres arrangements avec les sociétés transnationales.

Le deuxième sous-programme concerne le renforcement de la contribution des sociétés transnationales au développement et la possibilité de minimiser leurs effets négatifs. En fait, les pays en développement de la région sont de plus en plus conscients des répercussions des activités des sociétés transnationales, tant en ce qui concerne leur apport sous la forme d'investissement direct et de technologie et autres services que les effets négatifs de leurs activités. Etant donné que les intérêts et les objectifs des sociétés transnationales ne coïncident pas nécessairement ou automatiquement avec ceux des pays hôtes, les gouvernements se voient dans l'obligation d'appliquer un ensemble de mesures visant à maximiser les avantages et minimiser les coûts impliqués par les activités de ces sociétés. Ce deuxième sous-programme prévoit également des travaux de recherche. On réalisera bien entendu des activités permanentes d'analyse des effets économiques, sociaux et politiques de la présence des sociétés transnationales dans la région, afin de préparer un document d'évaluation à la fin de la période biennale. D'autre part, et également au titre d'activité permanente de recherche, on suivra de près les nouvelles modalités d'action des sociétés transnationales ainsi que l'évolution de l'investissement étranger direct, pour élaborer finalement un document global, à la fin de la période biennale. D'un autre point de vue et étant donné l'importance que revêt cette question pour l'Amérique latine au cours de la période biennale 1986-1987, on a poursuivi les études sur la banque transnationale et le financement extérieur des pays de la région. Finalement, en ce qui concerne l'analyse de la présence des sociétés transnationales dans des domaines choisis, on prévoit la réalisation de deux études. La première portera sur les effets des sociétés transnationales dans des activités déterminées du secteur des services. La deuxième se penchera sur le problème de la génération d'emplois par les sociétés transnationales, par rapport aux entreprises nationales similaires.

Le troisième sous-programme concerne essentiellement les activités de coopération techniques visant à renforcer le pouvoir de négociation des pays face aux sociétés transnationales. Afin de maximiser la contribution et réduire au minimum les effets négatifs de la présence des sociétés transnationales, les gouvernements se sont vus dans l'obligation de réglementer et de contrôler la

participation de ces sociétés au développement national. A cet effet, un nombre croissant de pays adoptent des règlements et des politiques à l'échelon national sur tout l'éventail de questions liées aux sociétés transnationales; ils y formulent des objectifs définis de façon plus claire, mettent au point des procédés et des directives de sélection et de contrôle, organisent des systèmes d'information et établissent des arrangements institutionnels pour traiter, avec les sociétés transnationales, les questions qui les concernent. Ces efforts nationaux seront appuyés par des services consultatifs, formation et information. On prévoit, à cet égard, l'élaboration d'un document qui serait une synthèse de l'expérience accumulée dans les travaux de recherche et les séminaires sur les méthodologies générales de négociation avec les sociétés transnationales. Par ailleurs, on espère réaliser des séminaires nationaux et régionaux sur des questions spécifiques liées aux sociétés transnationales de façon à appuyer les efforts de négociation menés par les gouvernements avec ces sociétés. Finalement, les activités de formation en matière de sociétés transnationales et le développement latino-américain se poursuivront dans la même ligne qu'au cours des périodes biennales précédentes.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1984-1985				1986-1987			
	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%
23.1 Adoption d'un code de conduite efficace et d'autres accords et arrangements internationaux en matière de sociétés transnationales	10	-	10	10.0	10	-	10	10.0
23.2 Renforcement de la contribution des sociétés transnationales au développement et minimisation de leurs effets négatifs	66	-	66	69.0	66	-	66	69.0
23.3 Renforcement de la capacité des pays en développement hôtes de s'occuper des questions relatives aux sociétés transnationales	20	-	20	21.0	20	-	20	21.0
Total programme 23 Sociétés transnationales	96 <u>c/</u>	-	96	100.0	96 <u>c/</u>	-	96	100.0

a/ Budget ordinaire. b/ Ressources extra-budgétaires. c/ Le Centre sur les sociétés transnationales assure 3 postes (72 m/p) et le Programme 10, "Questions et politiques de développement", fournit un poste (24 m/p) au programme.

SOUS-PROGRAMME 23.1: ADOPTION D'UN CODE DE CONDUITE EFFICACE ET AUTRES ACCORDS
OU ARRANGEMENTS INTERNATIONAUX EN MATIERE DE SOCIETES
TRANSNATIONALES

Elément du programme 23.1.1: Application du code de conduite

1. Résultats

Les activités correspondent à des mandats du Centre sur les sociétés transnationales. Il s'agit de divulguer l'information aux pays de la région de façon à faciliter l'application du code de conduite des sociétés transnationales; ces activités comprennent la divulgation de textes, la réalisation de séminaires, de tables rondes, de conférences et de séances d'information (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme est le composant régional du sous-programme 1 du plan à moyen terme du Centre sur les sociétés transnationales.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les gouvernements par l'intermédiaire des surintendances de contrôle du capital étranger, des banques centrales et de ministères du secteur économique. Les résultats s'adressent également aux entreprises nationales, privées ou publiques, associées à des sociétés transnationales et les filiales des sociétés transnationales installées dans la région. Les utilisateurs secondaires seront les centres techniques et d'études et les organisations patronales.

Elément du programme 23.1.2: Système d'information sur les sociétés transnationales

1. Résultats

Appui au fonctionnement d'un système d'échange de données d'information entre les pays de la région en matière de contrats, accords et arrangements avec les sociétés transnationales (1986-1987). D'autre part, la bibliographie sur le thème des sociétés transnationales sera tenue à jour par des publications annuelles (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

L'élément du programme fait partie des travaux permanents du Centre sur les sociétés transnationales.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements de la région, par l'intermédiaire des surintendances de contrôle du capital étranger, et des ministères du secteur économique, ainsi que les entreprises nationales, privées ou publiques.

On espère pouvoir aider les pays à connaître davantage les sociétés transnationales et leurs possibilités de souscrire des contrats, accords et arrangements satisfaisants avec ce genre d'entité économique.

SOUS-PROGRAMME 23.2: RENFORCEMENT DE LA CONTRIBUTION DES SOCIETES TRANSNATIONALES
AU DEVELOPEMENT ET MINIMISATION DE LEURS EFFETS NEGATIFS

Elément du programme 23.2.1: Etude intégrée des sociétés transnationales au développement mondial

1. Résultats

Une étude (deuxième semestre de 1987) qui synthétisera les résultats des activités menées au cours des dernières années, envisagée d'un point de vue global.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Le document servira d'appui aux études intégrées d'envergure mondiale intitulées Transnational Corporations in World Development réalisées par le Centre sur les sociétés transnationales tous les trois ans. Il servira également de contribution aux études globales de l'Amérique latine réalisées par le Secrétariat de la CEPAL.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs sont les gouvernements de la région, ainsi que le CET et la CEPAL. Les utilisateurs secondaires comprennent les centres d'études, les organismes internationaux dans la région et les universités.

Elément du programme 23.2.2: Les sociétés transnationales dans des secteurs déterminés

1. Résultats

Deux études seront élaborées (l'une en 1986 et l'autre en 1987). La première portera sur la présence et les effets des sociétés transnationales dans certaines activités à déterminer du secteur des services d'un groupe de pays de la région. La deuxième envisagera la question de la participation des sociétés transnationales à la génération d'emplois dans certains pays de la région.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les études prévues sont en rapport avec les travaux que devront réaliser la CEPAL et le Centre sur les sociétés transnationales.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les autorités économiques des gouvernements de la région, les centres d'études et les universités.

Ces études ont pour but d'aider les gouvernements de la région à mieux définir leurs politiques dans les secteurs ou thèmes abordés et à renforcer leur pouvoir de négociation avec les sociétés transnationales dans ces domaines.

Elément du programme 23.2.3: Les transferts financiers et la banque transnationale

1. Résultats

Un document qui recueille et renforce l'expérience accumulée au cours des périodes biennales antérieures sur le thème des banques transnationales et le financement extérieur de la région (1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Etant donné l'importance que revêt ce sujet pour les pays latino-américains, il sera sans aucun doute lié aux travaux dont la CEPAL a été chargée par les pays membres. De plus, le thème de la banque transnationale et du financement extérieur fait partie du programme de travail du Centre sur les sociétés transnationales.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les gouvernements seront, naturellement, les principaux utilisateurs du document par l'intermédiaire des banques centrales, des surintendances de contrôle du capital étranger et autorités économiques en général.

On prétend aider les gouvernements à mieux connaître les problèmes de financement extérieur et en faciliter l'évaluation.

Elément du programme 23.2.4: Application de politiques et de mesures visant à renforcer le pouvoir de négociation des pays en développement

1. Résultats

Un document sur les nouvelles modalités d'action des sociétés transnationales et sur les tendances récentes de l'investissement étranger direct (1987). Le document est une séquence et une actualisation du thème, qui a également été étudié au cours de la période biennale antérieure.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Le document servira d'appui aux études similaires, d'envergure mondiale, réalisées par le Centre sur les sociétés transnationales. Il contribuera en outre aux études réalisées par le Secrétariat de la CEPAL.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Outre la CEPAL et le Centre sur les sociétés transnationales, les principaux utilisateurs seront les techniciens des organismes économiques gouvernementaux.

SOUS-PROGRAMME 23.3: RENFORCEMENT DE LA CAPACITE DES PAYS EN DEVELOPPEMENT HOTES DE S'OCCUPER DES QUESTIONS RELATIVES AUX SOCIETES TRANS-NATIONALES

Elément du programme 23.3.1: Méthodologies générales de négociation

1. Résultats

Un document (fin 1987) dans lequel sera consignée l'expérience accumulée par le biais de travaux de recherche et de séminaires sur les méthodes générales de négociation des pays en développement avec les sociétés transnationales.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

La recherche est étroitement liée à l'objectif fondamental du Centre sur les sociétés transnationales, à savoir renforcer le pouvoir de négociation des pays de la région avec les sociétés transnationales.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements, et notamment les autorités économiques ou les organes liés aux négociations avec les sociétés transnationales. Les résultats serviront également aux techniciens de gouvernement, aux organes de l'administration publique en général, aux entreprises d'Etat associées au capital étranger, aux entreprises nationales associées au capital étranger et aux sociétés transnationales.

On espère renforcer directement le pouvoir de négociation des gouvernements de la région face aux sociétés transnationales.

Elément du programme 23.3.2: Coopération technique

1. Résultats

Cet élément du programme prévoit une série d'activités permanentes de formation, de réalisation de tables rondes et de séminaires, et de prestation de services consultatifs (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
Les activités correspondent au programme de travail du Centre sur les sociétés transnationales en matière de coopération technique.
3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Le programme a essentiellement pour but de prêter assistance aux fonctionnaires gouvernementaux des différents organismes économiques. D'autres utilisateurs seront les sociétés transnationales et les entreprises nationales associées au capital étranger. Il s'adresse en outre aux universités et centres d'études.

PROGRAMME 24: TRANSPORT

Présentation

Le rôle principal de la CEPAL en matière de transport consiste à encourager et à appuyer les efforts des pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour trouver des solutions autochtones aux problèmes de transport de personnes et de marchandises, tant au niveau national qu'international. En ce qui concerne l'échelon national, le programme de travail a pour but de maximiser l'efficacité en matière de formulation des politiques et des programmes de transport de façon à utiliser au mieux les ressources dont on dispose dans le contexte économique général. A l'échelon international, les mouvements sont un regroupement des opérations nationales; c'est pourquoi il est indispensable d'uniformiser les systèmes nationaux pour assurer une circulation efficace. A cet effet, la CEPAL encourage et appuie les mesures prises par les pays pour faire face aux problèmes de transport international d'un point de vue régional, et, par conséquent, avec la collaboration et participation de tous les pays.

Etant donné le rapport étroit qui existe entre le commerce international et la croissance économique, le transport joue un rôle-clé dans le processus de développement de tous les pays. Avant les tendances intégrationnistes du début des années 60, le commerce de l'Amérique latine et des Caraïbes se limitait presque exclusivement aux pays extra-régionaux, et par conséquent, le moyen de transport le plus fréquent était, à des rares exceptions près, le transport maritime. Néanmoins, bien que ce dernier reste prédominant, on observe, sous l'effet de l'intégration croissante des économies de la région, une intensification du transport terrestre.

Il est de plus en plus urgent que les pays collaborent afin de chercher et mettre au point des solutions aux problèmes de transport régional; en effet, tous les moyens de transport ont enregistré récemment des changements structuraux, qui ont contribué à les rapprocher. L'utilisation généralisée de conteneurs en est un exemple éloquent, car elle facilite le libre échange entre divers moyens et le mouvement à travers les frontières sans devoir manipuler les marchandises proprement dites. L'introduction des conteneurs dans les courants commerciaux en Amérique latine et dans les Caraïbes a entraîné également d'importantes modifications physiques dans le transport, qui vont des navires marchands et des ports aux moyens terrestres, ainsi qu'un transfert de fonctions des bateaux vers les ports et des ports vers les régions de l'intérieur. Face à ce nouveau contexte opérationnel, il est indispensable de procéder, au plus tôt, à des changements institutionnels qui permettent le mouvement continu de ces unités de l'origine à la destination sans déchargement intermédiaire pour les inspections douanières, de façon à ce que la marchandise puisse être nationalisée au point de destination.

Un autre aspect qui appelle de plus en plus l'attention des pays est le transport urbain. L'Amérique latine possède déjà quelques villes qui sont au nombre des plus grandes du monde et, dans tous les pays, on observe des déplacements constants de la population vers les zones urbaines, ce qui crée d'énormes problèmes au niveau des systèmes de transport métropolitain et, par conséquent, pour les habitants et l'environnement des villes en général. La CEPAL accorde tout son appui à la coopération régionale visant à porter remède à cette situation et contribuer ainsi au bien-être des groupes les plus défavorisés qui sont les principaux usagers du transport public.

Afin de coordonner comme il se doit la distribution de ressources dans le transport, il faut appliquer des méthodologies de planification appropriées à l'échelon régional, sur la base de flux d'information opportune, adéquate et fiable sur laquelle appuyer la prise de décisions; ceci requiert des efforts constants pour améliorer l'obtention et le traitement de données, les procédés pour leur interprétation et application et la diffusion des résultats obtenus.

A la lumière de ces antécédents, le programme de travail dans le domaine du transport est structuré en trois éléments: 1) politique et planification, qui inclut le renforcement des activités nationales de formulation de politiques et planification, ainsi que la préparation et la diffusion de l'information pertinente; 2) transport terrestre, y compris les aspects institutionnels du transport routier et ferroviaire, la facilitation de ses mouvements à travers les frontières nationales et sa réalisation spéciale dans les zones urbaines; et 3) le transport sur eau, tant en ce qui concerne ses aspects institutionnels et de facilitation des mouvements entre pays que les conséquences de l'application des techniques non traditionnelles dans cette modalité, qui reste prédominante pour le transport du commerce extérieur des pays de la région.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1984-1985				1986-1987			
	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%
24.1 Politique et planification	74	8	82	49.0	56	5	61	37.0
24.2 Transport terrestre	41	8	49	29.0	51	5	56	33.0
24.3 Transport fluvial, maritime et multi-modal	29	8	37	22.0	37	14	51	30.0
Total du programme 24, Transport	144	24	168	100.0	144	24	168	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 24.1: POLITIQUE ET PLANIFICATION

Elément du programme 24.1.1: Renforcement des activités nationales de formulation de politiques et planification en matière de transport en ce qui concerne l'infrastructure institutionnelle, les méthodologies et les besoins d'information

1. Résultats

a) On élaborera un rapport dans lequel on évaluera l'efficacité institutionnelle et économique de la politique du transport appliquée dans chacun des pays de la région, à la lumière des résultats obtenus en cette matière (premier semestre de 1986).

b) Dans la mesure où des ressources extra-budgétaires seront disponibles pour le mener à bien, on réalisera -en collaboration avec un organisme de planification du transport de l'un des pays- un essai de modèle de planification considéré particulièrement approprié, afin d'en évaluer le fonctionnement dans des conditions réelles (deuxième semestre de 1987).

c) Dans le cadre du Système d'information du transport international, on élaborera une étude sur le rôle que le Système uniforme de statistiques du transport maritime pourrait jouer dans les négociations des pays d'Amérique latine et des Caraïbes dans les conférences maritimes (1986).

d) On continuera d'appuyer les pays et les organisations sous-régionales qui en feront la demande dans les activités de CTPD en matière de planification du transport qui émaneront des séminaires latino-américains de planning du transport national (1986-1987).

e) On poursuivra l'application du Système uniforme, conformément à l'intérêt manifesté par les pays (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Coopération avec la Banque mondiale, le Centre CNUCED/GATT de commerce international, le Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC) et le Bureau de statistique des Nations Unies.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

En matière de planification, les principaux utilisateurs seront les ministères des travaux publics et des transports des pays, lesquels seront contactés par l'intermédiaire des organisations sous-régionales compétentes telles que le secrétariat de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), le Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC), le Conseil de l'Accord de Carthagène (JUNAC), les réunions sous-régionales de ministres des transports, le Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique centraméricaine (SIECA). Les résultats serviront à améliorer les procédures nationales de planification du transport.

En ce qui concerne le Système uniforme, les principaux utilisateurs seront les organismes nationaux chargés de la formulation de la politique maritime, qui seront contactés par l'intermédiaire des organisations sous-régionales. Les résultats serviront à renforcer les positions des pays dans les négociations.

Elément du programme 24.1.2: Diffusion de l'information sur le développement des services de transport, le renforcement de l'infrastructure institutionnelle et la facilitation du commerce et le transport

1. Résultats

a) On continuera la publication bimestrielle du Bulletin sur la facilitation du commerce et le transport en Amérique latine (Bulletin FAL) (six par an).

b) On continuera également la publication d'un abrégé statistique annuel du transport en Amérique centrale (un par an).

c) Des liens plus étroits seront établis avec des organismes nationaux et internationaux qui s'intéressent à la documentation relative au transport, afin d'améliorer les pratiques nationales et les échanges internationaux en cette matière (1986-1987).

d) On divulguera, de façon permanente, d'autres documents sur le transport susceptibles d'intéresser les gouvernements, les organisations et les experts (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Collaboration avec l'Association latino-américaine de sociétés de chemins de fer (ALAF).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs du Bulletin FAL sont les organisations publiques et privées, ainsi que les personnes liées au commerce et au transport internationaux, lesquelles seront contactées par courrier selon une liste de distribution, de façon à les maintenir au courant des derniers événements nationaux et internationaux en matière de facilitation et de renforcement institutionnel du transport.

Les principaux utilisateurs des systèmes de documentation sont les institutions de planification du transport et autres organismes nationaux, lesquels seront contactés directement. Ces utilisateurs pourront ainsi améliorer leur accès à l'information fondamentale requise pour la formulation de leurs programmes et projets.

SOUS-PROGRAMME 24.2: TRANSPORT TERRESTRE

Elément du programme 24.2.1: Renforcement de l'infrastructure institutionnelle en matière de transport international routier et par chemin de fer

1. Résultats

a) Un rapport sera élaboré à l'intention de la Réunion des ministres des travaux publics et des transports des pays du Cône sud. On y envisagera les avantages de la création d'une instance régionale qui permettrait d'aborder les aspects douaniers du commerce international qui touchent le transport de marchandises (deuxième semestre de 1987).

b) On continuera de promouvoir l'application de la Convention TIR et de la Convention internationale sur l'harmonisation des contrôles de marchandises aux frontières par les pays de la région (1986-1987).

c) Selon les progrès accomplis, et à la lumière de l'expérience mondiale en la matière, on continuera également de promouvoir l'adoption d'une convention visant à réglementer le contrat de transport international routier et à limiter la responsabilité civile du porteur (1986-1987).

d) On maintiendra les traditionnels liens de coopération avec l'Association latino-américaine de sociétés de chemins de fer (ALAF) afin d'améliorer les systèmes d'information opérationnelle et de gestion des sociétés qui en sont membres (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Collaboration avec l'ALAF, la Banque mondiale, la Commission économique pour l'Europe (CEE), la Réunion de directeurs nationaux de douanes d'Amérique latine et les réunions sous-régionales de ministres des transports.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Pour tout ce qui concerne l'amélioration des conditions et des pratiques du transport international routier, les principaux utilisateurs seront les compagnies de transport, lesquelles seront contactées par l'intermédiaire des associations nationales de transport routier et les associations régionales connexes. Les résultats leur serviront à améliorer les services qu'elles prêtent et à contribuer ainsi au développement économique de leur pays.

Elément du programme 24.2.2: Renforcement de l'infrastructure institutionnelle relative au transport urbain de voyageurs

1. Résultats

On continuera d'appuyer les programmes de CTPD entre les villes de la région visant à trouver des solutions originales aux problèmes de transport urbain (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Coopération avec la Banque mondiale, avec le projet HABITAT du Centre latino-américain de démographie (CELADE) et avec le programme 12 de la CEPAL, Environnement.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs des programmes de CTPD seront les autorités municipales et nationales chargées du transport urbain de voyageurs, lesquelles seront contactées par l'intermédiaire des associations régionales de transport urbain ou, si elles n'existent pas, des ministères des travaux publics et des transports. Leur participation à ces programmes contribuera à améliorer les services de transport public de voyageurs dans la région.

Elément du programme 24.2.3: Facilitation du transport terrestre international par la simplification et l'harmonisation des documents et des procédures commerciales et de transport

1. Résultats

a) On continuera d'appuyer les pays d'Amérique latine et des Caraïbes afin de diminuer ou de supprimer les barrières non tarifaires qui entravent le transport terrestre de leur commerce extérieur.

2. Rapport avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Collaboration avec le PNUD et avec le Programme spécial sur la facilitation du commerce (FALPRO) de la CNUCED.

3. Utilisateurs comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les ministères des transports des pays, lesquels seront contactés par l'intermédiaire des organisations sous-régionales compétentes, telles que la CARICOM, le CDCC, le JUNAC, les réunions sous-régionales de ministres des transports et le SIECA. La facilitation du transport permettrait aux pays de contribuer à leur développement économique.

SOUS-PROGRAMME 24.3: TRANSPORT FLUVIAL, MARITIME ET MULTIMODAL

Elément du programme 24.3.1: Renforcement de l'infrastructure institutionnelle relative au transport fluvial, maritime et multimodal

1. Résultats

a) On élaborera un rapport sur la situation du transport maritime et fluvial dans la région dans lequel, à la lumière des résultats obtenus dans les premières années d'application du Code de conduite, on identifiera les possibilités de coopération horizontale que les pays pourraient exploiter pour améliorer leur participation au transport de leur commerce extérieur (deuxième semestre de 1986).

b) Dans la mesure où les fonds extra-budgétaires seront disponibles à cet effet, on réalisera un séminaire sur les systèmes de gestion des compagnies de navigation à l'intention des directeurs des armateurs de la région (premier semestre 1986).

c) On continuera de prêter assistance aux pays qui en feront la demande de façon à ce qu'ils adaptent leur infrastructure institutionnelle à l'application de la Convention sur le transport multimodal international, ainsi que pour la création de terminaux intérieurs de chargement destinés à favoriser l'utilisation du transport multimodal en Amérique latine et dans les Caraïbes (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Coopération avec l'Association centraméricaine d'armateurs (ACAMAR), l'Association latino-américaine d'armateurs (ALAMAR) et le CDCC en matière de transport maritime, et avec le programme 17 de la CEPAL, Ressources naturelles (ressources hydriques), en matière de transport fluvial.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements de la région, lesquels seront contactés par l'intermédiaire des organisations sous-régionales compétentes, et les armateurs, tant d'entreprises publiques que privées, lesquels seront contactés par le biais de l'ACAMAR et de l'ALAMAR. Les résultats serviront à améliorer les services internationaux de transport et la participation des compagnies de navigation des pays de la région à ces services, contribuant de la sorte à l'accroissement du commerce extérieur de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Elément du programme 24.3.2: Facilitation du transport maritime par la simplification et l'harmonisation des documents et des procédures commerciales et de transport

1. Résultats

On continuera de prêter assistance aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes afin de diminuer ou de supprimer les barrières non tarifaires qui entravent le transport maritime de leur commerce extérieur (1986-1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Collaboration avec le CDCC, FALPRO/CNUCED et l'Organisation maritime internationale (OMI).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les ministères des transports des pays, lesquels seront contactés par l'intermédiaire des organisations sous-régionales compétentes, telles que la CARICOM, le CDCC, les réunions

sous-régionales de ministres des transports et le SIECA. La facilitation du transport de leur commerce extérieur permettrait aux pays de contribuer à leur développement économique.

Elément du programme 24.3.3: Renforcement de la participation des pays à la construction, la maintenance et le fonctionnement des équipements auxquels on incorpore de nouvelles techniques de transport fluvial, maritime et multimodal appropriées pour la région

1. Résultats

Dans la mesure où des fonds extra-budgétaires seront disponibles à cet effet, on élaborera trois études destinées à évaluer la faisabilité de l'emploi, en Amérique latine et dans les Caraïbes, des nouvelles techniques de transport maritime suivantes:

- a) Unités mobiles pour la maintenance et la réparation de bateaux à flot (premier semestre 1986);
- b) Techniques intermédiaires pour la construction de petites embarcations (premier semestre 1986), et
- c) Bateaux à usages multiples pour le transport de conteneurs et de chargement sec en vrac (premier semestre 1987).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
Collaboration avec le CDCC.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Les principaux utilisateurs seront les organisations publiques et privées ainsi que les personnes des pays de la région désireuses de mettre à profit les nouvelles techniques. L'amélioration au niveau technique leur permettra d'offrir des services meilleur marché, ce qui sera positif pour la croissance économique du pays.